

CAHIER DE ReCHERCHE

DÉCEMBRE 2000



N° 151

L'INFLUENCE DU LIEU DE RÉSIDENCE SUR LES OPINIONS

R. Bigot, L. Ortalda

Département "Conditions de Vie et aspirations des Français"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

142, rue du Chevaleret, 75013 -PARIS-

L'influence du lieu de résidence
sur les opinions

Décembre 2000 N°151

Régis BIGOT

Laurent ORTALDA

sous la direction de Georges HATCHUEL

Département « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Le département « Conditions de Vie et Aspirations des Français » est composé de :

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

NOTE DE SYNTHÈSE.....	I à III
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 - UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ESPACE FRANÇAIS	9
I. L'espace résidentiel des Français	10
1. Les régions françaises sont inégalement peuplées.....	11
2. Les trois quarts de la population résident en ville.....	12
3. La zone d'habitation	14
4. Les deux tiers des Français occupent un logement individuel.....	15
II. Choisir une variable synthétique de description de l'espace.....	16
1. Deux oppositions structurent l'espace français.....	16
2. Retenir la variable : « taille d'agglomération de résidence ».....	20
III. La stratification sociale de l'espace français	21
CHAPITRE 2 - L'INFLUENCE DU LIEU DE RÉSIDENCE SUR LES OPINIONS.....	30
Section I - Présentation synthétique des principaux résultats.....	32
Section II - Effet de la taille d'agglomération sur les opinions relatives au fonctionnement de la société	37
1. La société française doit se transformer	37
2. Le fonctionnement de la justice	39
3. Le développement de l'informatique est une chose souhaitable.....	41
Section III - Effet de la taille d'agglomération sur les perceptions relatives à l'évolution, passée et à venir, des conditions de vie.....	45
1. S'imposer des restrictions régulières	45
2. L'évolution du niveau de vie personnel au cours des dix dernières années.....	47
3. L'évolution du niveau de vie des Français au cours des dix dernières années	49
4. L'évolution du niveau de vie dans les 5 ans à venir	50
Section IV - Effet de la taille d'agglomération sur les opinions relatives à l'état de l'environnement et au cadre de vie	53
1. La satisfaction à l'égard de son propre cadre de vie	53
2. L'état de l'environnement dans sa région, en France et dans le monde	54
Section V - Effet de la taille d'agglomération sur quelques opinions et attitudes individuelles.....	59
1. Le jugement sur son état de santé.....	59
2. Le traditionalisme en matière de mœurs.....	60
3. L'inquiétude ressentie.....	62

Section VI - L'évolution, depuis 16 ans, de l'influence de la localisation géographique sur les opinions	65
1. L'influence du lieu de résidence est restée forte en matière de perception de la société et de son évolution	65
2. Le lieu de résidence semble avoir maintenant moins d'influence sur la perception de la situation économique.....	67
3. Le lieu de résidence est un facteur de plus en plus prégnant dans les jugements portés sur l'environnement.....	69
4. Opinions et attitudes personnelles : les disparités géographiques restent fortes, même si elles ont commencé à se réduire en matière de moeurs	70
CHAPITRE 3 - LE RÉSEAU SOCIAL, CHAÎNON MANQUANT ?.....	74
I. Réseau local, disparités spatiales.....	76
1. Définition du réseau social	76
2. Le rôle du réseau dans la formation et l'évolution des opinions.....	78
3. Les réseaux sociaux sont à dominante locale	81
4. Maintien des spécificités spatiales ou convergence des opinions ?.....	83
II. Densité du réseau social et lieu de résidence	84
1. Construire un indicateur de densité du réseau social.....	84
2. Le réseau social est plus dense dans les communes rurales.....	87
BIBLIOGRAPHIE.....	93
ANNEXES.....	97
Annexe I : Les caractéristiques socio-démographiques structurant l'espace résidentiel français	98
Annexe II : Les principales caractéristiques socio-démographiques des habitants de chaque région française	106
Annexe III : Les régressions logistiques concernant le début de la période d'observation (1982-1983)	108
Annexe IV : L'évolution 1982-1998 de la structure sociale de la population résidant dans les communes rurales	113
Annexe V : Création de la variable « densité du réseau social »	115

Note de synthèse

Ce rapport vise à analyser l'influence qu'exerce la localisation géographique - et tout particulièrement le lieu de résidence - sur les représentations sociales et sur les opinions de la population.

Bien entendu, l'analyse est partielle car, d'une part, les critères de description de l'espace dont nous disposons dans des enquêtes représentatives sur petit échantillon sont limités. Parce que, d'autre part, le champ des représentations sociales est immense et que toute enquête ne peut couvrir qu'une partie nécessairement limitée du domaine.

Néanmoins, le recours à l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* » permet d'apprécier, sur une longue période, l'évolution de toute une série d'attitudes, des opinions sur la nécessité de transformer la société, à la perception, passée et future, des conditions de vie, aux jugements sur l'état de l'environnement. Notre système d'observation offre aussi la possibilité d'analyser la répartition géographique de nombreuses opinions personnelles telles que l'état de santé ressenti, les inquiétudes ou le « modernisme/traditionalisme » en matière de mœurs.

Disposant de cinq variables de qualification du lieu géographique de résidence, nous effectuons d'abord une analyse des correspondances multiples ; elle montre que l'espace territorial français est avant tout structuré par deux oppositions principales : Paris-province ; agglomérations urbaines – agglomérations rurales. Ce constat nous conduit à retenir comme variable synthétique de représentation de l'espace français une variable opposant **trois pôles** : les communes rurales, les communes urbaines provinciales, Paris et les communes de l'agglomération parisienne.

Nous tentons ensuite de déterminer si l'inscription dans un espace géographique précis influe sur les opinions émises : comme l'espace n'est pas socialement homogène, nous avons utilisé des modèles de régressions logistiques ; ils permettent de mesurer, toutes choses égales par

ailleurs, l'influence de différents déterminants socio-démographiques (y compris la variable géographique), en évitant les biais liés aux effets de structure. On mesure ainsi l'impact propre de chaque caractère socio-démographique (âge, sexe, revenus, niveau de formation, profession, localisation) sur une série de 15 opinions différentes. L'objectif en est de déterminer si la taille d'agglomération de résidence exerce un effet significatif sur certaines attitudes – et lesquelles – et si cette influence est plus forte ou moins forte que celle attribuée à des critères « classiques », du type âge, niveau de revenus ou niveau de formation.

Cinq conclusions principales se dégagent de l'analyse :

- Si l'on se réfère aux années récentes (ici 1998-1999), **la taille d'agglomération de résidence apparaît comme un facteur déterminant de la distribution des opinions** : sur les 15 opinions étudiées, la localisation géographique est significativement déterminante dans 66 % des cas. Mieux, **le lieu de résidence est une des variables qui influe le plus fréquemment dans la formation des opinions** : elle prend la première place *ex-æquo*, avec les deux autres critères que sont le niveau de formation et l'âge.
- **Le lieu de résidence joue beaucoup plus sur la façon dont chacun voit la société et son fonctionnement** que sur la perception qu'il a de l'évolution de son niveau de vie. Autrement dit, le lieu d'habitation ne se traduit pas vraiment par des différences dans les jugements portés sur les ressources et le pouvoir d'achat, mais par des écarts sensibles de perception des institutions et de leur évolution (réformes sociétales, nouvelles technologies, ...). **Il joue également fortement sur les jugements concernant l'état de l'environnement, comme sur les attitudes en matière de mœurs ou celles touchant au « moral »** (état de santé ressenti, inquiétudes).

En un mot, les **ruraux** sont plus « conservateurs » vis-à-vis des institutions, plus indulgents vis-à-vis du fonctionnement de la justice, plus rétifs face au développement de l'informatique, plus satisfaits de leur cadre de vie et de leur environnement proche, se sentent en meilleur état de santé, sont moins inquiets et sont plus « traditionalistes » en matière de mœurs que les Franciliens.

De façon générale, sur beaucoup de ces sujets, la densité urbaine joue aussi : les provinciaux urbains occupent souvent une place « intermédiaire » entre les ruraux et les Franciliens.

- Grâce à l'analyse comparative menée sur les 16 dernières années, on observe que **le lieu de résidence est resté, depuis 1982, un élément structurant de la répartition des**

opinions. Les disparités géographiques d'attitudes n'ont pas reculé. **Elles sont aussi prégnantes qu'elles pouvaient l'être au début des années 80.**

Notons d'ailleurs que si l'influence de la localisation géographique sur les opinions s'est maintenue, deux autres mouvements sont apparus dans la période :

- D'un côté, l'impact du niveau de formation et de la profession exercée s'est sensiblement accru.
- De l'autre, le revenu et l'âge ont nettement reculé dans leur rôle explicatif des disparités d'attitudes.

En 1982-1983, c'était surtout l'âge et le montant des revenus qui expliquaient le plus souvent les variations d'opinions, devant la taille d'agglomération de résidence. Aujourd'hui, trois critères prennent la première place *ex-æquo* : la localisation géographique, l'âge et le niveau de diplôme.

- La prégnance du lieu de résidence s'est accrue depuis 16 ans en matière de cadre de vie et de perception de l'environnement (sur ces sujets, les écarts entre Franciliens et ruraux se sont élargis). Par contre, elle a reculé en matière de traditionalisme, même si on constate que les ruraux se caractérisent toujours par des attitudes plus traditionalistes en matière de mœurs.
- Enfin, on émet dans ce rapport, à titre exploratoire, l'hypothèse que les variations d'opinions liées à la zone de résidence s'expliquent peut-être par l'existence d'un « facteur caché » : le **réseau social** (liens de parenté, relations amicales, engagement associatif, ...). Son ancrage **territorial expliquerait le maintien des disparités spatiales d'opinions.** C'est cette spécificité locale qui pourrait éventuellement générer des processus de diffusion différenciés suivant la taille d'agglomération. **On note, en particulier, à partir d'un calcul original effectué d'après des données de l'enquête « Aspirations », que les réseaux sont plus denses dans les communes rurales qu'en ville** (relations familiales plus fréquentes, participation plus active à la vie associative, etc.). Mais sur ce point, d'autres investigations plus fines devront être ultérieurement menées.

* * *
*

Introduction

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le lieu de résidence permettait de situer les individus. On était rattaché à une maison, à un village, à un « pays » ; l'espace caractérisait alors l'individu, et chacun appartenait, en quelque sorte, à la fois à sa famille et à son village¹. Ces entités n'étaient d'ailleurs pas vraiment distinctes : on naissait, on se mariait, on vivait, puis on mourait au même endroit. Tout au long du cycle de vie, on était entouré des mêmes gens. Dans ce système communautaire, le réseau relationnel ne dépassait guère les frontières du bourg, et sans aucun doute les opinions et les représentations sur le monde reposaient-elles largement sur cette communauté.

Avec le processus d'urbanisation amorcé au XIX^e siècle, et qui s'accélère à la fin de la seconde guerre mondiale, cette situation change radicalement. Les paysans quittent massivement les campagnes pour venir s'installer en ville. Changement de décor. Environnement différent, nouveaux métiers et bouleversements familiaux affectent profondément notre pays. Aujourd'hui, bien entendu, la ville n'est plus la scène de « déperdition morale », stigmatisée par les enquêteurs sociaux du début du siècle. Elle est même devenue la « norme », puisque les trois quarts des Français y habitent.

Après ces mutations, on peut se demander si, à l'aube du XXI^e siècle, l'inscription géographique conserve encore une influence sur la formation et la circulation des opinions. D'autant que les moyens de transports se sont largement développés : le train, puis le TGV, les autoroutes et le transport aérien ont facilité et accéléré la circulation des hommes et des marchandises. Les télécommunications sont également moins chères et diversifiées (téléphonie fixe, téléphonie mobile, Internet, etc.). La diffusion du progrès technique a créé les conditions d'une meilleure circulation des hommes et des idées. Partout, cette « globalisation » pourrait réduire l'incidence des proximités, et donc évincer l'influence de l'espace géographique sur la vie, les attitudes et les opinions de chacun.

Toutefois, de récentes recherches conduites en sociologie de la famille montrent que les familles ne se groupent pas de façon aléatoire : elles « coagulent » dans des espaces

¹ E. SHORTER, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Le Seuil, 1977 [1975].

définis². La littérature économique sur les réseaux industriels³ ou les réseaux de consommation⁴ montrent également que les relations entre les agents économiques ne sont pas complètement globalisées : elles s'inscrivent aussi dans l'espace ; elles se développent parfois de proche en proche. C'est donc reconnaître l'influence de l'espace sur la diffusion de l'information, et admettre que les opinions ne se répartissent pas au hasard.

En conséquence, deux mouvements contradictoires apparaissent, qui influent sur la formation des opinions :

- D'une part, la société se globalise et s'uniformise ;
- D'autre part, des logiques propres aux acteurs économiques (entreprises, consommateurs) et sociaux (individus, familles) subsistent.

L'espace est donc associé aux transformations de la société contemporaine ; or, paradoxalement, son influence est rarement étudiée conjointement à la formation des opinions. Les travaux sur cette question sont rares, même si chacun garde à l'esprit « la rumeur d'Orléans », où la population était convaincue que des jeunes filles étaient enlevées dans des magasins de prêt-à-porter, pour alimenter des réseaux de prostitution⁵. Dans sa « sociologie clinique », E. Morin précise que cette rumeur s'est propagée dans des cercles plutôt fermés : classes de jeunes filles, petite ville de province, etc. L'inscription dans l'espace est cruciale : « des milieux clos constituent de véritables caisses de résonance et d'amplification »⁶. Si ce n'est pas l'espace qui crée la rumeur, il est le vecteur indispensable à sa diffusion.

Nous nous proposons, dans ce rapport, d'étudier **l'influence de l'espace** – et l'évolution de cette influence depuis 16 ans – **sur les représentations sociales et sur les opinions des Français**. Bien entendu, l'analyse ne peut être que partielle : d'abord, parce que les critères d'analyse de l'espace dont nous disposons dans des enquêtes représentatives sur petit échantillon sont limités (ZEAT, taille d'agglomération ...) et le niveau de précision atteint ne permet pas de découper le champ territorial à un degré tel qu'il permette, par

² D. MAISON, L. ORTALDA, « Morphologie spatiale de la parenté. Proximités géographiques au sein de la famille étendue selon l'enquête " Proches et parents " », in GRAFMEYER Y., DANSEREAU F. (éds.), *Trajectoires familiales et espace de vie en milieu urbain*, Lyon, P.U.L., 1998.

³ On trouvera une bibliographie détaillée sur cette littérature dans l'article de O. BOUBA-OLGA, « La diversité des dynamiques spatiales », *Economie appliquée*, tome LIII, n°1, mars 2000, p. 1-36.

⁴ R. BIGOT, « Les réseaux de consommation », Communication aux *Journées de la Proximité*, Université de Toulouse, 19-20 mai 1999.

⁵ E. MORIN, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Le seuil, 1982 [1969].

⁶ *Ibidem*, p. 23.

exemple, de séparer les zones périurbaines du rural isolé⁷. D'autre part, parce que le champ des représentations sociales et des opinions est immense, et que celles dont nous disposons, aussi riches soient-elles, ne couvrent qu'une partie nécessairement limitée du domaine⁸.

Ceci étant, nous disposons d'un outil longitudinal, dont l'utilité pour notre objet ne fait pas de doute : il s'agit de l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* » du CREDOC. Ce dispositif a été mis en place en 1978. Depuis 22 ans, cette enquête multidimensionnelle recueille, sur les différents aspects de la vie sociale et familiale, les représentations et les opinions des Français. L'enquête est réalisée, chaque année, « en face-à-face », auprès d'un échantillon de 2 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe et PCS) sont calculés, puis redressés, en fonction des résultats du recensement.

Le premier chapitre du rapport est consacré à une présentation, que l'on dira sommaire, de l'espace résidentiel français. Disposant de cinq variables de qualification du lieu géographique de résidence, du type d'habitat et du type de logement occupé, nous y effectuons une analyse des correspondances multiples ; celle-ci montre que l'espace territorial français est surtout structuré par deux oppositions principales : Paris - Province ; agglomérations urbaines - agglomérations rurales. Ce constat nous conduit à retenir comme variable synthétique de représentation de l'espace français une variable opposant trois pôles : les communes rurales, les communes urbaines provinciales, Paris et les communes de l'agglomération parisienne.

Cette représentation physique de l'espace répond, en vérité, à une composition sociale relativement marquée : l'espace géographique n'est pas socialement homogène.

Le deuxième chapitre vise précisément à déterminer si l'inscription dans un espace géographique précis influe sur les opinions émises : comme l'espace n'est pas socialement homogène, nous avons utilisé des modèles de régressions logistiques : ils permettent de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'influence de différents déterminants socio-démographiques (y compris la variable géographique), en évitant les biais liés aux effets de structure. On mesure ainsi l'impact propre de chaque caractère socio-démographique, indépendamment des corrélations préexistantes. Nous avons retenu une large palette d'opinions, de la réticence vis-à-vis de la diffusion de

⁷ Des réflexions sur une nouvelle typologie de l'espace sont menées actuellement par des chercheurs de l'INSEE et de l'INRA.

⁸ Sur le champ couvert, voir en particulier « *L'espace des opinions des Français – 19 ans d'observations* », Cahier de Recherche du CREDOC n° 122, Septembre 1998.

l'informatique, jusqu'aux perceptions environnementales, en passant par la confiance dans la justice ou le traditionalisme en matière de mœurs. Quatre regroupements permettent de mieux situer les attitudes les unes par rapport aux autres : la vision de la société et de ses institutions, le jugement sur l'évolution passée et à venir des conditions de vie, la perception de l'environnement et du cadre de vie, enfin quelques opinions et attitudes individuelles, telles que la perception de son état de santé, le traditionalisme ou le modernisme en matière de mœurs et le sentiment d'inquiétude. Pour toutes ces opinions, on étudie donc l'influence de **chacune** des caractéristiques socio-démographiques - dont la variable géographique synthétique présentée au chapitre 1 -, **indépendamment** les unes des autres. De plus, les analyses conduites pour la période récente (1998-1999) sont complétées par une approche rétrospective (1982-1983), en vue de suivre l'évolution de l'influence de la variable géographique ces seize dernières années. Une synthèse des principaux résultats figure en tête de chapitre.

Enfin, le **troisième et dernier chapitre** tente, de façon encore exploratoire, d'apporter de premiers éléments de réflexion sur les relations existant entre le lieu de résidence et les opinions. Car le constat de l'existence d'une différenciation spatiale des attitudes et des aspirations de nos concitoyens ne suffit pas. Il reste à expliquer pourquoi, dans une commune rurale, on ne pense pas la même chose que dans une commune urbaine. Au-delà de l'état des lieux, nous proposons quelques pistes de réflexion autour de la notion de **réseau social**, en précisant comment ce concept pourrait éventuellement fournir une grille de lecture de la stratification géographique des opinions. Ce chapitre s'adosse à une revue de la littérature sur les réseaux ; on y propose le calcul d'un indicateur de densité du réseau social, construit à partir des données de l'enquête sur « *les Conditions de Vie et les Aspirations des Français* ». Mais, il s'agit là seulement de premières réflexions qui devront faire l'objet de travaux ultérieurs.

Chapitre 1

Une description sommaire de l'espace français

I. L'espace résidentiel des Français

La question qui nous anime ici est donc la suivante : les opinions affichées par chacun sont-elles directement liées à la place qu'il occupe dans l'espace, notamment à la région où il réside et à la taille de la commune où il habite⁹ ? Plus précisément, la question posée est celle-ci : est-il possible d'associer à différentes zones de l'Espace –et lesquelles ?- des opinions ou des représentations bien spécifiques, qui ne seraient pas les mêmes dans d'autres zones précises ?

Tenter de répondre à ces questions nécessite une grande prudence. Surtout parce qu'en matière d'opinions, il existe de nombreux effets de structure. Par exemple, doit-on simplement constater que les communes rurales sont « naturellement » traditionalistes en matière de mœurs, ou ne doit-on pas plutôt rattacher leur relatif conservatisme à la sur-représentation qu'on y trouve de personnes âgées ? Entreprenons donc, avant toute chose, de caractériser l'espace, géographiquement et socialement.

L'espace est un terme vague qui renvoie chacun d'entre nous à un imaginaire singulier et variable¹⁰. Toutefois, la notion peut être appréhendée de façon objective grâce au lieu de résidence. Mais, même dans ce cas – où la définition est minimale et objective –, il y a plusieurs façons de décrire l'espace. Ainsi, dans l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* », le lieu de résidence peut être décrit à partir de quatre critères :

- La région.
- La taille d'agglomération.
- Le type d'habitat.
- Le type de logement.

⁹ Nous avons fait choix ici de retenir **l'espace de résidence**. C'est celui pour lequel nous disposons de plus d'informations ; mais on aurait pu aussi retenir, par exemple, **le lieu géographique d'exercice de l'activité professionnelle** si nous avions disposé de données précises suivies sur une longue période.

¹⁰ E. T. HALL, *La dimension cachée*, Paris Le seuil, 1978.

1. Les régions françaises sont inégalement peuplées

Le Tableau 1 présente la répartition de la population dans les huit régions françaises au début 1999. Le Bassin parisien est le plus peuplé (19 % de la population), dépassant ainsi légèrement la Région parisienne (17 %). A l'opposé, le Nord ne regroupe que 7 % de la population.

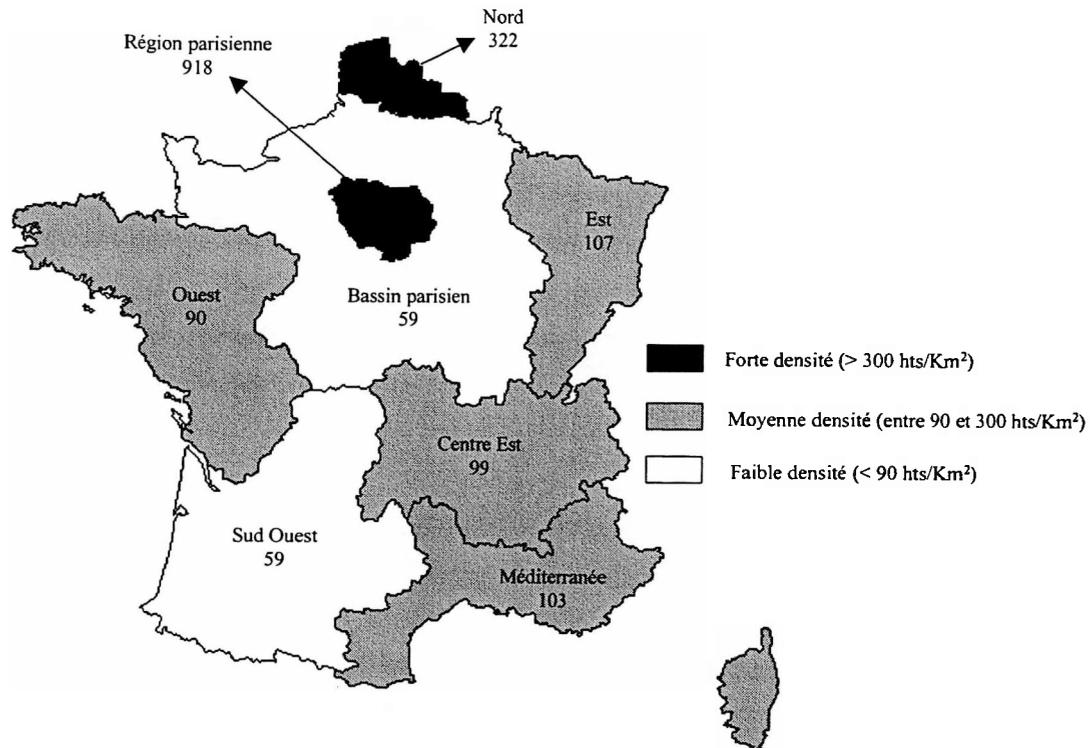
Tableau 1
Répartition de la population selon la région d'habitation

	<i>(en %)</i>
• Bassin parisien.....	19
• Région parisienne.....	17
• Ouest.....	14
• Centre-Est.....	12
• Méditerranée.....	12
• Sud-Ouest.....	11
• Est.....	9
• Nord.....	7
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

Cette information est, bien entendu, incomplète sans le calcul des densités de population (Graphique 1). La Région parisienne, avec 918 habitants au kilomètre carré, est ainsi, et de très loin, la zone géographique la plus dense : sur l'ensemble du territoire, la densité de population n'est, en effet, que de 101 hts/Km². Le Nord (322 hts/Km²) est également une région particulièrement dense, à l'inverse du Bassin parisien (59 hts/Km²) et du Sud-Ouest (59 hts/Km²). Pour mémoire, le Graphique 1 montre très nettement la fameuse « diagonale du désert », traversant la France du Nord-Est au Sud-Ouest.

Graphique 1
Densité de population dans les régions françaises
 (en habitants au kilomètre carré)



Source : à partir des données de l'INSEE et de l'IGN, 1998.

2. Les trois quarts de la population résident en ville

La seconde information concerne la taille de l'unité urbaine dans laquelle réside l'enquêté. Celle-ci fournit les principales tendances du paysage français (Tableau 2) :

- **La majeure partie de nos concitoyens résident en ville (73 %) ou, plus précisément, dans des zones ne correspondant pas à ce qu'on appelle habituellement l'habitat rural ;**
- 58 % demeurent dans des agglomérations de taille variable, mais situées en province ;
- 28 % habitent une grande ville (comptant plus de 100 000 âmes) ;
- Enfin, Paris et l'agglomération parisienne regroupent 15 % de la population.

Tableau 2

Répartition de la population, selon la taille de l'agglomération de résidence

	<i>(en %)</i>
• Moins de 2 000 habitants	27
• De 2 000 à 20 000 habitants	17
• De 20 000 à 100 000 habitants	13
• 100 000 habitants et plus	28
• Paris et agglomération parisienne.....	15
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

Bien entendu, ces agglomérations ne sont pas réparties aléatoirement sur le territoire (Tableau 3) :

- **Quatre régions ont un caractère relativement rural** : l'Ouest, le Sud-Ouest, le Bassin parisien et le Centre-Est. Dans ces zones, la part des personnes habitant une commune de moins de 2 000 habitants s'échelonne de 32 % (Centre-Est) à 43 % (Ouest).
- Inversement, plus d'une personne sur deux habitant le Nord et la Méditerranée (respectivement 58 et 52 %) résident dans une agglomération comptant plus de 100 000 habitants. Cette forte urbanisation témoigne de l'importance de mégapoles telle que Lille-Roubaix-Tourcoing ou Marseille-Toulon-Nice.
- Enfin, les agglomérations comptant entre 2 000 et 100 000 habitants sont réparties plus régulièrement sur l'ensemble du territoire, à l'exception notable – et évidente – de la Région parisienne.

Tableau 3
Taille de l'agglomération, selon la région

(en %)

	Moins de 2 000 habitants	De 2 000 à 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	100 000 habitants et plus	Paris et agglomération parisienne	Total
• Région Parisienne	4	4	3	1	88	100
• Nord	18	13	11	58	-	100
• Est	30	25	14	31	-	100
• Bassin Parisien	36	23	20	22	-	100
• Ouest	43	20	10	27	-	100
• Sud-Ouest	40	16	15	30	-	100
• Centre-Est	32	17	18	34	-	100
• Méditerranée	15	18	16	52	-	100
Ensemble de la population.	27	17	13	28	15	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

3. La zone d'habitation

Alors que les deux critères précédents, utilisés de façon habituelle dans les enquêtes grand public, décrivent l'espace géographique au sens large, le troisième situe l'interviewé dans son environnement immédiat : il s'agit de la zone où se trouve l'habitation. Il faut préciser que ce critère relève d'une définition plus subjective à laquelle l'enquêteur doit se référer dans l'enquête « *Aspirations et Conditions de Vie* ». Plus subjective, car la notion même de centre-ville, par exemple, peut parfois être utilisée dans une commune de banlieue.

Toujours est-il que **seule une petite minorité de nos concitoyens résident dans un habitat dispersé (7 %, cf. Tableau 4)**. Si l'on y ajoute les villages et les bourgs, on peut remarquer que 36 % de la population vivent dans des zones peu denses, alors que **les deux tiers (65 % exactement) résident dans une zone densément peuplée (ville, centre ville, périphérie ou banlieue)**.

Tableau 4
Zone où se trouve l'habitation

	(en %)
• Ville, centre ville	44
• Périphérie, banlieue	21
• Village, bourg	29
• Habitat dispersé	7
Total.....	100

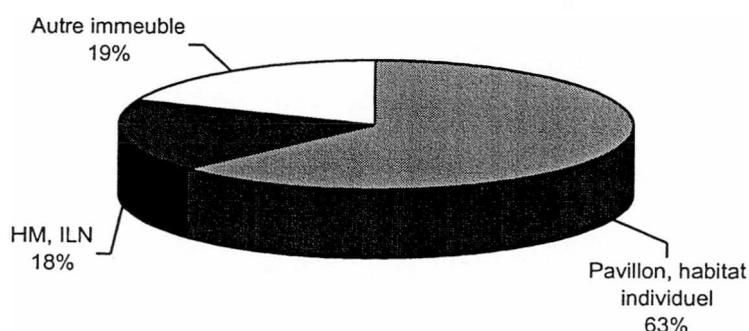
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

4. Les deux tiers des Français occupent un logement individuel

La dernière information disponible concerne le logement où vit l'enquêté :

- 63 % des résidents habitent un logement individuel ;
- 37 %, un logement collectif (HLM ou immeuble du secteur locatif privé).

Graphique 2
Le type de logement occupé



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

On notera néanmoins que la part de l'habitat individuel est très variable suivant la taille de l'agglomération de résidence. Ainsi, **dans les communes de moins de 2 000 habitants, moins de 10 % des enquêtés vivent dans un logement collectif** (91% disposent d'un logement individuel, cf. Tableau 5). A l'inverse, **dans l'agglomération parisienne, il est plus fréquent de résider dans un immeuble que dans un pavillon** : 65% des Franciliens habitent un logement collectif, contre 37% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Tableau 5

Le type de logement occupé, selon la taille d'agglomération de résidence

(en %)

	Moins de 2 000 habitants	Plus de 2 000 habitants	Paris et agglomération parisienne	Ensemble
• Logement individuel.....	91	57	35	63
• Logement collectif.....	9	43	65	37
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

II. Choisir une variable synthétique de description de l'espace

1. Deux oppositions structurent l'espace français

L'étude de l'implantation géographique de la population et de certaines caractéristiques du logement occupé (zone d'habitat, type de logement) permet de décrire « l'espace résidentiel », disons l'espace de référence de nos concitoyens. Mais l'analyse « à plat », bien qu'elle décrive assez bien la morphologie spatiale, ne fait pas apparaître d'éléments structurants, de pôles autour desquels on pourrait bâtir une variable synthétique de description de l'espace.

Nous avons donc tenté de dépasser ce premier stade, afin d'étudier les relations, les associations et les oppositions existant entre ces différentes variables. Nous avons réalisé, à cette fin, une analyse des correspondances multiples (ACM), afin de synthétiser l'ensemble des données disponibles, et de **construire un « espace de l'espace géographique »**.

Sa construction repose sur cinq variables actives. Les quatre premières ont été sommairement décrites précédemment :

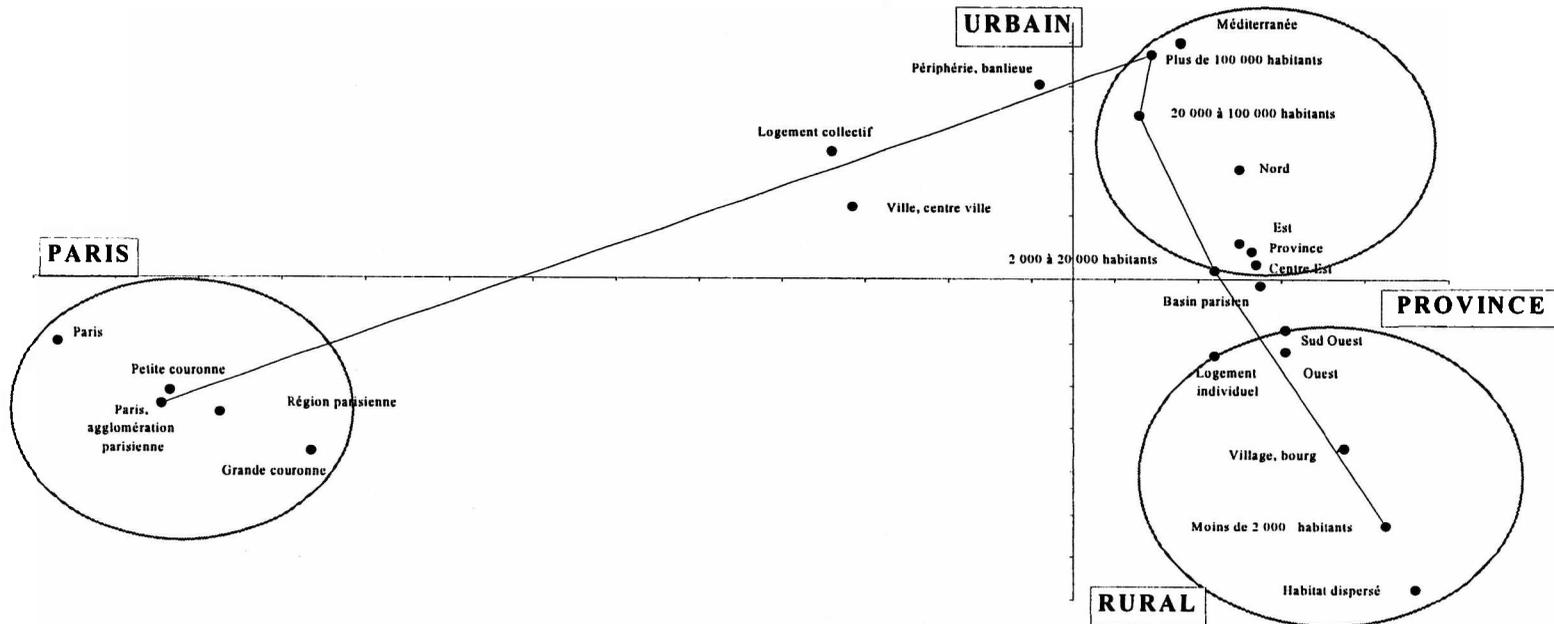
- La région d'habitation de l'enquêté (8 modalités),
- La taille de l'agglomération (5 modalités),
- La zone d'habitation (4 modalités),
- Le type de logement (2 modalités).

Une cinquième variable a, de plus, été ajoutée : elle permet de séparer, au sein des individus habitant la Région parisienne, ceux qui résident à Paris *intra muros*, dans la petite ou dans la grande couronne¹¹.

Les résultats de l'analyse sont représentés par le plan factoriel du Graphique 3 ; ce plan rend compte de 28 % de l'inertie totale du nuage de points.

¹¹ Il s'agit donc d'une variable à 4 modalités : province, Paris *intra muros*, petite couronne, grande couronne.

Graphique 3
L'espace géographique français
 (projection des variables actives)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

➤ *L'axe Paris – Province (axe horizontal)*

Le premier facteur contribue à 18 % de l'inertie totale du nuage.

L'ensemble des régions participe fortement à la formation de cette dimension (28 %). Toutefois, **c'est la Région parisienne qui y contribue le plus (23 %)**. Cet axe n'oppose donc pas tant les régions entre elles, que les Franciliens aux provinciaux.

Cette analyse est corroborée par la taille d'agglomération, qui entre, elle aussi, pour 29 % dans la formation de cet axe ; là encore, **c'est l'agglomération parisienne qui apporte la contribution la plus importante (23 %)**.

Enfin, le lieu d'habitation joue également : **ce sont les trois catégories relatives à l'Ile-de-France qui sont les plus déterminantes** (la petite couronne 10 %, la grande couronne 9 % et Paris 5 %).

C'est donc la Région parisienne, « déclinée » sous ses différentes formes, qui engendre la formation de l'axe horizontal (Graphique 3). L'addition des modalités se rapportant à l'Ile-de-France explique 69 % de ce premier axe. Le schéma ainsi obtenu est assez conforme à la représentation que l'on se fait communément de l'espace français : **la capitale et sa zone d'influence s'opposent au reste du territoire**.

Dans un second temps, on observe que **cet antagonisme s'accroît légèrement à mesure que la taille d'agglomération diminue** : la distance séparant l'agglomération parisienne des villes de plus de 100 000 habitants est moindre que celle séparant Paris des communes rurales. Cette représentation graphique semble donc indiquer que **les différences entre Paris et les communes provinciales s'accroissent lorsque celles-ci sont peu peuplées**.

➤ *L'axe d'urbanisation (axe vertical)*

Le deuxième axe représente 11 % de l'inertie totale du nuage.

Deux groupes de variables contribuent nettement à sa formation : la zone où se trouve l'habitation (29 %), mais **surtout la taille de l'agglomération de résidence (42 %)**. Sur cet axe, la modalité « Paris et agglomération parisienne » est faiblement déterminante (3 % de la contribution). Parallèlement, les agglomérations de moins de 2 000 habitants

et celles qui en comptent plus de 100 000 contribuent ensemble, pour 16 %, à la formation de l'axe 2.

La projection des variables sur l'axe vertical classe donc les communes selon leur taille : les communes rurales se localisent au Sud du graphique, tandis que les villes de plus de 100 000 habitants se projettent au Nord. Les agglomérations comptant de 2 000 à 20 000 habitants et celles regroupant de 20 000 à 100 000 individus s'intercalent entre ces deux extrêmes. **Enfin, dans cet ordonnancement, l'agglomération parisienne n'est pas classée. Elle est « hors hiérarchie », se situant plutôt au milieu de l'axe vertical.**

Les régions s'ordonnent également suivant ce principe. La région Méditerranée se situe le plus au Nord de l'axe, car pratiquement un méditerranéen sur deux réside dans une commune de plus de 100 000 habitants (cf. Tableau 3 , p. 14). A l'opposé, l'Ouest et le Sud-Ouest se situent dans le quadrant inférieur droit, ces deux régions restant marquées par la ruralité.

2. Retenir la variable : « taille d'agglomération de résidence »

En résumé, l'espace géographique français est structuré par **deux oppositions principales** :

- Paris se distingue de la Province ;
- Les agglomérations urbaines se démarquent des agglomérations rurales.

Or, il se trouve que la variable « taille d'agglomération de résidence » rend fidèlement compte de cette double opposition : elle sépare, d'un côté, l'agglomération parisienne des communes provinciales ; elle distingue, d'autre part, les communes provinciales selon leur importance.

Revenons brièvement sur le Graphique 3 (p. 18). On distingue trois groupes de points :

- * Le premier d'entre eux est situé en bas à gauche : il réunit Paris et les communes de l'agglomération parisienne.
- * Le second figure en bas à droite : il regroupe les communes rurales.
- * Enfin, le troisième est situé en haut à droite : on y trouve les villes situées en Province.

Compte tenu de la morphologie de ce graphique, il semble donc pertinent de concevoir que l'espace résidentiel français se compose **de trois groupes relativement opposés** :

- **Les communes rurales,**
- **Les communes urbaines provinciales,**
- **Paris et les communes de l'agglomération parisienne.**

III. La stratification sociale de l'espace français

Examinons maintenant si à ces caractéristiques « physiques » de l'espace français (répartition géographique de la population), correspond une composition sociale particulière.

Car si les opinions de chaque individu sont liées à son appartenance socio-démographique, et que l'espace n'est pas « socialement homogène », il est probable que les opinions différeront d'un lieu à l'autre, suivant qu'une catégorie sociale y sera plus ou moins représentée.

Bien entendu, on sait déjà qu'il n'existe pas d'homogénéité sociale de l'espace. Divers travaux ont déjà été réalisés sur ces sujets. Citons en quelques-uns :

- ✓ N. Tabard a montré l'influence de la morphologie socio-économique du lieu d'habitat sur les comportements de consommation¹².

¹² N.TABARD (1985), « Structure économique des communes, reproduction, consommation », *Consommation*, CREDOC, n°1, 1985, p. 61-83.

- ✓ D. Pumain et T. Saint-Julien ont expliqué comment la tertiarisation de l'économie s'est traduite par une fixation de la main-d'œuvre peu qualifiée dans les zones périphériques des grands centres urbains¹³.
- ✓ On sait aussi que les bassins d'emploi agissent sur la dynamique de peuplement¹⁴ : les individus résident la plupart du temps à proximité de leur lieu de travail.
- ✓ Dans un autre domaine, les travaux sur les réseaux familiaux¹⁵ rappellent que les individus ne sont pas aléatoirement dispersés dans l'espace¹⁶. **Autrement dit, certaines règles de peuplement déterminent la stratification sociale de l'espace ; on peut être sûr que les individus ne sont pas répartis au hasard.**

Nous pouvons, nous-mêmes, constater qu'il y a bien existence d'une stratification de l'espace territorial. Cette visualisation apparaît quand on projette, à titre illustratif, les principales variables socio-démographiques dans le plan factoriel déjà commenté (Graphique 4). On observe notamment :

- Une certaine proximité des cadres supérieurs, des diplômés du supérieur et des titulaires de revenus élevés avec la Région parisienne.
- Les femmes au foyer, les revenus faibles (inférieurs à 10 000 F. par mois) se projettent plutôt, quant à eux, dans la zone relative aux villes de province.
- Les travailleurs indépendants, les personnes âgées et les retraités figurent dans le quadrant inférieur droit du graphique (communes rurales).
- Enfin, les moins de 25 ans et les étudiants se caractérisent par leur appartenance aux zones urbaines.

¹³ D. PUMAIN, T. SAINT-JULIEN, « Fonctions et hiérarchies des villes françaises », *Annales de Géographie*, n°470, juillet-août 1976.

¹⁴ G. POURCHER, *Le peuplement de Paris. Origines régionales — composition sociale, attitudes et motivations*, Paris, INED-PUF, 1964.

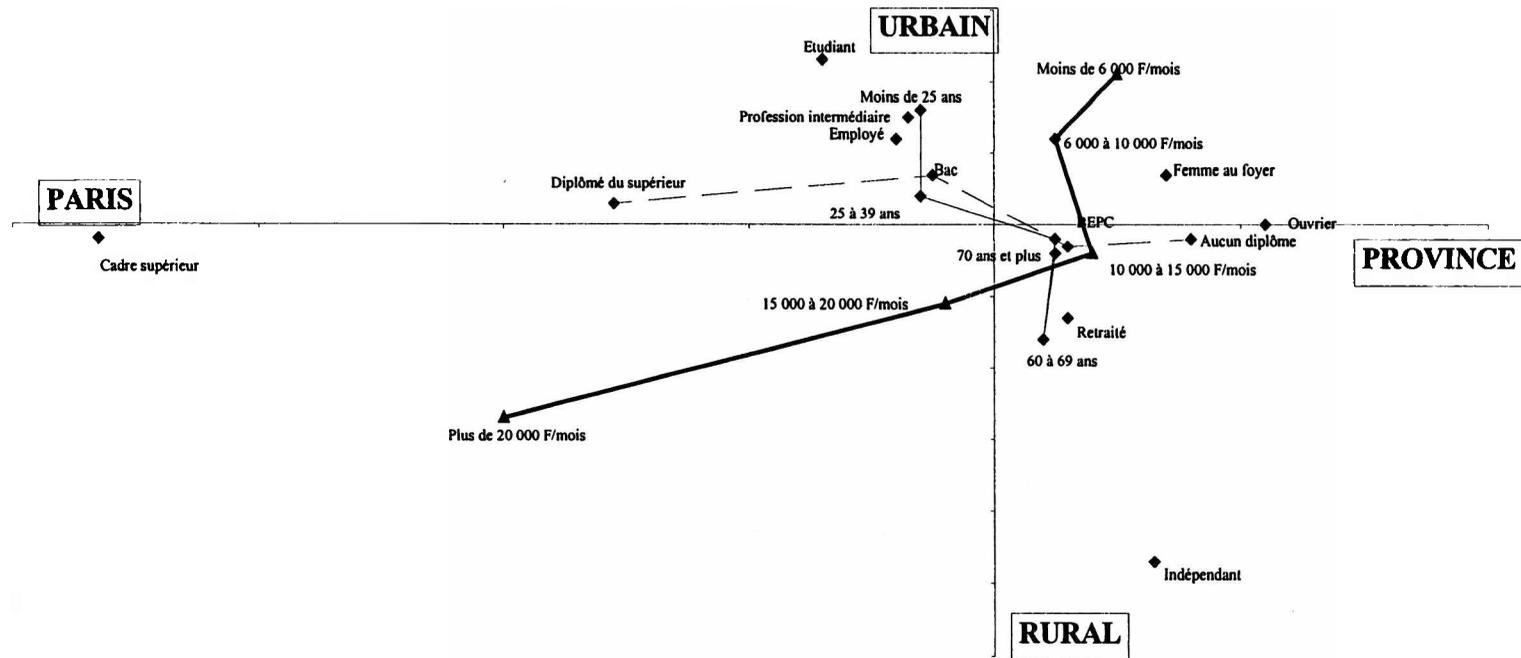
¹⁵ C. BONVALET, « La famille et le marché du logement : une logique cachée », in SEGALIN (éd.), *Jeux de familles*, Paris, Presse du CNRS, 1991.

¹⁶ La situation d'un parent dans une rue ou un immeuble est parfois déterminant pour trouver un logement en location ; l'entraide entre parents accroît alors la proximité résidentielle.

D'ailleurs, plus généralement, le graphique 4 met en évidence un effet d'âge et un effet diplôme :

- La population rajeunit à mesure qu'elle s'urbanise.
- L'absence de diplômes caractérise la province ; le niveau de formation élevé, la Région parisienne.

Graphique 4
L'espace géographique français
 (Projection des variables illustratives, échelle dilatée)



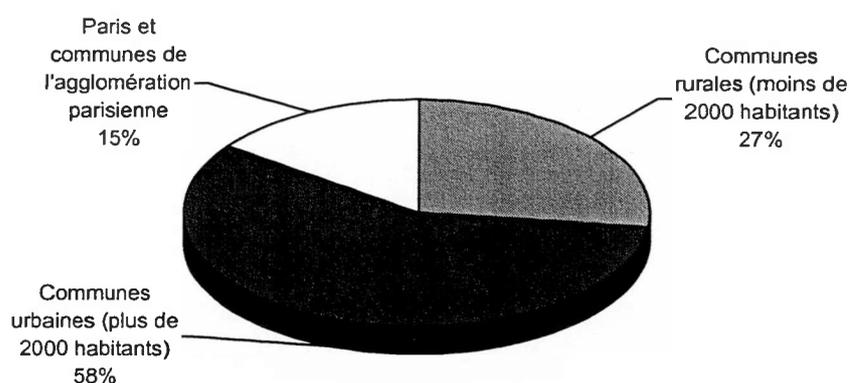
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

On peut analyser la composition sociale de l'espace un peu plus en détail, en utilisant la variable « taille d'agglomération en trois classes », déjà évoquée précédemment. Elle distingue (Graphique 5) :

- ✓ Les communes rurales (moins de 2 000 habitants),
- ✓ Les communes urbaines provinciales (plus de 2 000 habitants),
- ✓ Paris et les communes de l'agglomération parisienne.

Graphique 5

Répartition de la population selon les trois zones retenues



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

- Les communes rurales sont caractérisées par une **sur-représentation des sexagénaires** (16%, contre 13% en moyenne dans la population française, cf. Tableau 6), des ouvriers (19%, contre 16%), ainsi que des travailleurs indépendants (11%, contre 7%). Corrélativement, on y trouve moins de jeunes (10%, contre 13%), moins d'étudiants (4%, contre 6%), moins de diplômés du supérieur (14%, contre 19%), et surtout deux fois moins de cadres supérieurs (3%, contre 6%). Ces caractéristiques mises à jour, on comprend que **la composition sociale des campagnes françaises est un terrain favorable au développement des opinions plutôt traditionalistes.**

- **Les villes de Province, qui rassemblent 58% de la population, répondent à une stratification sociale assez comparable à celle de la France prise dans son ensemble.** Tout au plus remarque-t-on une moindre représentation des professions indépendantes (5%, contre 7% en moyenne sur le territoire) et des titulaires de revenus élevés (10%, contre 14%). **Dans ce type d'agglomération, on peut donc s'attendre à rencontrer des opinions « médianes », reflétant *a priori* l'opinion moyenne.**
- Comme on pouvait s'en douter, **Paris et les communes de l'agglomération parisienne rassemblent des individus parmi les mieux lotis :** trois fois plus de cadres supérieurs (17%, contre 6%), environ deux fois plus de diplômés du supérieur (32%, contre 19%) et de ménages aisés (30%, contre 14%); deux fois moins d'ouvriers (8%, contre 16%), moins de femmes au foyer (9%, contre 14%), moins d'individus particulièrement démunis (ceux qui disposent de revenus mensuels inférieurs à 6 000 Francs dans leur foyer ne représentent que 9% de la population, contre 15% en moyenne). **En conséquence, les habitants de l'agglomération parisienne devraient se singulariser par leurs opinions modernistes.**

Tableau 6
La stratification sociale suivant la taille de l'agglomération de résidence

(en %)

	Communes rurales	Communes urbaines provinciales	Paris et communes de l'agglomération parisienne	Ensemble
Sexe				
· Homme	50	46	46	47
· Femme	50	54	54	53
Age				
· Moins de 25 ans	10	13	13	13
· 25-39 ans.....	32	32	34	32
· 40-59 ans.....	29	31	28	30
· 60-69 ans.....	16	11	14	13
· 70 ans et plus	12	13	11	12
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	31	28	17	27
· Bepc, technique (inf. au Bac).....	39	38	32	37
· Bac, niveau Bac	16	16	18	16
· Diplôme du supérieur.....	14	18	32	19
Profession				
· Indépendant.....	11	5	7	7
· Cadre supérieur.....	3	5	17	6
· Profession intermédiaire	10	12	13	11
· Employé.....	13	18	17	16
· Ouvrier.....	19	17	8	16
· Reste au foyer	14	15	9	14
· Retraité.....	26	20	22	22
· Autre inactif (étudiant princip.) ..	4	7	7	6
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 Francs.....	13	17	9	15
· De 6 000 à 9 999 Francs	25	26	20	25
· De 10 000 à 14 999 Francs	26	24	19	24
· De 15 000 à 20 000 Francs	14	13	16	14
· Plus de 20 000 Francs	12	10	30	14
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1999.

Ceci étant, on peut bien entendu également projeter, dans le même espace, à titre de variables illustratives - comme on vient de le faire pour un certain nombre de critères socio-démographiques -, toute une série d'opinions et de perceptions enregistrées dans l'enquête. Nous n'avons cependant pas procédé ici à cette projection puisqu'on voit bien que l'espace géographique n'est pas socialement homogène. Ce que cette projection ferait apparaître ne serait rien d'autre, dans ces conditions, que des effets de structure (par exemple, on serait plus moderniste dans la Région parisienne puisqu'on y trouve une sur-représentation de cadres supérieurs ; on serait plus traditionaliste dans les communes rurales puisqu'on y observe une sur-représentation de sexagénaires, ...).

Afin d'éviter cet *artefact*, il nous faut recourir à d'autres méthodes statistiques, à des **techniques qui puissent nous permettre d'apprécier l'impact propre de chaque facteur** (par exemple, l'influence propre de la commune de résidence sur chaque opinion), **toutes choses égales par ailleurs** (c'est-à-dire en **neutralisant**, par exemple, les effets spécifiques de l'âge, du revenu, de la PCS ou du niveau de diplôme). C'est à cela que nous allons nous consacrer au Chapitre 2.

Il reste qu'on peut vérifier si la stratification sociale de l'espace, telle qu'on vient de l'observer, n'est pas elle-même biaisée par d'éventuels effets de structure. Par exemple, le fait que de nombreux diplômés du supérieur habitent dans l'agglomération parisienne est-il imputable à cette agglomération elle-même ou à la sur-représentation qu'on y observe de cadres supérieurs ?

Pour répondre à cette question, on trouvera, à l'annexe I, une analyse complémentaire, basée sur la réalisation de régressions logistiques ; elle met en évidence que les constats précédents sur la stratification sociale de l'espace ne sont pas liés à de seuls effets structurels :

- **Ce sont les effets « revenus » et « profession-catégorie sociale d'appartenance » qui sont prépondérants dans le fait de résider dans l'agglomération parisienne : les cadres supérieurs ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité forte d'y habiter, et les femmes au foyer ou les ouvriers de ne pas y résider. De même, au-delà de 15 000 Francs par mois, la probabilité de résider dans l'agglomération parisienne est élevée.**

- **L'effet « niveau de formation » est fortement significatif dans le fait de résider en habitat dispersé** : la probabilité d'y habiter est d'autant plus forte que le niveau de formation est faible. Mais c'est l'effet du statut professionnel qui est déterminant dans les communes rurales : **les travailleurs indépendants** ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité 2,8 fois plus élevée d'habiter dans une commune rurale que les employés (et 2,5 fois plus élevée que les cadres).

L'espace géographique n'est donc pas socialement homogène. Cette hétérogénéité repose sur une opposition Région parisienne/Province d'un côté, communes provinciales urbaines/communes rurales de l'autre. On note d'ailleurs qu'en dehors de la Région parisienne, chacune des régions françaises constitue un ensemble d'homogénéité assez comparable. On y trouve en effet quasiment les mêmes structures socio-démographiques (voir annexe II). Les ouvriers sont - proportionnellement - aussi nombreux dans le Nord de la France (ils représentent 18 % de la population de cette région) que dans le Sud-Ouest (18 %) ; les retraités ne sont pas plus nombreux en Méditerranée (22 %) que dans l'Est (22 %), et on trouve autant de jeunes de moins de 25 ans dans l'Ouest (10 %) que dans l'Est ou le Centre-Est (10-11 %).

Bref, en dépit d'une forte variabilité de la densité de population dans les régions de province, la stratification sociale y est quasiment homothétique.

Chapitre 2

L'influence du lieu de résidence sur les opinions

L'espace géographique de notre pays, et son peuplement, obéissent donc, nous venons de le voir, à certaines logiques sociales et démographiques. Il convient maintenant de **déterminer si l'inscription dans un espace géographique précis influe sur les opinions que l'on affiche**. Bien entendu, cette analyse doit être effectuée, opinion par opinion, domaine par domaine, afin d'apprécier si l'influence du lieu de résidence touche seulement certaines attitudes ou jugements précis de la population - et lesquels -.

Répondre à cet objectif nécessite évidemment d'éliminer d'éventuels effets de structure : c'est la raison pour laquelle nous avons utilisé des modèles logistiques¹⁷. Ces régressions permettent de mesurer l'influence, **toutes choses égales par ailleurs**, des différents déterminants socio-démographiques sur la formation des opinions. Au sein de ces déterminants, figure, bien sûr, la variable synthétique de localisation choisie au chapitre 1 comme étant la plus significative des différences géographiques (taille d'agglomération en trois postes). Cinq autres déterminants socio-démographiques ont été retenus : l'âge, le revenu, le niveau de formation, la profession-catégorie sociale et le sexe.

De fait, nous nous proposons de mesurer l'influence intrinsèque de **chaque situation** sur toute une série d'opinions, de façon à déterminer :

1. Si la taille de l'agglomération de résidence exerce un effet propre (toutes choses égales par ailleurs) sur chaque opinion.
2. Si d'**autres** déterminants socio-démographiques exercent aussi une influence sur les mêmes opinions, et si cette influence est plus forte ou moins forte que celle liée à la taille d'agglomération de résidence.

Nous pourrions ainsi, en quelque sorte, différencier, en ce qui concerne la formation des opinions, les « effets géographiques » des effets sociaux.

Quatre grandes séries d'attitudes ont été retenues pour cette analyse. Elles devaient répondre, pour l'essentiel, à trois caractéristiques : d'abord, évidemment, être disponibles dans l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* » ; ensuite, être significatives des principaux courants d'opinions (pessimisme-optimisme,

¹⁷ M. MARPSAT, D. VERGER, *L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en œuvre de modèles de modèles de régression qualitatifs. Notes 1 : les modèles à résidus logistiques ou normaux (LOGIT, PROBIT)*, Document de travail INSEE, 1991, n°F9110.

traditionalisme-modernisme, conservatisme-réformisme, etc.) ; enfin, être disponible dans l'enquête à deux périodes éloignées dans le temps.

Notre objectif est, en effet, non seulement de déterminer si la localisation géographique (vue à travers notre variable en trois postes) a aujourd'hui une influence intrinsèque sur certaines opinions, mais aussi d'apprécier **si cette influence s'est amoindrie, s'est amplifiée ou est restée stable dans le temps.**

Les quatre grands domaines d'attitudes retenus sont les suivants :

- Les demandes de transformation de la société. La crainte face au développement de l'informatique.
- La perception de l'évolution des conditions de vie, passées et à venir.
- Les opinions sur le cadre de vie et sur l'état de l'environnement.
- Quelques opinions sur les mœurs (traditionalisme – modernisme), les inquiétudes et la perception de son état de santé.

Une première section fournit **une présentation synthétique** des résultats. Les sections 2 à 5 analysent les effets propres de la localisation géographique (et des autres variables socio-démographiques) **dans chacun des quatre grands domaines d'opinions** retenus. La sixième section est consacrée à l'analyse de **l'évolution**, ces seize dernières années, de l'influence du lieu de résidence sur les attitudes.

Section I - Présentation synthétique des principaux résultats

Si l'on se réfère aux années récentes (ici 1998-1999), **la taille d'agglomération de résidence apparaît bien comme un facteur déterminant de la distribution des opinions** : sur les 15 opinions étudiées, la localisation géographique est significativement déterminante dans 66% des cas. Mieux, **le lieu de résidence est une des variables qui influe le plus souvent dans la formation des opinions** : elle prend la première place *ex-aequo*, avec les deux autres critères que sont **le niveau de formation et l'âge.**

Ainsi, pour l'ensemble des questions étudiées, on a mesuré le nombre de fois où une variable apparaît comme significative¹⁸ : la hiérarchie est fournie au Tableau 7.

Tableau 7
Hiérarchie des facteurs explicatifs des disparités d'opinion (1998-1999)
- Résultats issus de régressions logistiques -

	Nombre de cas où la variable est un facteur explicatif de l'opinion
• Taille d'agglomération	66%
• Diplôme	66%
• Age	66%
• Profession	53%
• Revenu.....	46%
• Sexe	40%

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

D'autre part, si l'on se réfère à une plus longue période, on observe que le lieu de résidence est resté, depuis seize ans, un élément structurant de la répartition des opinions. 87% des opinions qui étaient déterminées par notre variable géographique au début des années 80 le sont toujours en 1998-1999 (cf. Tableau 8)¹⁹. Dans l'intervalle, 13% qui ne l'étaient pas, le sont devenues. Ce résultat mérite attention car un travail antérieur du département²⁰ avait montré qu'en valeur absolue, les disparités spatiales en matière d'opinions avaient diminué entre 1978 et 1990. Le paradoxe s'explique par des effets de structure : la convergence spatiale en valeur absolue tient en grande partie à une recomposition sociale de l'espace ; depuis 16 ans, la population des communes rurales s'est « enrichie », en même temps que le niveau de formation y a crû²¹, rattrapant ainsi un certain retard. Cette homogénéisation de l'espace s'est donc traduite

¹⁸ On considère que la variable associée est déterminante dès qu'une modalité est significative. Ce choix méthodologique introduit cependant un risque de première espèce : les variables présentant de nombreuses modalités sont susceptibles d'apparaître plus souvent déterminantes dans la mesure où, compte tenu de la taille des échantillons, la variance de chaque modalité est amplifiée ; à l'opposé, les variables à trois modalités présentent des variances réduites, et risquent alors de ne pas apparaître comme déterminantes. **On sous-estime donc probablement l'influence de la taille d'agglomération (qui ne comporte que trois modalités), notamment par rapport à l'âge (6 modalités).**

¹⁹ Les calculs ont été, à chaque fois, réalisés sur deux phases cumulées, afin de « lisser » les opinions. Pour les années récentes, ont été retenues les vagues cumulées de 1998-1999. Pour le début de la période d'observation, ce sont les données cumulées de 1982-1983 qui ont été retenues.

²⁰ A. DUFOUR, J.-L. VOLATIER, *L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques (une tentative de synthèse)*, Cahier de recherche n°41, février 1993.

²¹ Voir le Tableau A7 à l'annexe IV.

par une convergence des opinions, en valeur absolue. Mais, en dépit de ces tendances lourdes, il reste que la localisation spatiale demeure aujourd'hui, toutes choses égales par ailleurs, un critère discriminant des attitudes. Nous ferons plus loin l'hypothèse que les *réseaux de sociabilité locaux* sont peut-être un élément, parmi d'autres, d'explication de la persistance de ces spécificités spatiales (cf. Chapitre 3).

Tableau 8
La taille d'agglomération a-t-elle un rôle sur la formation des opinions ?
Comparaison en début et en fin de période
 - Résultats issus de régressions logistiques -

	Effet significatif en 1982-1983	Effet significatif en 1998-1999
Opinions sur le fonctionnement de la société		
• Estime que la société doit se transformer profondément	Oui	Oui
• Considère que les réformes doivent être progressives.....	Oui	Non
• Pense que la justice fonctionne plutôt bien	Non	Oui
• Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable.....	Oui	Oui
Perception de l'évolution passée et à venir des conditions de vie		
• S'impose régulièrement des restrictions.....	Oui	Oui
• Evolution positive du niveau de vie personnel.....	Non	Non
• Evolution positive du niveau de vie des Français.....	Non	Non
• Considère que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années	Oui	Non
Opinion sur le cadre de vie et l'environnement		
• Opinion positive sur son cadre de vie.....	Oui	Oui
• Pense que l'état de l'environnement dans sa région est bon*.....	Oui	Oui
• Pense que l'état de l'environnement en France est bon*.....	Oui	Oui
• Pense que l'état de l'environnement dans le monde est bon*	Non	Non
Opinion et attitudes individuelles		
• Estime que par rapport aux personnes de son âge, son état de santé est satisfaisant	Non	Oui
• Traditionaliste en matière de moeurs	Oui	Oui
• Plutôt inquiet.....	Oui	Oui
Proportion d'opinions déterminées par la taille d'agglomération.	66%	66%

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

*Ces données n'ont été insérées dans l'enquête, à la demande d'EDF, qu'en 1992. Pour ces questions, la période de « départ » n'est donc pas 82-83, mais 92-93.

Enfin, troisième élément qui ressort de nos analyses, si l'on ne se réfère plus seulement au **nombre** d'opinions sur lesquelles l'effet de la taille d'agglomération est significatif, mais qu'on s'intéresse au degré de significativité de cette influence, on observe que :

- La taille d'agglomération de résidence joue depuis 10 ans **un rôle croissant** dans les jugements portés sur l'environnement. Comparés aux ruraux, les urbains - et plus particulièrement les Franciliens - se sentent de moins en moins bien dans leur région. Jamais les écarts géographiques de perception sur l'état de l'environnement n'ont été aussi forts.
- **En matière de mœurs, la localisation géographique est aujourd'hui un peu moins prégnante** que ce soit en valeur absolue, ou toutes choses égales par ailleurs : le « modernisme » se diffuse maintenant plus vite dans les communes rurales que dans les zones urbaines. Tout se passe comme si les valeurs modernistes étaient « contagieuses » : elles se propagent de proche en proche, de sorte que les ruraux perdent, mais progressivement, leur relatif traditionalisme.

Le Tableau 9 résume l'ensemble des effets de la taille d'agglomération sur chacune des opinions analysées. On y vérifie que l'influence de la localisation géographique se traduit à la fois par un effet linéaire de la densité urbaine, et par une opposition Paris/Province.

Tableau 9

Effet de la taille d'agglomération sur différentes opinions, en 1998-1999
(Résumé des résultats issus des régressions logistiques)

	Communes rurales	Communes urbaines de province	Paris et communes de l'agglomération parisienne
Opinions sur le fonctionnement de la société			
• Estime que la société doit se transformer profondément	⊖⊖	⊖	Ref.
• Considère que les réformes doivent être progressives	n. s.	n. s.	n. s.
• Pense que la justice fonctionne plutôt bien.....	⊕⊕	⊕	Ref.
• Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .	⊖⊖	⊖	Ref.
Perception de l'évolution passée et à venir des conditions de vie			
• S'impose régulièrement des restrictions	⊖⊖	⊖	Ref.
• Evolution positive du niveau de vie personnel	n. s.	n. s.	n. s.
• Evolution positive du niveau de vie des Français	n. s.	n. s.	n. s.
• Considère que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années	n. s.	n. s.	n. s.
Opinion sur le cadre de vie et l'environnement			
• Opinion positive sur son cadre de vie	⊕⊕	⊕	Ref.
• Pense que l'état de l'environnement dans sa région est bon.....	⊕⊕	⊕	Ref.
• Pense que l'état de l'environnement en France est bon	⊖	⊖	Ref.
• Pense que l'état de l'environnement dans le monde est bon.....	n. s.	n. s.	n. s.
Opinion et attitudes individuelles			
• Estime que par rapport aux personnes de son âge, son état de santé est satisfaisant.....	⊕⊕	⊕	Ref.
• Traditionaliste en matière de moeurs	⊕⊕	⊕	Ref.
• Plutôt inquiet.....	⊖⊖	⊖	Ref.

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture du tableau : n. s. : effet non significatif ; ⊖ faible effet négatif ; ⊕ faible effet positif ; ⊕⊕ fort effet positif ; ⊖⊖ fort effet négatif.

Section II – Effet de la taille d'agglomération sur les opinions relatives au fonctionnement de la société

L'avis de nos concitoyens sur la société, et sur ses institutions, est pris en compte dans l'enquête à travers les réponses à quatre questions :

- Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?
- Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ?
- Étant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France aujourd'hui ?
- Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose souhaitable, une chose peu souhaitable mais inévitable, ou une chose regrettable et dangereuse ?

1. La société française doit se transformer

En 1998-1999, **80 % de nos concitoyens estiment que la société française a besoin de se transformer profondément**. Toutes choses égales par ailleurs, cette opinion provient aussi souvent des hommes que des femmes (*cf.* Tableau 10, p. 44). Par contre, le désir de changement ne cesse de s'accroître avec l'âge : les septuagénaires revendiquent 1,6 fois plus souvent que les 25-39 ans un changement de société²². Inversement, les étudiants et les cadres émettent plus rarement ce souhait. Tout se passe comme si l'appartenance à un milieu favorisé engendrait un certain conservatisme.

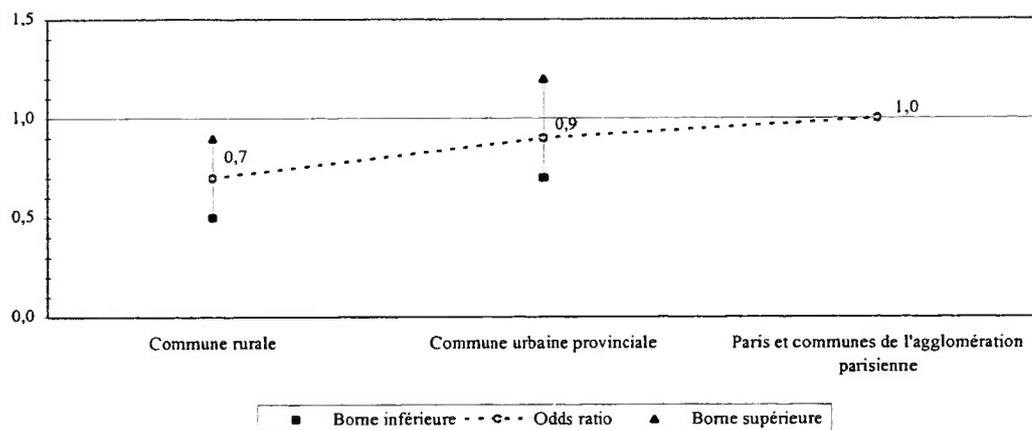
Toutefois, ces critères socio-démographiques ne sont pas les seuls à exercer une influence sur l'opinion. L'implantation géographique est également prégnante : toutes choses égales par ailleurs, **les ruraux estiment plus rarement que la société doit se transformer profondément** (1,4 fois moins souvent que les Parisiens, *cf.* Graphique 6).

²² Ce résultat est donné par l'*odds ratio*. L'*odds ratio* rapporte, pour une population donnée, la probabilité de connaître un événement à la probabilité de ne pas le connaître, en fonction d'une population de référence. Dans le cas présent, seul l'*odds ratio* estimé pour les 40-59 ans est validé au seuil de 5 %. Cependant, le risque augmentant constamment avec l'âge, on peut considérer que l'ensemble de la tendance est significative, et que l'*odds ratio* des plus de 70 ans est validé (M. MARPSAT, D. VERGER, *op. cit.*, note 17).

Graphique 6

**Individus estimant que la société doit se transformer profondément,
selon la taille d'agglomération de résidence**

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 10 –



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les ruraux sont 0,7 fois plus (soit 1,4 fois moins) favorables que les Franciliens à des changements profonds de la société. Les bornes inférieures et supérieures de significativité sont fixées au seuil de 5 %. Lorsque celles-ci ne recouvrent pas le seuil de 1, défini par la modalité de référence, l'odds ratio est significatif au seuil de 5 %.

Cette conclusion est d'autant plus remarquable que les effets de l'âge, du revenu et de la catégorie sociale sont neutralisés par le modèle logistique. Cela revient donc à dire qu'il existe bien une « communauté d'opinions » propre aux ruraux, teintée d'un certain conformisme sociétal. Cette opposition au changement est peut-être une réaction aux bouleversements intervenus dans le monde rural (faillites agricoles, disparition des commerces, exode rurale, crise identitaire, etc.).

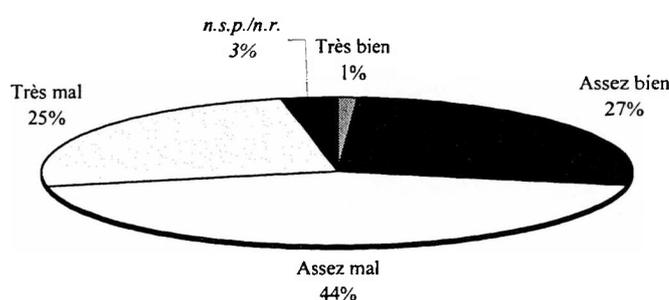
Par ailleurs, en 1998-1999, une large majorité (58 %) de ceux qui souhaitent une transformation de la société aspirent plutôt à des réformes progressives. Quelques caractéristiques jouent sur la formation de cette opinion (cf. Tableau 10, p. 44). Mais il s'agit uniquement des caractéristiques sociales des enquêtés (revenus et niveau de formation). Ruraux, provinciaux et Parisiens n'émettent donc pas sur cette question des opinions significativement différentes, toutes choses égales par ailleurs.

2. Le fonctionnement de la justice

Seulement 28 % de nos concitoyens considèrent que la justice fonctionne plutôt bien en France (1 % très bien et 27 % assez bien, cf. Graphique 7).

Graphique 7

Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France aujourd'hui ?



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

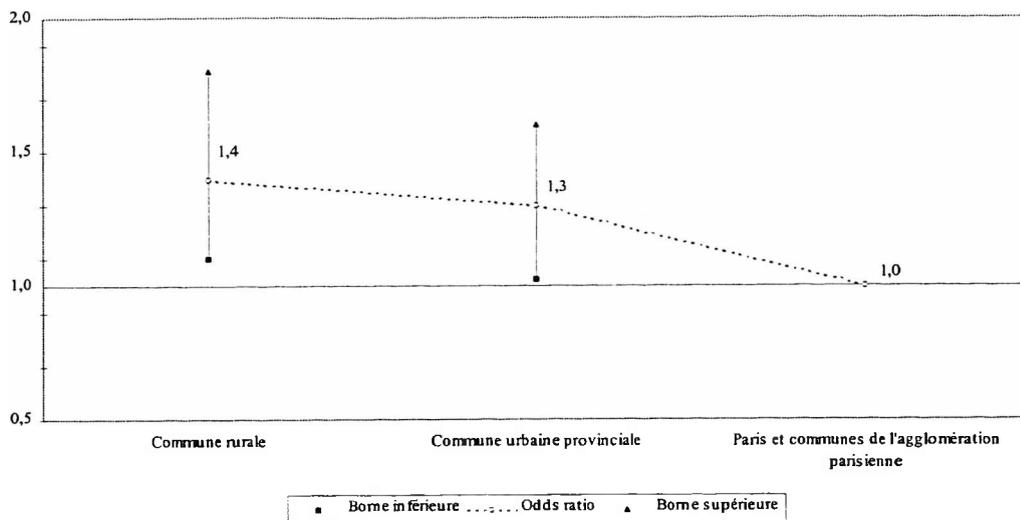
Les indépendants, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires se montrent à cet égard plus critiques que les employés.

Mais si les caractéristiques sociales jouent finalement assez peu (Tableau 10, p. 44), **l'inscription géographique est déterminante** : la confiance dans la justice est bien plus largement répandue dans les petites agglomérations.

Graphique 8

Individus estimant que la justice fonctionne plutôt bien, selon la taille d'agglomération de résidence

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 10 –



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

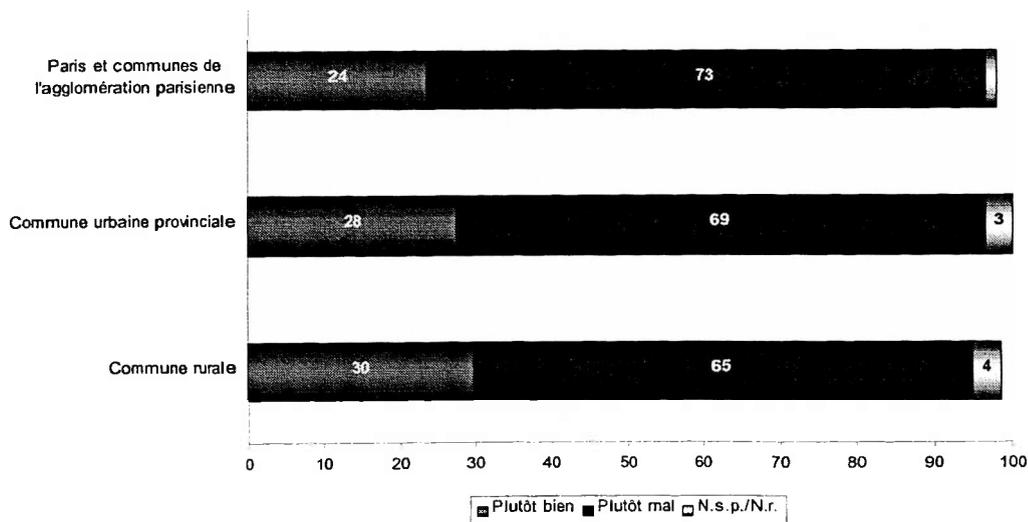
Lecture : les ruraux pensent 1,4 fois plus souvent que les Franciliens que la justice fonctionne bien.

D'ailleurs, cette tendance est également perceptible en valeur absolue : 24 % des Parisiens considèrent que la justice fonctionne bien en France, contre 30 % des ruraux (Graphique 9).

Graphique 9

Les opinions sur le fonctionnement de la justice, selon la taille d'agglomération de résidence

(% de personnes estimant que la justice fonctionne ...)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

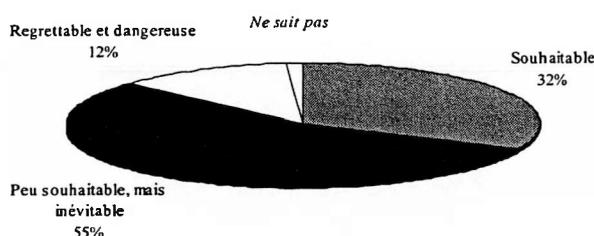
3. Le développement de l'informatique est une chose souhaitable

Face à la diffusion de l'informatique, la population est assez partagée : 32 % des Français pensent que c'est « une chose souhaitable », 55 % que c'est une chose « peu souhaitable, mais inévitable », et 12 % que c'est une chose « regrettable et dangereuse » (Graphique 10).

Graphique 10

Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose...

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Plusieurs facteurs contribuent à la formation de cette opinion (Tableau 10). Les hommes sont, toutes choses égales par ailleurs, plus favorables que les femmes aux changements engendrés par la diffusion de l'informatique. Evidemment, plus nos concitoyens avancent en âge, et plus ils sont rétifs à l'informatique, sûrement parce qu'ils maîtrisent moins bien cette technologie²³. Hypothèse qui explique également que les ouvriers s'opposent davantage à ces changements, alors que les étudiants y sont plus favorables. Cette opinion suit d'ailleurs de façon linéaire le niveau d'éducation.

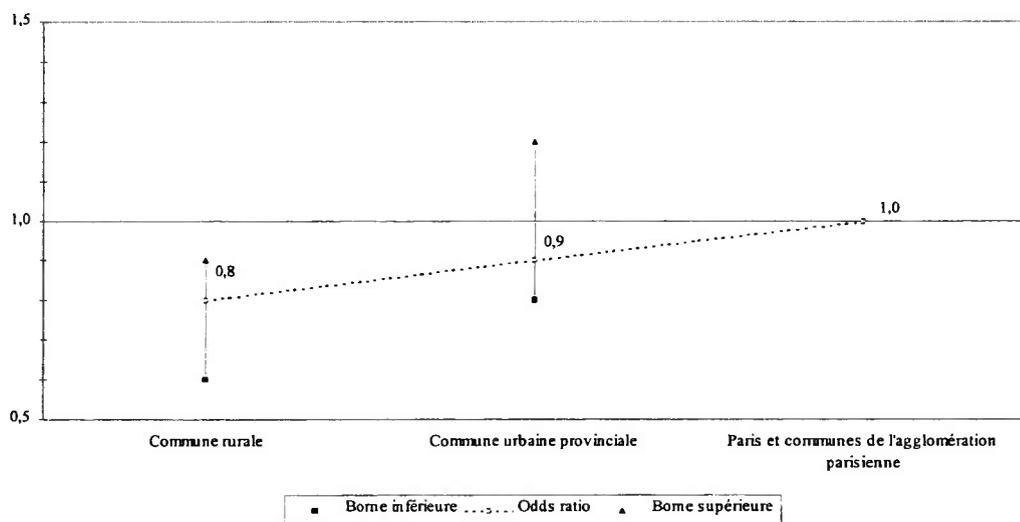
²³ Voir à ce sujet, A. COLLIERIE DE BORELY, « L'innovation technologique commence à séduire les seniors », *Consommation et Modes de vie*, n° 123, février 1998.

Mais, outre les différences associées aux caractéristiques sociales ou démographiques, on remarque que l'implantation géographique influe également sur le rapport à l'informatique (Graphique 11). **Ainsi, les ruraux sont plus réticents aux changements liés à la diffusion de cette technologie**, toutes choses égales par ailleurs. Il faut dire qu'en valeur absolue, 27 % des ruraux y sont favorables, alors que ce taux est de 38 % chez les Franciliens (Graphique 12).

Graphique 11

Individus considérant que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable, selon la taille d'agglomération de résidence

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 10 –



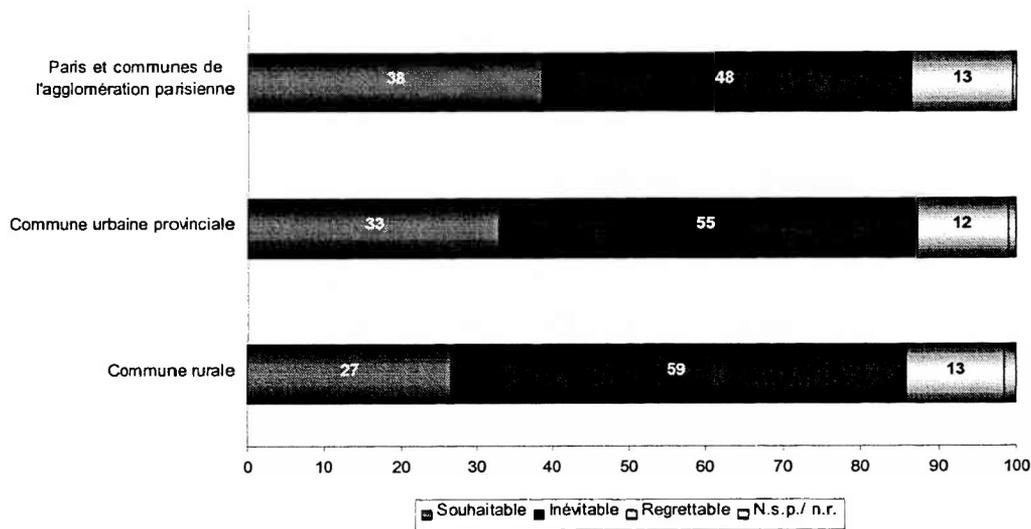
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux sont 0,8 fois plus (soit 1,3 fois moins) souvent favorables à la diffusion de l'informatique que les Franciliens.

Graphique 12

**Opinions sur les changements induits par la diffusion de l'informatique,
selon la taille d'agglomération de résidence**

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Enfin, à l'issue de l'examen de cette première série d'opinions, il apparaît que les caractéristiques sociales et démographiques sont déterminantes sur le regard porté par nos concitoyens sur la société, sur ses institutions et sur ses éventuelles transformations. Le sexe, l'âge, la profession jouent un rôle important, mais ces critères ne sauraient, à eux seuls, expliquer la manière dont les opinions sont constituées. **La localisation géographique joue trois fois sur quatre** : les ruraux sont, en tant que tels, plus conformistes, plus indulgents vis-à-vis du fonctionnement de la justice et moins favorables au développement de l'informatique.

Tableau 10
Effets de différentes variables sur les opinions concernant le fonctionnement de la société (1998-1999)
 - Résultats de régressions logistiques -

	Estime que la société française doit se transformer profondément		Considère que ces réformes doivent être progressives		Considère que la justice fonctionne plutôt bien en France		Considère que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante	4,6	***	1,6	**	0,3	***	0,6	***
Sexe								
• Homme	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,3	***
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,2	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	1,3	*	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,7	***
• 60-69 ans	1,4	n.s.	1,2	n.s.	0,9	n.s.	0,5	***
• 70 ans et plus	1,6	n.s.	1,4	n.s.	1,0	n.s.	0,5	***
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep)	1,2	n.s.	0,6	***	1,0	n.s.	0,8	n.s.
• Bepc, technique (inf. au bac)	1,3	*	0,7	**	1,0	n.s.	0,9	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	0,8	n.s.	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,5	**
Profession								
• Indépendant	1,1	n.s.	0,7	n.s.	0,7	*	0,8	n.s.
• Cadre supérieur	0,6	*	0,8	n.s.	0,6	*	1,1	n.s.
• Profession intermédiaire	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,7	*	1,0	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	1,1	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.	0,7	*
• Reste au foyer	1,0	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.
• Retraité	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.
• Autre inactif (étudiant)	0,6	*	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,5	*
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs	1,0	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs	0,8	n.s.	1,3	*	1,2	n.s.	1,1	n.s.
• 20 000 Francs et plus	0,9	n.s.	1,4	**	1,1	n.s.	1,2	n.s.
Taille d'agglomération								
• Commune rurale	0,7	**	1,2	n.s.	1,4	***	0,8	*
• Commune urbaine provinciale	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,3	*	0,9	n.s.
• Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Lecture :

- Toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant dans une commune rurale souhaitent 0,7 fois plus souvent (soit 1,4 fois moins souvent) que celles résidant dans une commune de l'agglomération parisienne, pris ici comme modalité de référence, que la société se transforme profondément.
- Toutes choses égales par ailleurs, lorsqu'ils considèrent que la société doit se transformer, les personnes disposant d'un revenu mensuel supérieur à 20 000 Francs considèrent 1,4 fois plus souvent que ces réformes doivent être progressives.
- Toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant dans une commune rurale considèrent 1,4 fois plus souvent que celles résidant dans une commune de l'agglomération parisienne, que le fonctionnement de la justice est plutôt satisfaisant.
- Toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant dans une commune rurale considèrent 0,8 fois plus souvent (soit 1,3 fois moins souvent) que celles résidant dans une commune de l'agglomération parisienne, que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Section III – Effet de la taille d’agglomération sur les perceptions relatives à l’évolution, passée et à venir, des conditions de vie

Le degré de « conservatisme » ou de « progressisme sociétal » varie donc sensiblement selon le lieu de résidence. On peut se demander si la perception de la situation économique est également contrainte par la zone d’habitation. Quatre questions nous permettent de mesurer l’importance des disparités spatiales sur ce sujet :

- Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?
- En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d’années, ça va : beaucoup mieux, un peu mieux, c’est pareil, un peu moins bien, beaucoup moins bien ?
- En ce qui concerne le niveau de vie de l’ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d’années, ça va : beaucoup mieux, un peu mieux, c’est pareil, un peu moins bien, beaucoup moins bien ?
- Pensez-vous que vos conditions de vie vont s’améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?

1. S’imposer des restrictions régulières

La première façon de mesurer l’attitude de nos concitoyens sur les questions économiques consiste à évaluer s’ils s’imposent régulièrement des restrictions (rappelons que c’est le cas de 62 % de la population en 1998-1999).

Les hommes éprouvent plus rarement ce sentiment (Tableau 11, p. 52). Il faut dire que, bien souvent, ce sont les femmes qui « tiennent les cordons de la bourse »²⁴, et qui, de ce fait, sont peut-être plus sensibles à cette question. En outre, les jeunes et les seniors émettent plus rarement cette opinion, toutes choses égales par ailleurs. Evidemment, ce sentiment diminue considérablement avec le niveau de revenus :

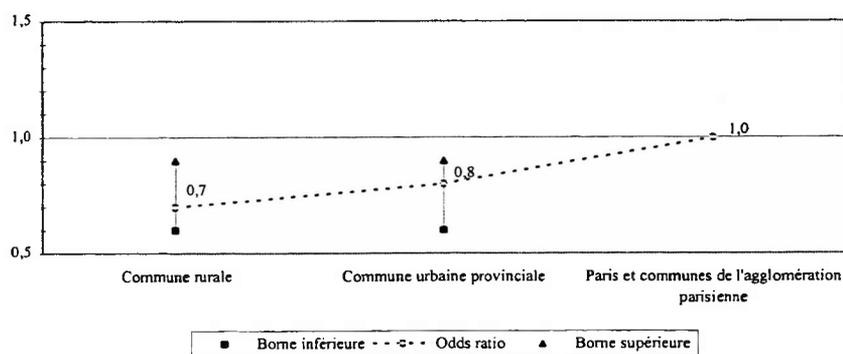
- Les personnes disposant, dans leur foyer, de revenus inférieurs à 6 000 Francs par mois déclarent 1,6 fois plus souvent s'imposer des restrictions, par rapport à ceux dont les revenus mensuels sont compris entre 10 000 et 15 000 Francs.
- Cette opinion est émise 3,3 fois plus rarement par les personnes dont les revenus sont supérieurs à 20 000 Francs mensuels.

Mais, sur cette question, le lieu de résidence est également déterminant (Graphique 13) : **les ruraux déclarent beaucoup plus rarement que les Franciliens s'imposer des restrictions**. Ce résultat confirmerait-il, en l'accentuant, une certaine image populaire, qui présenterait les ruraux comme des personnes économes - et qui ne s'en plaindraient pas-, et les urbains comme des individus prodigues - et qui n'en auraient jamais assez - ?

Graphique 13

**Personnes estimant s'imposer régulièrement des restrictions,
selon la taille de l'agglomération de résidence**

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 11 –



Source : CREDOC, « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux déclarent 0,7 fois plus (soit 1,4 fois moins) souvent que les Franciliens s'imposer des restrictions.

²⁴ Voir, par exemple, O. SCHWARTZ, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, P.U.F., 1990.

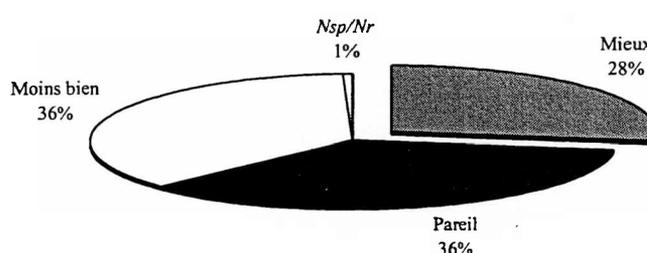
2. L'évolution du niveau de vie personnel au cours des dix dernières années.

Plus d'un tiers de la population considère qu'en dix ans, son niveau de vie est resté inchangé (Graphique 14) ; 36 % estiment que celui-ci s'est dégradé ; 28 % jugent à l'inverse, que leur situation personnelle s'est améliorée.

Graphique 14

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années, ça va ...

(en %)

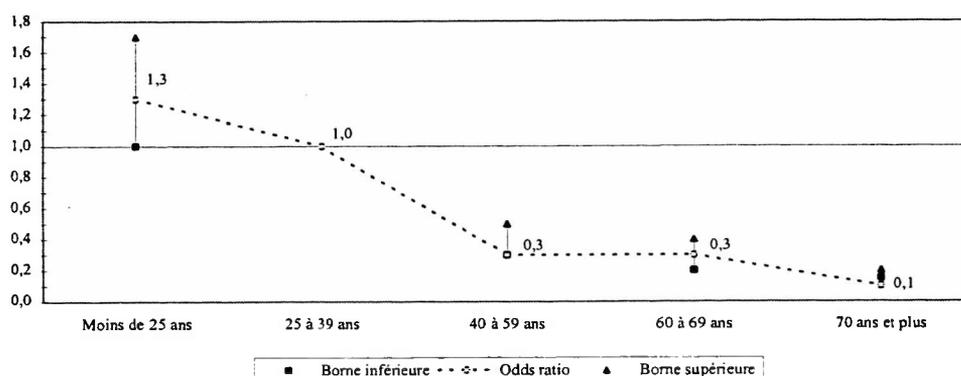


Source : CREDOC, « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

L'effet majeur sur cette question est **celui de l'âge** : plus l'enquêté avance en âge, plus le sentiment de dégradation de ses conditions de vie est patent. D'ailleurs, en fin de cycle de vie, les ressources diminuent effectivement.

Graphique 15

Personnes croyant à une évolution positive de leur niveau de vie personnel depuis 10 ans, selon l'âge de l'enquêté



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

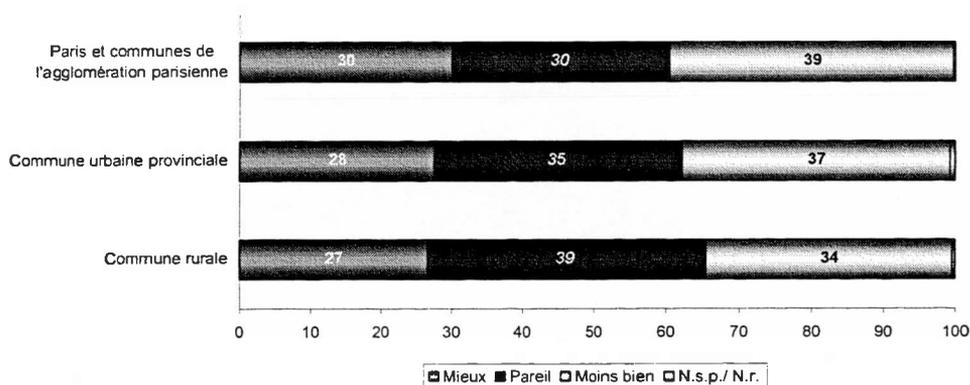
Parallèlement, dans les milieux favorisés, l'impression que les choses se sont améliorées est plus répandue qu'ailleurs (Tableau 11). Cet effet est largement confirmé par les écarts observés en fonction du revenu mensuel du ménage : les opinions optimistes augmentent régulièrement avec les ressources.

Il reste que sur cette question, les effets sont strictement sociaux et le lieu de résidence n'a, toutes choses égales par ailleurs, aucune influence sur le point de vue exprimé. D'ailleurs, en valeur absolue, les opinions ne varient pratiquement pas (Graphique 16).

Graphique 16

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années, ça va...

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

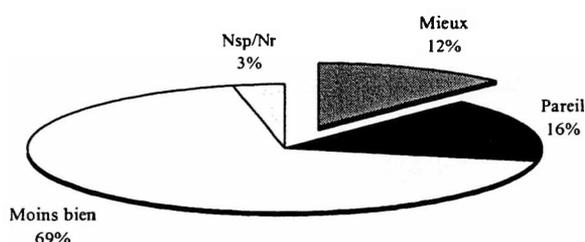
3. L'évolution du niveau de vie des Français au cours des dix dernières années

Outre le jugement que chacun affiche sur son propre niveau de vie, on peut mesurer l'appréciation qu'il porte sur l'évolution de la situation de *l'ensemble des Français* : 16 % des enquêtés considèrent que le niveau de vie de la population n'a pas changé au cours de la décennie et seulement 12 % ont constaté une progression. En d'autres termes, plus des deux tiers de nos concitoyens pensent que le niveau de vie des Français s'est dégradé ces dernières années²⁵ (Graphique 17).

Graphique 17

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années, ça va ...

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Toujours est-il que sur ce sujet, le **sexe** exerce une forte influence. Ce qui n'est pas du tout le cas de la localisation géographique (Tableau 11). Même en valeur absolue, les variations spatiales sont, sur cette question, de très faible amplitude.

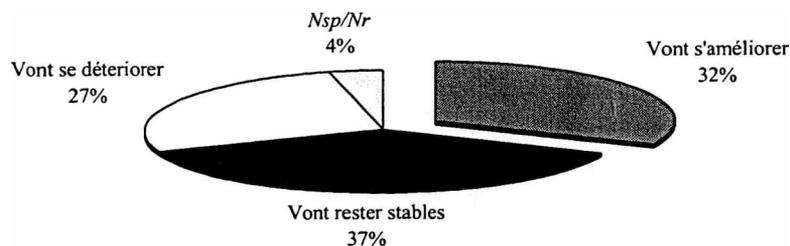
²⁵ Les données sont relatives aux années 1998-1999. Les opinions sur ce point ont commencé à s'améliorer en 1999, puis en 2000.

4. L'évolution du niveau de vie dans les 5 ans à venir

C'est la même conclusion à laquelle on parvient quand on analyse l'optimisme - ou le pessimisme - économique pour les cinq années à venir. Si au total, une majorité relative de la population (37 % exactement), pense que, dans 5 ans, ses conditions de vie seront semblables à celles d'aujourd'hui, les variations géographiques sont très faibles.

Graphique 18

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

En fait, c'est **l'effet de l'âge** qui est, de loin, prépondérant en matière d'optimisme économique : plus on est jeune, plus on estime que, dans l'avenir, ses revenus vont s'accroître. D'ailleurs, indépendamment de toute conjoncture économique, ce sentiment se vérifie bien dans les faits : les ressources s'accroissent en général au début du cycle de vie. Remarquons qu'outre cet effet de l'âge, les personnes disposant de revenus modestes font également plus souvent part de leur espoir en l'avenir.

Il reste qu'il n'y a pas ici d'effet de la localisation géographique.

Plus largement, les jugements sur la perception de l'évolution passée et à venir des conditions de vie apparaissent peu influencés par la taille de l'agglomération de résidence : celle-ci ne joue que sur le sentiment de restrictions. Ce constat tranche donc avec les conclusions tirées des jugements concernant la société et son fonctionnement.

Autrement dit, l'espace géographique de résidence exerce plus d'influence sur la façon dont chacun voit la société et son fonctionnement que sur la perception qu'il a de sa situation économique.

Habiter dans le rural ou dans l'agglomération parisienne ne se traduit donc pas vraiment par des différences dans les jugements portés sur sa propre situation financière, sur ses conditions de vie ou sur son pouvoir d'achat, mais **par des écarts sensibles de perception des institutions, de leur fonctionnement et de leur évolution.**

Tableau 11

Effets de différentes variables sur les opinions concernant l'évolution, passée et à venir, des conditions de vie (1998-1999)
- Résultats de régressions logistiques -

	S'est imposé, au cours de l'année, des restrictions régulières sur certains postes budgétaires		Estime que son niveau de vie personnel a évolué positivement ces 10 dernières années		Estime que le niveau de vie des Français a évolué positivement ces 10 dernières années		Considère que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante.....	3,8	***	0,6	***	0,1	***	1,1	n.s.
Sexe								
• Homme.....	0,7	***	1,0	n.s.	1,8	***	1,2	*
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,6	**	1,3	n.s.	1,3	n.s.	1,3	n.s.
• 25-39 ans.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans.....	1,1	n.s.	0,3	***	0,7	**	0,4	***
• 60-69 ans.....	0,5	***	0,3	***	0,7	n.s.	0,1	***
• 70 ans et plus.....	0,4	***	0,1	***	0,8	n.s.	0,1	***
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep).....	1,0	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.
• Bepc, technique (inf. au bac)	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,8	*	0,9	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur.....	1,1	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	1,2	n.s.
Profession								
• Indépendant.....	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
• Cadre supérieur.....	0,6	*	1,5	*	1,4	n.s.	0,9	n.s.
• Profession intermédiaire	1,1	n.s.	1,3	*	0,9	n.s.	0,9	n.s.
• Employé.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier.....	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.
• Reste au foyer	0,7	*	1,2	n.s.	0,8	n.s.	0,7	n.s.
• Retraité.....	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,7	n.s.
• Autre inactif (étudiant).....	1,0	n.s.	0,6	*	1,3	n.s.	0,7	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs.....	1,6	***	0,5	***	0,7	n.s.	1,4	**
• De 6 000 à 10 000 Francs.	1,2	n.s.	0,7	n.s.	0,8	n.s.	1,0	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	0,6	***	1,2	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.
• 20 000 Francs et plus	0,3	***	1,5	**	1,1	n.s.	1,0	n.s.
Taille d'agglomération								
• Commune rurale.....	0,7	**	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.
• Commune urbaine provinciale	0,8	*	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
• Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Lecture :	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes choses égales par ailleurs, les personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à 6 000 Francs s'imposent 1,6 fois plus de restrictions sur certains postes de leur budget que celles disposant de revenus compris entre 10 000 et 15 000 Francs, pris ici comme modalité de référence. • Toutes choses égales par ailleurs, les cadres supérieurs considèrent 1,5 fois plus souvent que les employés que leur niveau de vie s'est amélioré depuis 10 ans. • Toutes choses égales par ailleurs, les hommes considèrent 1,8 fois plus souvent que les femmes que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans. • Toutes choses égales par ailleurs, les personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à 6 000 Francs pensent 1,4 fois plus souvent que leur conditions de vie s'amélioreront dans les 5 prochaines années. 							
	Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1% : ** ; khi2 significatif au seuil de 5% : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.							

Section IV – Effet de la taille d’agglomération sur les opinions relatives à l’état de l’environnement et au cadre de vie

On a pu connaître, ces dernières années, toute une série de mouvements sociaux, souvent très localisés, visant à s’opposer à la création, à l’extension ou à la modification de tel ou tel équipement ou infrastructure : extension, par exemple, d’une voie de chemin de fer ou d’une autoroute, élargissement d’une route nationale, création d’une voie de contournement, ... Le caractère très localisé de ces événements ne serait-il pas, à lui seul, un des signes les plus patents de la forte influence du lieu de résidence sur les questions environnementales ? Mais, on sait aussi que les risques engendrés par la pollution atmosphérique sont ressentis de façon plus aiguë dans les grandes villes²⁶, et que les attitudes à l’égard de la circulation routière varient sensiblement en fonction de la localisation spatiale de chacun²⁷. On peut donc se demander, plus largement, si le lieu de résidence ne va pas de pair avec des attitudes spécifiques en matière d’environnement. Quatre questions généralistes ont été retenues pour tenter de confirmer ou d’infirmer ce phénomène : la satisfaction exprimée à l’égard de son cadre de vie, les jugements portés sur l’état de l’environnement dans sa région, en France et dans le monde.

1. La satisfaction à l’égard de son propre cadre de vie

85 % de nos concitoyens se déclarent plutôt satisfaits de leur cadre de vie. Cet avis subit **un fort effet d’âge** : les septuagénaires sont 3,5 fois plus contents de leur cadre de vie que les 25-39 ans (*cf.* Tableau 12 , p. 58) ; quant aux moins de 25 ans, ce sont ceux qui émettent le plus de réserves sur cette question (*l’odds ratio* est de 0,8). Le même phénomène apparaît aussi en valeur absolue : 9 septuagénaires sur 10 apprécient leur cadre de vie, contre 77 % des moins de 25 ans.

En fait, la profession exercée n’a pas d’effet sur la formation de cette opinion. Pour autant, cela ne signifie pas que les caractéristiques sociales sont neutres : par exemple, le taux de satisfaction s’accroît très nettement avec le revenu.

²⁶ Voir « *Opinions sur la pollution atmosphérique, sur la gestion des déchets et sur les éco-produits* », étude du CREDOC pour l’ADEME, Juin 1999. Voir aussi « *Les préoccupations des Français en matière d’environnement au début 1999* », étude du CREDOC pour EDF et pour l’IFEN, Septembre 1999.

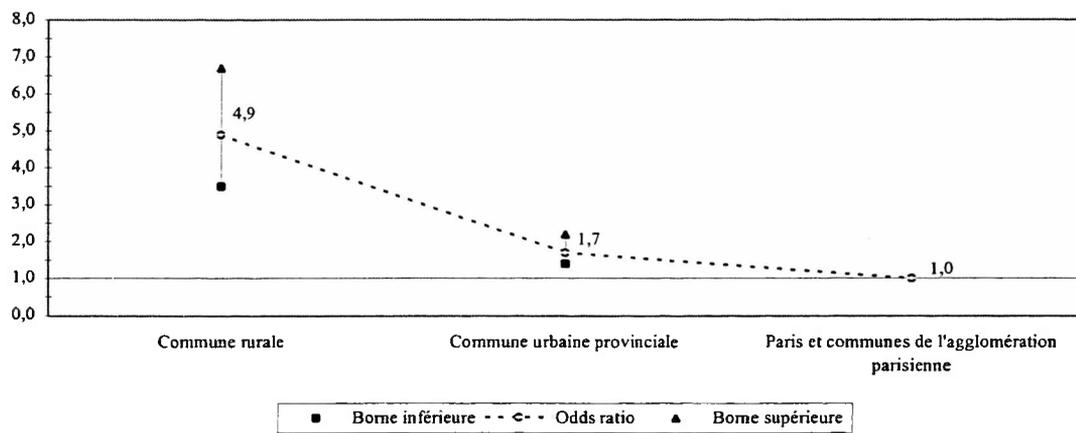
²⁷ Voir « *Les Français et le réseau routier* », Collection des Rapports du CREDOC n° 184, Décembre 1997.

Le lieu de résidence fait, quant à lui, apparaître une évolution tout aussi linéaire (Graphique 19) : **les ruraux sont, toutes choses égales par ailleurs, presque 5 fois plus satisfaits de leur cadre de vie que les Parisiens.** Ce rapport s'amenuise ensuite : il est de 1,7 pour les habitants de villes de Province.

Graphique 19

Personnes satisfaites de leur cadre de vie quotidien, selon la taille d'agglomération de résidence

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 12 –



Source : CREDOC - « Conditions de Vie et Aspirations des Français », phases de début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux sont 4,9 fois plus satisfaits de leur cadre de vie que les Franciliens.

En valeur absolue, les variations sont également très nettes : **93 % des ruraux sont satisfaits de leur cadre de vie, contre 73 % des Franciliens.** Il est donc indéniable que le taux d'urbanisation renforce les jugements négatifs. On peut penser que les effets des pollutions multiples, liées par exemple à la présence d'industries ou à la circulation automobile, sont plus importants dans les villes que dans les campagnes et qu'ils influent donc sur les jugements portés sur le cadre de vie quotidien.

2. L'état de l'environnement dans sa région, en France et dans le monde

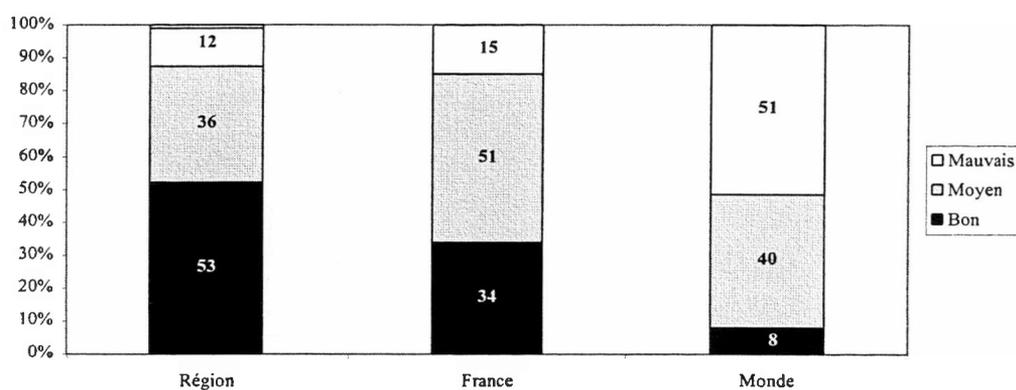
Depuis 1992, on interroge nos concitoyens, pour le compte d'EDF, sur l'état de l'environnement. On leur demande : « Comment qualifieriez-vous l'état de l'environnement aujourd'hui : dans votre région, puis en France, puis dans le monde ? ».

Cette batterie de questions fait donc référence à des aires géographiques variables. C'est pour cette raison que nous les analyserons ici conjointement. Cela semble d'autant plus intéressant que les réponses permettent de mesurer d'éventuels déterminismes spatiaux de l'opinion sur la perception de l'état environnemental d'aires géographiques différentes ; comme si l'on mesurait l'influence de la zone d'habitation sur la perception même que chacun a de l'espace.

Toujours est-il que les appréciations sont extrêmement variables selon l'aire géographique considérée. Une majorité de nos concitoyens (53 %, Graphique 20) estiment que, dans leur région, l'état de l'environnement est bon ; c'est nettement plus qu'à l'échelle nationale (34 %). Le taux devient quasiment marginal au niveau mondial : seulement 8 % de la population considèrent que l'état de l'environnement dans le monde est plutôt bon.

Graphique 20

Appréciations sur l'état de l'environnement dans sa région, en France et dans le monde



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Autrement dit, à mesure que l'espace considéré s'agrandit, les jugements sur l'état de l'environnement se dégradent.

Mais l'observation des résultats des régressions logistiques apporte trois éléments supplémentaires d'analyse (Tableau 12) :

- * Quand les opinions portent sur une zone géographique précise, limitée dans l'espace et connue par l'enquête, on juge de l'état de l'environnement « sur pièces » et les déterminants sociaux, démographiques et, bien sûr, de localisation géographique jouent un rôle important.

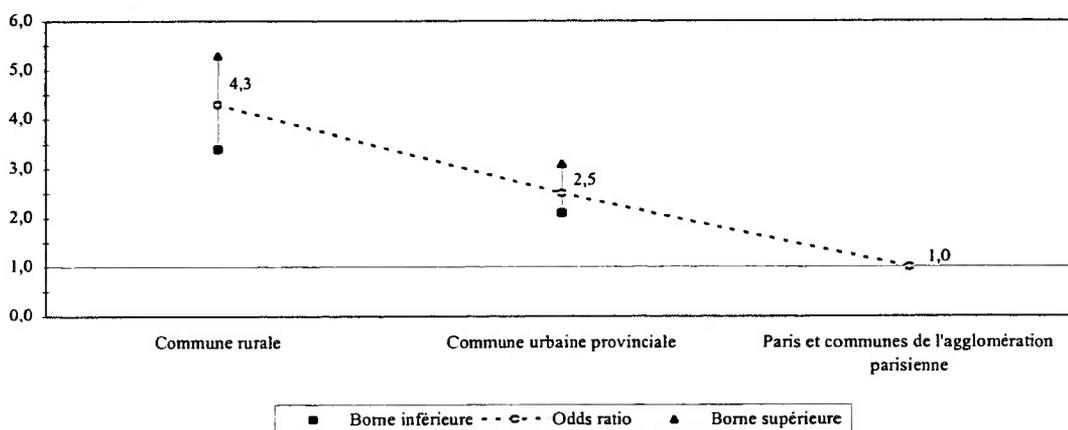
Par contre, plus la zone jugée s'élargit, moins les déterminants socio-démographiques exercent un rôle. Ce que les réponses reflètent alors est plutôt une image globale, qui dépend plus de ce que chacun a dans la tête (insatisfaction, inquiétudes...) que de ce qu'il est objectivement (âge, sexe, revenus, lieu de résidence ...).

- * Les opinions portées sur l'état de l'environnement **dans sa région** dépendent, toutes choses égales par ailleurs, de **l'âge** et surtout de **la taille d'agglomération de résidence** : les ruraux considèrent **quatre fois plus souvent** que les Franciliens que l'état de l'environnement dans leur région est plutôt bon (Graphique 21). Ce rapport diminue ensuite, pour atteindre 2,5 chez les urbains provinciaux. Signalons que la même tendance apparaît en valeur absolue : une majorité des habitants des communes rurales jugent favorables l'état environnemental de leur région (65 % exactement), alors qu'une minorité de Franciliens abonde en ce sens (33 %).

Graphique 21

**Personnes estimant « bon » l'état de l'environnement dans leur région,
selon la taille d'agglomération de résidence**

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 12 –



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux considèrent 4,3 plus souvent que les Franciliens que l'état de l'environnement dans leur région est plutôt bon.

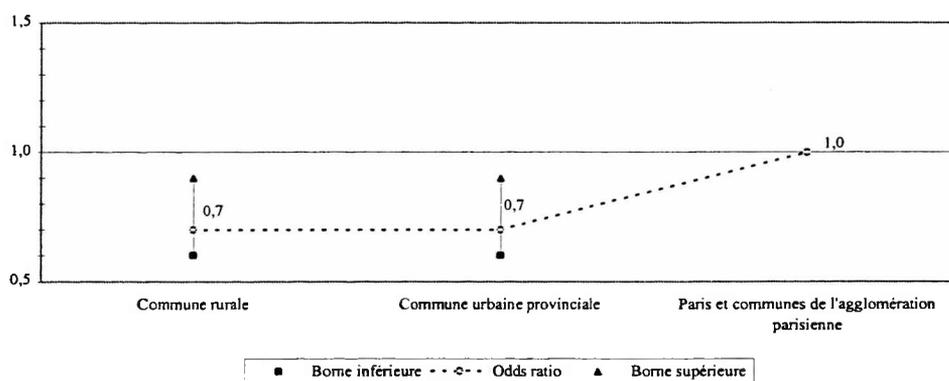
- * **La taille de l'agglomération de résidence joue aussi, mais de façon inverse, sur les jugements relatifs à l'état de l'environnement en France** : les ruraux et les provinciaux portent un regard nettement plus pessimiste que les Franciliens (Graphique 22). Comme si les ruraux - et les provinciaux - voyaient, dans la référence à « leur région », leur propre zone d'habitation, et dans la référence « à la

France », un espace urbain se référant finalement surtout à la Région parisienne.

Graphique 22

Personnes estimant « bon » l'état de l'environnement en France, selon la taille d'agglomération de résidence

– odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 12 –



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les ruraux considèrent 0,7 fois plus (soit 1,4 fois moins) souvent que les Franciliens que l'état de l'environnement en France est bon.

Au total, l'impact de la taille d'agglomération de résidence sur les opinions relatives à l'environnement est très fort : les ruraux - et les provinciaux - sont bien plus satisfaits de leur cadre de vie. Cette satisfaction se rapporte à une approche locale et régionale. Elle fait cependant place à des jugements négatifs en province, quand il s'agit, cette fois, de juger l'état environnemental de la France dans son ensemble. La zone de résidence ne joue plus, enfin, quand il s'agit de juger de l'état de l'environnement dans le monde.

Tableau 12

**Effets de différentes variables sur les opinions concernant le cadre de vie
et l'environnement (1998-1999)**

- Résultats de régressions logistiques -

	Opinion positive sur le cadre de vie quotidien		Pense que l'état de l'environnement dans sa région est bon		Pense que l'état de l'environnement en France est bon		Pense que l'état de l'environnement dans le monde est bon	
	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif
• Constante.....	3,8	***	0,4	***	0,5	***	0,1	***
Sexe								
• Homme.....	1,2	n.s.	1,1	n.s.	1,3	***	1,0	n.s.
• Femme.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.	1,4	n.s.
• 25-39 ans.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans.....	1,3	n.s.	1,2	*	1,1	n.s.	1,0	n.s.
• 60-69 ans.....	2,4	***	1,5	*	1,2	n.s.	0,8	n.s.
• 70 ans et plus.....	3,5	***	1,7	**	1,4	n.s.	1,1	n.s.
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep).....	0,6	**	0,8	*	0,8	n.s.	1,6	*
• Bepc, technique (inf. au bac).....	0,6	**	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,4	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur.....	0,7	*	1,2	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
Profession								
• Indépendant.....	0,8	n.s.	1,3	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.
• Cadre supérieur	1,4	n.s.	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,1	n.s.
• Profession intermédiaire.....	1,2	n.s.	0,8	n.s.	1,1	n.s.	0,9	n.s.
• Employé.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier.....	0,9	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.
• Reste au foyer.....	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,4	*	1,0	n.s.
• Retraité.....	0,8	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	0,9	n.s.
• Autre inactif (étudiant).....	1,6	n.s.	1,3	n.s.	1,4	n.s.	0,8	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs.....	0,5	***	0,7	*	0,8	n.s.	1,0	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs.	0,6	***	0,9	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,1	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	1,2	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	0,8	n.s.
• 20 000 Francs et plus.....	1,3	**	0,9	n.s.	1,2	n.s.	0,8	n.s.
Taille d'agglomération								
• Commune rurale.....	4,9	***	4,3	***	0,7	***	1,1	n.s.
• Commune urbaine provinciale.....	1,7	***	2,5	***	0,7	***	1,0	n.s.
• Paris et agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Lecture :

- Toutes choses égales par ailleurs, **les ruraux pensent 4,9 fois plus souvent que les Franciliens, pris ici comme modalité de référence, que leur cadre de vie est satisfaisant.**
- Toutes choses égales par ailleurs, **les non-diplômés estiment 1,6 fois plus souvent que les bacheliers que l'état de l'environnement dans le monde est bon.**

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Section V – Effet de la taille d'agglomération sur quelques opinions et attitudes individuelles

Les opinions étudiées ici recouvrent un spectre assez large. Trois ont été retenues : la perception par l'enquêté de son propre état de santé ; le traditionalisme ou modernisme en matière de mœurs ; les inquiétudes ressenties.

1. Le jugement sur son état de santé

La plupart de nos concitoyens (88 % exactement), s'avouent plutôt satisfaits de leur état de santé par rapport aux personnes de leur âge (24 % des Français en sont même « très » satisfaits).

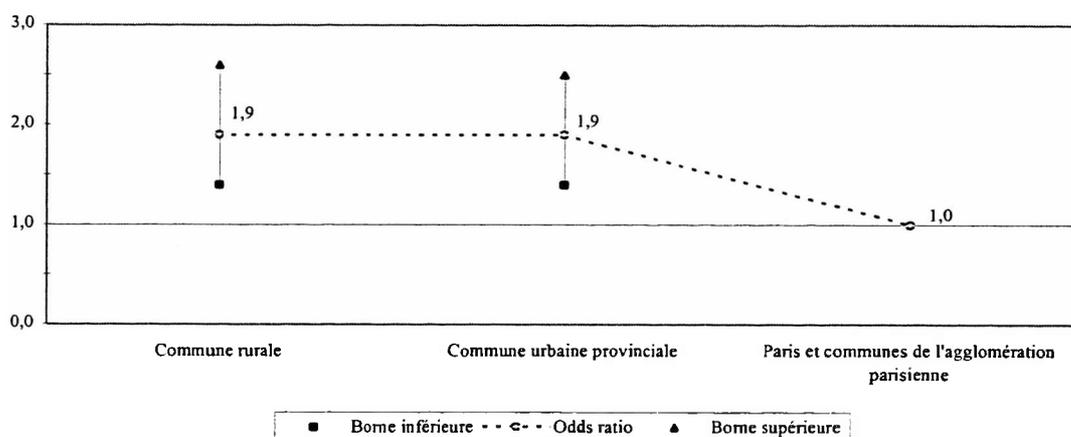
Globalement, c'est après 60 ans que l'on se considère le plus souvent en bonne santé par rapport aux personnes de son âge. Par contre, les femmes au foyer se considèrent 2,5 fois moins souvent en bonne santé que les employés, sentiment assez identique à celui des non-diplômés (Tableau 13, p. 64). A l'opposé, ce sont les indépendants qui se déclarent le plus souvent satisfaits de leur état sanitaire.

Mais si cette opinion est déterminée par le milieu social, **le lieu de résidence est également à l'origine de variations importantes** (Graphique 23). Ainsi, on estime plus souvent être en bonne santé en Province qu'à Paris. Il est assez difficile de donner un sens à cette singularité. Tient-elle au fait que les provinciaux, favorisés par un cadre de vie perçu comme favorable, font part ici d'un certain optimisme ? Est-ce les Franciliens qui sont davantage atteints par un stress, une nervosité ou une morbidité ressentis comme élevés ? Toujours est-il qu'une fois de plus, la composante géographique engendre des disparités significatives.

Graphique 23

Enquêtés estimant que leur état de santé est plutôt satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge, selon la taille de l'agglomération de résidence

- odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 13 -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux estiment 1,9 fois plus souvent que les Franciliens être en bonne santé.

2. Le traditionalisme en matière de mœurs

Trois types de questions sur les mœurs sont posées chaque année dans l'enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français ». Elles portent sur l'**attachement à la famille** (Êtes-vous d'accord avec l'idée suivante : « la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu ? »), sur le **mariage**²⁸ et sur le **travail des femmes**²⁹.

Les attitudes cumulées vis-à-vis de ces trois thèmes permettent de définir ce qu'on peut appeler, sans jugement de valeur idéologique, **un indicateur de « modernisme/traditionalisme » en matière de mœurs**. 7 % de nos concitoyens étaient, en 1998-1999, « modernistes », 17 % « traditionalistes »³⁰. En fait, les trois quarts de la population oscillent entre ces deux pôles extrêmes.

²⁸ Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la votre ? Le mariage est : 1- « Une union indissoluble », 2- « Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves », 3- « Une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties ».

²⁹ Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes : Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre : 1- « Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge », 2- « Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut pas vivre avec un seul salaire », 3- « Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent », 4- « Elles devraient toujours travailler », 5- « Elles ne devraient jamais travailler ».

³⁰ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est donc constitué à partir des trois questions. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble, et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord, et optent pour la liberté des femmes de choisir d'exercer une activité professionnelle. Cf. G. HATCHUEL, « Les grands courants d'opinions et de perceptions en France – de la fin des années 70 au début des années 90- », Collection des Rapports n° 116, CREDOC, Mars 1992.

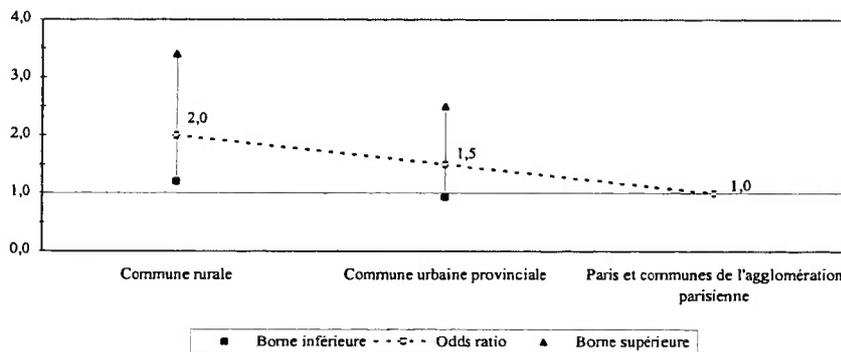
Quelles sont les variables socio-démographiques qui expliquent le plus, toutes choses égales par ailleurs, les attitudes « traditionalistes » ? Quatre d'entre elles sont les plus marquantes (Tableau 13) :

- * **L'âge** : plus on est âgé et plus on est traditionaliste (le rapport des probabilités passe de 0,7 en début de vie à 7,6 au-delà de 70 ans).
- * **Le niveau de formation** : les diplômés (au-delà du bac) sont moins traditionalistes que les non-diplômés. De fait, ces derniers le sont trois fois plus que les bacheliers.
- * **La profession-catégorie sociale** : deux groupes sont traditionalistes, les travailleurs indépendants et les femmes au foyer.
- * Enfin, et surtout puisque c'est l'objet de notre réflexion, **la taille d'agglomération** joue, ici aussi, un rôle certain : les ruraux sont **deux fois plus traditionalistes que les Franciliens et les urbains provinciaux 1,5 fois plus** (Graphique 24).

Graphique 24

**Les individus considérés comme traditionalistes en matière de moeurs,
selon la taille d'agglomération de résidence**

- odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 13 -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les ruraux sont 2,0 fois plus souvent traditionalistes que les Franciliens.

En définitive, que ce soit en valeur absolue, ou toutes choses égales par ailleurs, deux oppositions apparaissent :

- Les provinciaux sont plus traditionalistes que les Franciliens ;
- Les urbains sont moins traditionalistes que les ruraux.

3. L'inquiétude ressentie

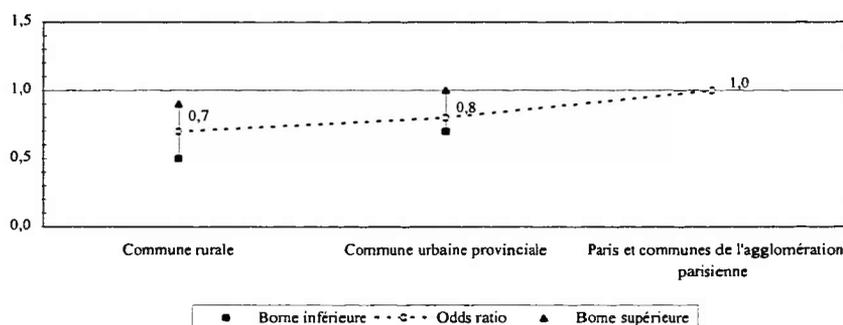
Autre indicateur mis au point pour l'enquête « *Aspirations* » : on y considère comme « **inquiets** » les individus qui éprouvent de l'appréhension, pour eux ou pour leurs proches, face à **quatre** sujets de risques possibles. Ceux-ci concernent des domaines très différents, relatifs à des dangers aussi bien individuels (maladie grave, accident de la route, agression dans la rue) que collectifs (accident de centrale nucléaire). L'indicateur mesure donc l'inquiétude ressentie conjointement sur les quatre sujets **à la fois**, traduisant en quelque sorte une « crainte cumulée » non réductible à un seul domaine bien particulier³¹. Selon cette définition, 24 % de la population pouvaient être considérés comme « inquiets » en 1998-1999.

Or, encore une fois, la localisation géographique exerce son influence (Graphique 25) : **les craintes augmentent systématiquement avec le taux d'urbanisation**. De fait, les ruraux sont 1,4 fois moins souvent inquiets que les Franciliens.

Graphique 25

Les individus « inquiets », selon la taille de l'agglomération de résidence

- odds ratio issus de la régression logistique présentée au Tableau 13-



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : les ruraux sont 0,7 fois plus souvent (soit 1,4 fois plus rarement) inquiets que les Franciliens.

³¹ Voir « *Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996* », Cahier de Recherche n° 107, CREDOC, Octobre 1997.

La taille d'agglomération de résidence n'est pas le seul critère qui influe sur le degré d'inquiétude (Tableau 13) : le **sex**e exerce une influence (les hommes sont moins anxieux que les femmes), ainsi que le **revenu** et surtout le **niveau de formation** ; l'*odds ratio* passe de 1,9 pour les non-diplômés (plus inquiets) à 0,7 pour les diplômés du supérieur (moins craintifs). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que l'âge n'exerce pas d'effet significatif sur l'inquiétude. C'est surtout **le fait de disposer d'un capital économique ou culturel important qui limite les craintes. C'est aussi le fait d'habiter en province et, encore plus, de résider dans une zone rurale.**

Finalement, la **localisation géographique** joue sur les opinions et attitudes individuelles (état de santé ressenti, traditionalisme, inquiétude) un rôle plus important que l'âge ou que le revenu. Sur ces trois sujets, le critère géographique a autant d'influence que le niveau de formation (ils influent tous les deux dans les trois domaines). En un mot, **résider dans une commune rurale accroît la probabilité de se sentir en état de santé satisfaisant, d'être traditionaliste en matière de mœurs et d'être moins inquiet que dans les zones urbaines.**

Tableau 13

Effets de différentes variables sur quelques opinions et attitudes individuelles (1998-1999)

- Résultats de régressions logistiques -

	Estime que par rapport aux personnes de son âge, son état de santé est plutôt satisfaisant		Traditionaliste en matière de mœurs		Est inquiet	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante	9,2	***	0,0	***	0,4	***
Sexe						
• Homme	0,9	Ref.	1,3	n.s.	0,7	***
• Femme	1,0	n.s.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age						
• Moins de 25 ans	1,2	n.s.	0,7	n.s.	0,9	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	0,8	n.s.	1,3	n.s.	1,0	n.s.
• 60-69 ans	2,0	***	4,7	***	1,1	n.s.
• 70 ans et plus	1,7	*	7,6	***	0,9	n.s.
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep)	0,4	***	3,3	***	1,9	***
• Bepc, technique (inf. au bac)	0,7	n.s.	2,6	***	1,6	***
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	0,9	n.s.	1,6	n.s.	0,7	*
Profession						
• Indépendant	2,6	***	2,2	*	0,8	n.s.
• Cadre supérieur	1,2	n.s.	1,5	n.s.	0,6	n.s.
• Profession intermédiaire	1,5	n.s.	1,1	n.s.	0,8	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	1,3	n.s.	1,9	n.s.	1,1	n.s.
• Reste au foyer	0,4	***	2,2	*	1,1	n.s.
• Retraité	0,9	n.s.	1,2	n.s.	0,9	n.s.
• Autre inactif (étudiant)	0,9	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs	0,5	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs	0,6	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs	1,0	n.s.	0,7	n.s.	0,9	n.s.
• 20 000 Francs et plus	1,5	n.s.	1,2	n.s.	0,6	**
Taille d'agglomération						
• Commune rurale	1,9	***	2,0	**	0,7	*
• Commune urbaine provinciale	1,9	***	1,5	n.s.	0,8	n.s.
• Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Lecture :

- Toutes choses égales par ailleurs, par rapport aux Franciliens, les ruraux déclarent 1,9 fois plus souvent que leur état de santé est satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge.
- Toutes choses égales par ailleurs, les ruraux sont deux fois plus traditionalistes que les Franciliens.
- Toutes choses égales par ailleurs, les non-diplômés sont 1,9 fois plus « inquiets » que les bacheliers.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Section VI - L'évolution, depuis 16 ans, de l'influence de la localisation géographique sur les opinions

Nous venons de le voir : sur les quinze jugements ou opinions retenus pour l'analyse, dix varient significativement en fonction de la zone géographique de résidence. Le lieu d'habitation exerce donc aujourd'hui, sur les courants d'opinions, un rôle prépondérant, à vrai dire **aussi important que l'âge ou le niveau de formation**, et en tout état de cause, plus significatif que le montant des revenus ou la profession-catégorie sociale.

Une deuxième question se pose maintenant : cette influence du lieu de résidence s'est-elle accentuée ou amenuisée depuis seize ans ?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé, comme dans les sections précédentes, à des régressions logistiques portant sur les **mêmes** opinions, mais relatives cette fois à **une période plus éloignée : 1982-1983**³².

Nous pouvons ainsi comparer l'influence propre du lieu de résidence sur 15 opinions différentes à deux périodes : 1982-1983, 1998-1999.

Afin d'alléger la présentation, nous n'avons fourni ci-après que les données relatives au lieu de résidence. Mais nous avons utilisé les mêmes variables et les mêmes modalités de référence que dans les régressions précédentes³³.

1. L'influence du lieu de résidence est restée forte en matière de perception de la société et de son évolution

→ ***Les réformes sociétales : les ruraux y adhèrent moins qu'en moyenne, comme il y a 16 ans***

Alors que de 1982 à 1999, le nombre d'individus souhaitant des réformes profondes de la société a légèrement progressé (passant de 74 à 80 %), l'effet de la localisation

³² Les trois questions sur l'état de l'environnement ont cependant été introduites dans l'enquête en 1992. Pour ces sujets, la période de référence sera donc exceptionnellement 1992-1993.

³³ On trouvera en annexe 3 les résultats complets relatifs à toutes les régressions effectuées pour la période 1982-1983.

géographique a peu varié : **les ruraux, comme il y a 16 ans, expriment 1,4 fois moins souvent que les Franciliens ce désir de changement.**

Par contre, au niveau global, la proportion de réformistes souhaitant des modifications progressives a plutôt diminué, au profit des partisans de changements radicaux. Or, alors qu'au début des années 90, les ruraux prônaient plutôt des transformations progressives et les Parisiens des réformes radicales, une homogénéisation des opinions est apparue : la taille d'agglomération de résidence a cessé d'être un élément structurant (Tableau 14).

En un mot, les ruraux se caractérisent toujours par une moindre volonté de réformer la société. Par contre, dès qu'ils sont favorables à un tel changement, ceux-ci ne se différencient plus de l'ensemble de la population en ce qui concerne la progressivité ou la radicalité des réformes attendues.

➔ ***Le fonctionnement de la justice : les ruraux sont devenus plus indulgents***

Grosso modo, les jugements considérant que la justice fonctionne bien en France n'ont guère varié en seize ans : 24 % de nos concitoyens portaient cette appréciation en 1982-1983 ; 27 % aujourd'hui (Tableau 14).

Pourtant la stabilité n'est qu'apparente et ne concerne que l'intensité de cette opinion, car selon le lieu de résidence, des différences importantes ont vu le jour. Contrairement au début des années 80, aujourd'hui, **plus la taille de l'agglomération est importante, moins on considère que la justice fonctionne bien.**

➔ ***L'opposition Paris/Province reste discriminante quant à la position vis-à-vis de l'informatique***

Enfin, les ruraux se caractérisent toujours par une plus grande « prudence » relative vis-à-vis de l'informatique³⁴. Ce sont plutôt les urbains de province qui ont évolué sur ce sujet, car ils ne se caractérisent plus aujourd'hui, comme c'était le cas il y a 16 ans, par une certaine « froideur » à l'égard de l'outil.

³⁴ Cette question a été introduite dans l'enquête au début 1983, et n'est donc pas disponible pour 1982.

Tableau 14
Effet de la taille d'agglomération sur les opinions relatives au fonctionnement de la société,
en 1982-1983 et en 1998-1999

(Résultats des régressions logistiques)

	Estime que la société française doit se transformer profondément		Considère que ces réformes doivent être progressives		Considère que la justice fonctionne plutôt bien		Considère que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable	
	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999	1983	1998-1999
. Proportion	74 %	80 %	66 %	58 %	24 %	27 %	29 %	32 %
	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>
Taille d'agglomération								
. Commune rurale.....	0,7 **	0,7 *	1,5 **	1,2 n.s.	1,0 n.s.	1,4 ***	0,8 n.s.	0,8 *
. Commune urbaine provinciale.....	0,8 n.s.	0,9 n.s.	1,2 n.s.	1,0 n.s.	1,1 n.s.	1,3 *	0,6 *	0,9 n.s.
. Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.
Lecture :								
<ul style="list-style-type: none"> En 1998-1999, toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant dans une commune rurale souhaitent 0,7 fois plus souvent (soit 1,4 fois moins souvent) que celles résidant dans une commune de l'agglomération parisienne que la société se transforme. C'était la même chose en 1982-1983. 								
<i>Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.</i>								

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

2. Le lieu de résidence semble avoir maintenant moins d'influence sur la perception de la situation économique

➔ *Depuis 1982, on a toujours le sentiment de s'imposer plus de restrictions à Paris et dans l'agglomération parisienne*

De 1982 à 1999, le nombre d'individus déclarant s'imposer des restrictions n'a pratiquement pas évolué (65 % contre 62 %, cf. Tableau 15). De même, l'influence de la taille d'agglomération est restée identique : **elle oppose toujours Paris à la Province.**

➔ *Les jugements sur l'évolution du niveau de vie sont identiques à Paris et en Province*

Le sentiment d'amélioration du niveau de vie, que cela concerne chacun personnellement ou l'ensemble des Français, a nettement régressé depuis 1982-1983.

Mais l'incidence de la taille d'agglomération, elle, n'est pas plus significative aujourd'hui qu'hier.

→ *Les conditions de vie à venir : le pessimisme des ruraux a disparu*

Enfin, depuis 1982, le nombre de nos concitoyens croyant à une amélioration prochaine de leur niveau de vie a progressé : 27 % en 1982-1983, 32 % aujourd'hui. Cette opinion s'est donc diffusée, mais en même temps, elle s'est homogénéisée dans l'espace. Ainsi, au début des années 80, les ruraux étaient plus sceptiques sur l'évolution de leurs conditions de vie, effet qui a disparu aujourd'hui. Autrement dit, la concentration des moyens de production dans les grandes villes au cours de la période³⁵ ne s'est pas accompagnée, chez les ruraux, bien au contraire, d'une montée des craintes sur l'évolution de leurs revenus.

Tableau 15

Effet de la taille d'agglomération sur les opinions relatives à la perception de l'évolution, passée et à venir, des conditions de vie (1982-1983, 1998-1999)

(Résultats des régressions logistiques)

	S'est régulièrement imposé au cours de l'année des restrictions sur certains postes budgétaires		Croit à une évolution positive de son niveau de vie personnel depuis 10 ans		Croit à une évolution positive du niveau de vie des Français depuis 10 ans		Considère que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années	
	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999
. Proportion	65 %	62 %	36 %	28 %	35 %	12 %	27 %	32 %
	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>
Taille d'agglomération								
. Commune rurale	0,7 *	0,7 **	1,1 n.s.	1,1 n.s.	1,1 n.s.	1,0 n.s.	0,7 *	0,8 n.s.
. Commune urbaine provinciale.....	0,8 *	0,8 *	1,2 n.s.	1,1 n.s.	1,1 n.s.	1,0 n.s.	0,9 n.s.	0,9 n.s.
. Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.
Lecture :								
• Toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant les communes rurales déclarent s'imposer 0,7 fois moins de restrictions régulières que les Franciliens, pris ici comme modalité de référence. Cette situation n'a pas évolué depuis 1982.								
Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.								

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

35. H. JAYET, J.-P. PUIG, J.-F. THISSE., « Enjeux économiques de l'organisation du territoire », *Revue d'Economie Politique*, n°106, juin 1996.

3. Le lieu de résidence est un facteur de plus en plus prégnant dans les jugements portés sur l'environnement

Le consensus existant dans la population autour du « mauvais état » de l'environnement dans le monde n'a guère varié depuis que la question est posée (1992). De ce point de vue, ruraux et urbains, provinciaux et Franciliens ne se différencient guère.

A l'inverse, les avis positifs sur l'état de l'environnement proche se sont plutôt diffusés : la satisfaction à l'égard du cadre de vie quotidien a gagné cinq points, passant de 80 à 85 %. De même, en 1992-1993, 40 % de la population jugeaient positivement l'état de l'environnement dans leur région, contre 53 % aujourd'hui.

Or cette évolution s'est traduite par **un net accroissement des disparités géographiques** : en 1992-93, les ruraux déclaraient presque trois fois plus souvent que les Franciliens que l'état de leur région était bon. Aujourd'hui, ils abondent 4 fois plus souvent que les Parisiens en ce sens.

La même évolution est apparue à l'égard du cadre de vie : les appréciations positives diminuent avec la taille d'agglomération. De plus, de 1982 à 1998, les différences se sont accentuées entre les ruraux et les Franciliens, mais aussi entre les urbains de province et les Parisiens.

Enfin, les disparités géographiques se sont maintenues quand aux opinions sur l'état de l'environnement en France : les provinciaux (urbains et ruraux) sont toujours plus sévères que les Franciliens.

Tableau 16

Effets de la taille d'agglomération sur les opinions relatives au cadre de vie et à l'environnement
- Résultats des régressions logistiques -

	Opinion positive sur le cadre de vie quotidien		Considère que l'état de l'environnement dans sa région est bon		Considère que l'état de l'environnement en France est bon		Considère que l'état de l'environnement dans le monde est bon	
	1982-1983	1998-1999	1992-1993	1998-1999	1992-1993	1998-1999	1992-1993	1998-1999
. Proportion	80 %	85 %	40 %	53 %	23 %	34 %	5 %	8 %
	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>
Taille d'agglomération								
. Commune rurale.....	2,9 ***	4,9 ***	2,9 ***	4,3 ***	0,5 ***	0,7 ***	0,6 n.s.	1,1 n.s.
. Commune urbaine provinciale.....	1,4 ***	1,7 ***	1,8 ***	2,5 ***	0,7 ***	0,7 ***	1,0 n.s.	1,0 n.s.
. Paris et communes de l'agglomération parisienne.....	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Réf.	1,0 Ref.	1,0 Réf.	1,0 Ref.
Lecture :								
<ul style="list-style-type: none"> Toutes choses égales par ailleurs en 1998-1999, les ruraux pensent 4,9 fois plus souvent que les Franciliens, pris ici comme modalité de référence, que leur cadre de vie est satisfaisant. Le rapport était de 2,9 en 1982-1983. 								
<i>Seuil de significativité</i> : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. <i>Modalité de référence</i> : Ref.								

Source : CREDOC – Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

4. Opinions et attitudes personnelles : les disparités géographiques restent fortes, même si elles ont commencé à se réduire en matière de moeurs

➔ *Les ruraux sont toujours significativement moins inquiets que les Franciliens*

Le nombre des inquiets a profondément augmenté depuis seize ans, passant de 15 % en 1982-1983 à 24 % en 1998-1999. Malgré cette évolution, on peut considérer que dans la période, l'influence du lieu de résidence est restée identique : aux deux dates retenues, les ruraux étaient 1,4 fois moins inquiets que les Parisiens. **En d'autres termes, les inquiétudes ont progressé au même rythme dans toutes les types d'agglomérations.**

➔ *Le lieu de résidence joue un rôle croissant sur la perception de son état de santé*

Si, depuis 1982-1983, les opinions sur l'état de santé personnel n'ont globalement guère évolué, des écarts d'appréciation selon le lieu de résidence sont apparus : **les provinciaux sont devenus significativement plus satisfaits de leur état sanitaire que les Franciliens.**

→ *Les disparités spatiales en matière de traditionalisme s'amenuisent*

Enfin, en même temps que le nombre des traditionalistes a diminué (passant de 11 % à 7 %), **l'influence de la localisation** s'est aussi nettement atténuée : certes, aujourd'hui, les ruraux sont deux fois plus traditionalistes que les Franciliens, mais ils l'étaient 4 fois plus au début de la période (Tableau 17).

Tableau 17

Effet de la taille d'agglomération sur quelques opinions et attitudes individuelles (1982-83 et 1998-99)

- Résultats des régressions logistiques -

	Estime que, par rapport aux personnes du même âge, sa santé est plutôt satisfaisante		Traditionaliste en matière de mœurs		Est plutôt inquiet	
	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999	1982-1983	1998-1999
Proportion	85 %	88 %	11 %	7 %	15 %	24 %
	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>	<i>Odds ratio</i>
Taille d'agglomération						
Commune rurale.....	1,2 n.s.	1,9 ***	3,9 ***	2,0 **	0,7 *	0,7 *
Commune urbaine provinciale	1,2 n.s.	1,9 ***	3,4 ***	1,5 n.s.	1,0 n.s.	0,8 n.s.
Paris et communes de l'agglomération parisienne.....	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Ref.	1,0 Réf.	1,0 Ref.
Lecture :						
<p>En 1998-1999, toutes choses égales par ailleurs, les ruraux déclarent 1,9 fois plus souvent que les Franciliens que leur état de santé est satisfaisant. Cette opinion est devenue significative des ruraux, elle ne l'était pas en 1982-83.</p> <p><i>Seuil de significativité :</i> khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. <i>Modalité de référence :</i> Ref.</p>						

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

Au total, on peut dégager de cette série de résultats **trois éléments principaux** :

- Le lieu de résidence est resté, depuis 1982, un élément structurant de la répartition des opinions. Les disparités géographiques d'attitudes n'ont donc pas reculé. **Elles sont aussi prégnantes qu'elles pouvaient l'être au début des années 80.**
- Cette prégnance s'est accrue en matière de cadre de vie et de perception de l'environnement ; elle a reculé en matière de traditionalisme, même si on constate que les ruraux se caractérisent toujours par des attitudes plus traditionnelles en matière de mœurs. En tout état de cause, l'influence du lieu de résidence est beaucoup plus marquée en ce qui concerne la société, son évolution, les mœurs et le cadre de vie que pour ce qui a trait à la perception que chacun a de sa situation économique ou de l'évolution des revenus de l'ensemble de la population. **L'espace géographique joue donc davantage sur les opinions relatives aux mœurs et à l'évolution de la société (réformes, nouvelles technologies, traditionalisme, inquiétudes, cadre de vie quotidien) que sur l'appréciation de la situation économique, individuelle ou collective.**
- Enfin, et ce n'est pas un des moindres enseignements de l'étude, si l'influence de la localisation géographique sur les opinions s'est maintenue ces seize dernières années, deux autres mouvements sont apparus (Tableau 18) :
 - D'un côté, l'impact du niveau de formation et de la profession exercée s'est sensiblement accru.
 - De l'autre, l'effet du revenu et de l'âge ont nettement reculé pour expliquer les disparités d'attitudes.

C'est ce qui explique qu'en 1982-1983, c'était surtout l'âge et le montant des revenus qui expliquaient le plus souvent les variations d'opinions, devant la taille d'agglomération de résidence. Aujourd'hui, trois critères prennent la première place *ex æquo* : la localisation géographique, l'âge et le niveau de diplôme.

Tableau 18 ⁽¹⁾

Hiérarchie entre les facteurs explicatifs des disparités d'opinion au début et en fin de période

- Résultats issus des régressions logistiques -

	Nombre de cas où la variable est un facteur explicatif de l'opinion		Sens des variations
	Début de la période (*)	Fin de la période	
. Age	93 %	66 %	↘
. Revenu	73 %	46 %	↘
. Taille d'agglomération	66 %	66 %	=
. Sexe	46 %	40 %	=
. Diplôme	33 %	66 %	↗
. Profession	33 %	53 %	↗

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

(*) Il s'agit de 1982-83 pour 12 des 15 opinions retenues. Pour les trois relatives à l'état de l'environnement, il s'agit de 1992-93.

⁽¹⁾ Ce tableau a été élaboré à partir des régressions présentées à l'annexe 3.

Une dernière question reste à aborder : on peut se demander si la « spatialisation » des opinions ne résulte pas d'un « facteur caché ». H. Le Bras et E. Todd montrent notamment que l'inscription dans l'espace de certaines pratiques (fécondité, vote, etc.) n'est pas « naturelle », mais résulte d'un facteur anthropologique : le type de relations familiales³⁶. En tout état de cause, le « facteur caché » ne peut être constitué de variables classiques puisque notre méthode visait précisément à neutraliser les effets de structures liés à l'âge, aux revenus, au niveau de diplôme, au sexe ou à la profession. On doit donc rechercher dans une autre direction. Le prochain chapitre teste ainsi, à titre exploratoire, la pertinence de la notion de réseau social.

³⁶ H. LE BRAS, E. TODD, *L'invention de la France*, Paris, Le livre de Poche, 1981. Ces auteurs distinguent plusieurs types familiaux (famille souche, famille égalitaire, etc.) qui induisent des comportements et des opinions politiques spécifiques.

Chapitre 3

Le réseau social, chaînon manquant ?

Jusqu'à présent, nous avons donc étudié des relations entre variables : variables d'opinion, catégories socio-démographiques, variable de localisation géographique. Nous avons d'abord décrit l'espace résidentiel français ; puis nous avons présenté la taille d'agglomération de résidence comme un facteur explicatif – avec les autres variables socio-démographiques – de la répartition des opinions.

Bien sûr, les individus appartiennent à des catégories ; mais ils appartiennent aussi à des réseaux, et « les catégories ne sont que le reflet des relations structurales qui lient les individus »³⁷. Ce que nous proposons maintenant, c'est de commencer à « repenser » la structure sociale, non plus en terme de catégories, mais en terme de relations.

Car, les opinions se prêtent fort bien à une analyse en terme de réseau. De même qu'un individu n'est jamais isolé, son opinion ne s'exprime pas *ex nihilo*. Pour J. Soetzel et A. Girard, « aucun individu n'est indifférencié, mais **chacun se situe dans un réseau de relations sociales**, liées à son âge, son sexe, et ses différents groupes d'appartenance, résidentiels, professionnels, religieux ou autres »³⁸. Et l'on doit bien être assuré que les réseaux sociaux déterminent en partie les opinions. « Les habitudes de vie, les comportements, les attitudes, partant **les opinions, dépendent dans une large mesure des conditions extérieures dans lesquelles se déroule l'existence**. Le milieu géographique, la région habitée, elle-même reflet de traditions historiques qui ont façonné les mentalités, l'importance des localités de résidence, du village à la plus grande agglomération, façonnent dans une large mesure les personnalités »³⁹.

On tient peut-être ainsi un élément d'explication de l'évolution - ou de la permanence - des spécificités spatiales en matière d'opinions. La notion de *réseau social* est peut-être le « chaînon manquant », permettant de dépasser le stade de la « sociographie »⁴⁰. Signalons cependant qu'il faut seulement considérer les éléments évoqués ci-après comme les premiers jalons, encore exploratoires, d'investigations qui devront être affinées ultérieurement.

³⁷ A. DEGENNE, M. FORSE, *Les réseaux sociaux (une analyse structurale en sociologie)*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 7.

³⁸ J. STOETZEL, A. GIRARD, *Les sondages d'opinion publique*, Paris, P.U.F, 1973, p. 27.

³⁹ *ibidem*, p. 102.

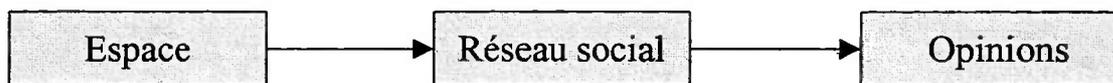
⁴⁰ L'expression est de J. BAECHLER, « Groupes et sociabilité », in R. BOUDON (éd.), *Traité de sociologie*, Paris, P.U.F, 1992.

I. Réseau local, disparités spatiales

L'analyse du réseau social n'est pas une fin en soi, mais elle doit, au contraire, permettre de mieux appréhender les questions d'opinions. Dans cette perspective, il semble que **l'influence des réseaux sociaux sur la formation et l'évolution des opinions dans l'espace mérite le statut d'hypothèse.**

Figure 1

L'espace influence indirectement les opinions, *via* le réseau social



Mais peut-être pourrait-on, dès à présent, définir la notion de *réseau social* ?

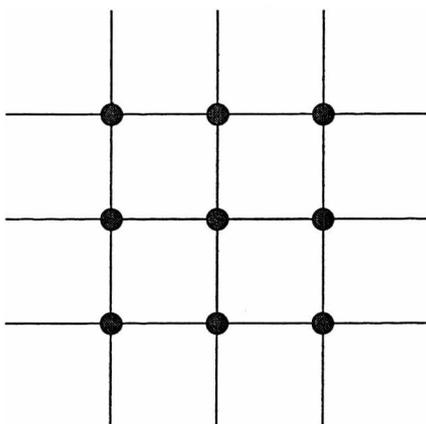
1. Définition du réseau social

Il n'existe pas de définition universellement admise du réseau social⁴¹. Au sens étymologique, le réseau est un filet : le réseau social pourrait donc se définir par sa forme, établissant des liens entre plusieurs entités (Figure 2). On tend alors vers une définition d'ordre topologique. Le réseau désigne, en quelque sorte, la répartition des entités en différents points, voire les entités elles-mêmes du réseau ainsi réparti. Sous cet angle, **le réseau suggère une dimension spatiale.**

⁴¹ Les auteurs remercient V. DIAZ-PEDREGAL, qui a assuré une partie des recherches bibliographiques nécessaires à la réalisation de ce chapitre.

Figure 2

Un réseau relie des entités entre elles



Selon M. Grossetti⁴², un réseau social est un ensemble « d'entités sociales reliées entre elles par des relations binaires permettant la transmission de flux de ressources (matérielles ou informationnelles) ». Nous en retiendrons que les membres du réseau peuvent être de natures très diverses : individus, familles, ménages, entreprises, etc. Mais dans cette définition, les relations binaires semblent par trop restrictives : elles excluent les relations de groupe (réunion de famille, activité sportive, sortie à plusieurs, etc.). De même, l'idée de « flux de ressources » est discutable : on peut acheter son pain chez le boulanger – on échange alors de la monnaie contre un bien de consommation – sans pour autant considérer que ce commerçant fait partie de ses connaissances.

Sans donner de définition précise au concept, A. Degenne et M. Forsé⁴³ partent de la notion de sociabilité : combien de personnes connaît-on ? A qui peut-on demander quelque chose ? Avec qui partage-t-on une activité sociale telle qu'un dîner en ville ou une sortie au cinéma ? De qui prend-on l'avis pour une décision importante ? Quelles sont les personnes qui vivent au foyer ?, etc. Le réseau d'un individu apparaît alors comme un ensemble de cercles concentriques au centre desquels il se trouve.

Nous retiendrons une définition assez extensive, et qui reste compatible avec le matériau dont nous disposons (l'enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* ») : **un réseau social est un ensemble de personnes qui sont liées entre elles, soit qu'elles appartiennent au même ménage, soit qu'elles se connaissent et se fréquentent, même occasionnellement.**

⁴² M. GROSSETTI, « Réseaux sociaux et territoire », *Pour*, n°144, juin 1992, p. 98.

⁴³ *Op. cit.*

2. Le rôle du réseau dans la formation et l'évolution des opinions

La plupart des scientifiques admettent que les comportements, les attitudes ou les opinions des individus dépendent des structures dans lesquelles ils s'insèrent. Précisons les mécanismes en jeu.

a. Formation d'une opinion

Pour A. Sauvy : « l'opinion publique ne peut se former que d'après la connaissance qu'elle a de certains faits, de certaines situations [...]. C'est une donnée de fait ; l'information, la connaissance, constituent la variable »⁴⁴. **La formation de l'opinion d'un individu dépend donc de sa perception des événements.**

Plusieurs éléments entrent en ligne de compte. Tout d'abord, la réalité transmise diffère de la réalité perçue, car celle-ci varie en fonction des représentations de l'individu⁴⁵. Précisément, ses représentations dépendent à la fois de son histoire personnelle et également de son environnement social ou familial. La réalité perçue, issue de la confrontation entre la réalité transmise et de ses représentations, détermine les opinions.

En définitive, **la formation de l'opinion d'un individu dépend, en partie, du réseau social auquel il appartient.** La Figure 3, qui s'inspire de l'article de P. Champagne et J.-P. Pagès⁴⁶, résume ce qui vient d'être dit.

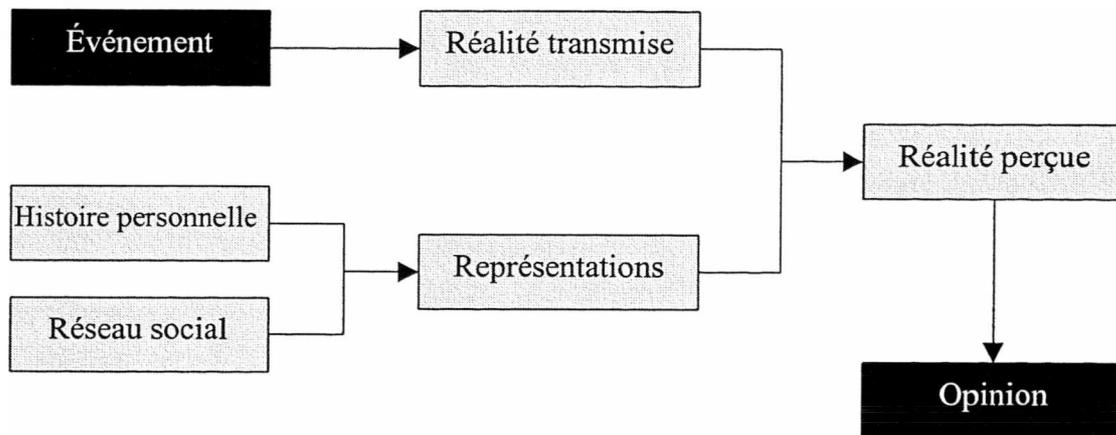
⁴⁴ A. SAUVY, *L'opinion publique*, Paris, P.U.F, 1971, p. 25.

⁴⁵ La chose est entendue depuis E. KANT : « Il nous est donné des choses, en tant qu'objets de nos sens situés hors de nous, mais, ce qu'elles peuvent bien être en soi, nous n'en savons rien, nous ne connaissons que leurs phénomènes, c'est-à-dire les représentations qu'elles produisent en affectant nos sens », in *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme une science*, Paris, Hachette, 1891.

⁴⁶ P. CHAMPAGNE et J.-P. PAGES, « Environnement, espace public et représentation », *Espace et sociétés*, n°77, 1994, p. 45-64.

Figure 3

La formation d'une opinion à partir d'un événement



b. Diffusion d'une opinion

G. Tarde⁴⁷ estime que l'imitation des hommes les uns par les autres est la loi fondamentale de tous les phénomènes sociaux. L'imitation se traduit alors par des effets de contagion, comme pour une maladie se propageant. Pour étudier la diffusion des nouveaux produits de consommation au sein d'une population, les économistes utilisent d'ailleurs une fonction mathématique logistique (en forme de S), traduisant parfaitement l'idée de contagion⁴⁸.

On est en droit de supposer que cette loi de diffusion – de proche en proche – s'applique également à l'évolution des opinions. Prenons, par exemple, la transmission des opinions politiques de père en fils. M. Dogan⁴⁹ montre que la forte relation entre la tendance politique des pères et celle des fils s'explique avant tout par la proximité de la famille, qui est le principal agent de socialisation politique, bien avant la classe sociale. **On doit donc reconnaître au réseau une influence déterminante dans la diffusion des opinions.**

⁴⁷ G. TARDE, *Les lois de l'imitation*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 (édition originale en 1895).

⁴⁸ Pour des exemples récents (diffusion du téléphone mobile ou d'Internet), on pourra se reporter à R. BIGOT, *L'insuffisance de la consommation à l'origine du chômage technologique*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2000.

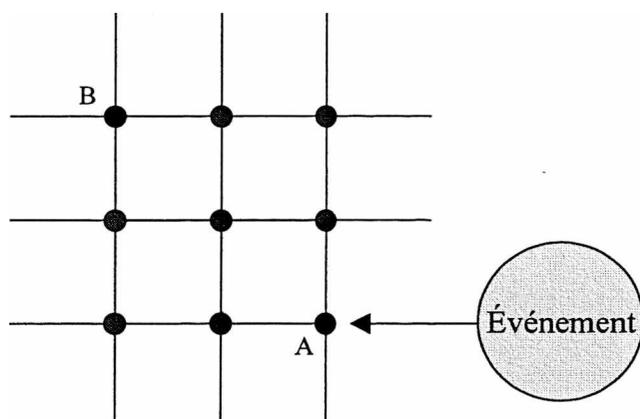
⁴⁹ M. DOGAN, « La transmission héréditaire des tendances politiques », in R. BOUDON *et al.* (éds), *Science et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, 1981, p. 216-27.

Plus encore, **la forme du réseau elle-même intervient dans le processus de diffusion.** Raisonçons en termes topologiques. Dans la Figure 4, l'individu A perçoit un événement. Bien que l'individu B appartienne au même réseau, il n'est pas l'observateur direct de cet événement ; l'information ne lui parviendra que par le relais de deux individus composant le même réseau.

Or, comme le note Alfred Sauvy, **la transmission de ce qui a été vu « n'est ni instantanée, ni fidèle »**⁵⁰. Partant, la diffusion d'une information, ou d'une opinion, à l'ensemble des membres d'un réseau social **implique nécessairement certains délais.**

Figure 4

La transmission des opinions n'est pas instantanée



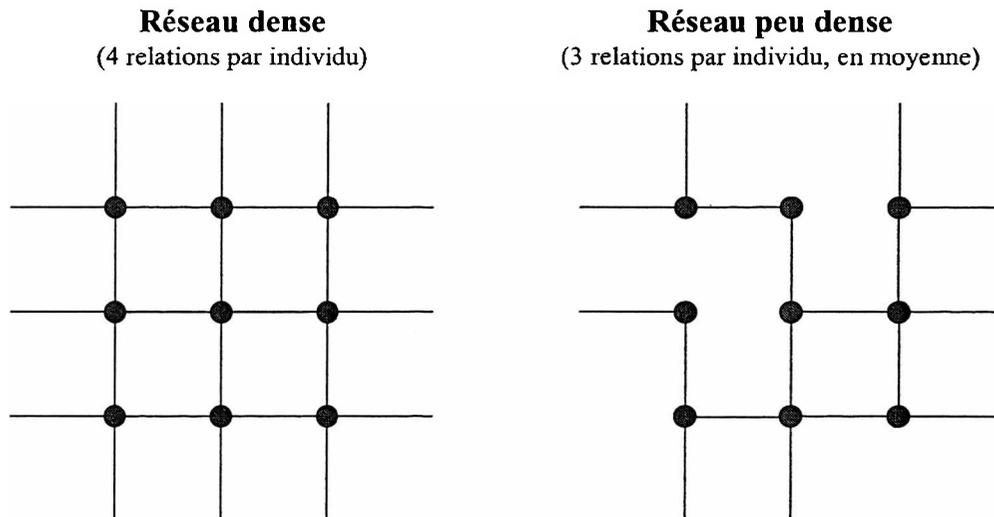
On peut ainsi prévoir que **la vitesse de diffusion d'une opinion au sein d'un réseau social est une fonction croissante de la densité de ce dernier**⁵¹ ; c'est une hypothèse qu'il conviendra de valider. Dans la Figure 5, la densité du réseau social est schématisée par le nombre moyen de relations par individu.

⁵⁰ *Op. cit.*, p. 26.

⁵¹ Voir notamment R. BIGOT, *op. cit.*

Figure 5

La densité des réseaux sociaux varie suivant le nombre de relations par individus



3. Les réseaux sociaux sont à dominante locale

*L'esprit des lieux*⁵² rend compte d'un programme de recherche, lancé dans les années soixante-dix, visant à étudier la notion de *cercle local*⁵³, sur la base d'une enquête portant sur plusieurs types de territoires (une commune rurale de Bretagne, un quartier traditionnel de Bordeaux, le quartier du Mirail à Toulouse, une banlieue ouvrière de la ville de Lyon, etc.). Il en ressort que les formes de sociabilité s'expliquent largement par les cercles locaux dans lesquelles elles s'expriment. En particulier, **les caractéristiques du milieu estompent en partie les différences qui existent entre les catégories socioprofessionnelles.**

Selon M. Grossetti⁵⁴, « on peut avancer l'hypothèse selon laquelle, en favorisant les relations de co-présence, la proximité géographique favorise la surdétermination des réseaux ». Ainsi, **une aire géographique qui facilite les rencontres** (distances réduites, temps de déplacement raccourci, etc.) **renforce sans aucun doute la densité du réseau local.**

⁵² Observation du Changement Social et Culturel, *L'esprit des lieux*, Paris, Editions du CNRS, 1986.

⁵³ Le cercle se distingue du réseau en ceci qu'il n'implique pas *nécessairement* de « flux de ressources », pour reprendre la terminologie de M. GROSSETTI (*op. cit.*).

⁵⁴ *Op. cit.*

Certes, l'état de développement des moyens de communications modifie notre rapport à l'espace physique : le coût des communications téléphoniques a considérablement diminué ; le développement d'Internet permet d'établir des relations avec des individus situés à l'autre bout de la planète ; mieux, la téléphonie mobile autorise les individus nomades à s'affranchir des contraintes spatiales. Pourtant, A. Rallet⁵⁵ rappelle que **70% du trafic de télécommunications est constitué par des communications locales et entre proches**. En effet, plus on est physiquement proche, plus les occasions de rencontres sont nombreuses ; les télécommunications permettent ainsi de nouer ou renforcer des relations de proximité. « Internet est le lieu de vastes communautés virtuelles où s'échangent et se structurent les opinions, mais [...] la plupart des utilisateurs ne voient dans ce réseau qu'un canal complémentaire de communication. »⁵⁶

Dans le domaine de la famille, R. Dandurand et R. Quellette ont mené une enquête de terrain dans trois quartiers montréalais, afin d'établir les monographies des représentations et des pratiques d'une soixantaine de familles avec leurs enfants. Au fil de l'enquête, le **quartier s'est révélé être un « élément structurant des sociabilités des familles**. Ce fut particulièrement le cas du quartier populaire de Saint-Henri, où les réseaux des familles ainsi que leurs échanges de biens et de services se déployaient presque entièrement à l'intérieur des limites du quartier »⁵⁷.

Dans le même ordre d'idées, D. Maison et L. Ortalda⁵⁸ ont montré que la parenté ne se répartit pas aléatoirement sur le territoire. **Les individus d'une même famille ont tendance à se regrouper au sein de la même région, du même département, voire de la même commune**. Il faut dire que, pour trouver un logement, le recours à l'entourage, notamment en période de crise, s'avère être un atout majeur⁵⁹.

Il semble donc assez raisonnable d'admettre que les réseaux sociaux sont à dominante locale.

⁵⁵ A. RALLET, « Communication à distance : au-delà des mythes », *Sciences humaines*, n°104, avril 2000, p. 26-30.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 26.

⁵⁷ R. DANDURAND, R. QUELETTE (1995), « Le quartier comme espace de vie des familles en milieu populaire », in B. BAWIN-LEGROS, R. DANDURAND, J. KELLERHALS, F. de SINGLY (éds), Actes du Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, *Les espaces de la famille*, Liège, 5 et 6 mai 1994, p. 174.

⁵⁸ D. MAISON, L. ORTALDA, *op. cit.*

⁵⁹ C. BONVALET, *Op. cit.*

4. Maintien des spécificités spatiales ou convergence des opinions ?

Les études empiriques et théoriques, sociales ou économiques, donnent à penser que l'espace détermine la forme des réseaux sociaux. **La sociabilité est différente lorsque l'espace est différent ; de fait, l'information et les opinions ne circulent pas uniformément sur l'ensemble du territoire.**

Ce serait là une explication, non pas de la constance des disparités spatiales en matière d'opinions, mais de la stabilité relative de l'influence de l'espace sur l'opinion, phénomène que nous avons mis en évidence au chapitre précédent. On a vu, en effet, que **la localisation géographique reste, au fil du temps, une variable discriminante des attitudes des Français sur beaucoup de sujets** (traditionalisme, environnement, opinions sociétales, etc.) : on ne réagit pas exactement de la même manière aux événements, aux informations, dans une commune rurale ou dans une commune urbaine. **Le réseau social – à dominante locale – serait donc un élément d'explication du maintien de certaines spécificités spatiales.**

Pourtant, cela ne signifie pas que les réseaux fonctionnent en « vase clos », et qu'ils perpétuent exclusivement les traditions locales, générations après générations. Compte tenu de la globalisation du système d'information, permettant la diffusion généralisée des événements et des opinions à travers le monde, cette configuration est peu probable. En tout état de cause, ayant avancé l'hypothèse selon laquelle la vitesse de diffusion d'une opinion est une fonction croissante de la densité du réseau social, on peut se demander si la densité du réseau social varie suivant la taille d'agglomération.

L'étude empirique qui suit teste donc l'hypothèse selon laquelle **la densité du réseau social serait un des éléments d'explication des évolutions de l'influence exercée par le lieu de résidence sur les opinions.**

II. Densité du réseau social et lieux de résidence

Nous nous posons, à ce stade de l'analyse, deux types de questions :

1. D'abord, la densité du réseau social varie-t-elle effectivement en fonction du lieu de résidence ?
2. Ensuite, si la réponse est positive, dans quelles conditions les variations géographiques de cette densité peuvent-elles expliquer les disparités spatiales d'opinions mises en évidence au chapitre 2 ?

Nous ne répondrons vraiment ici qu'à la première interrogation. La réponse à la seconde mérite, à vrai dire, de nombreuses autres investigations détaillées. Il reste qu'on constate l'existence de variations sensibles de la densité du réseau social dans les différentes zones d'habitat.

1. Construire un indicateur de densité du réseau social

« Un adulte rencontre chaque mois en moyenne sept membres de sa parenté, y compris les parents par alliance. Il a trois ou quatre amis, rend service dans l'année à un ou deux ménages voisins et adhère à une association »⁶⁰. Ces informations fournissent quelques ordres de grandeur sur l'intensité des relations sociales. Cependant, cette description ignore les relations intervenant au sein du ménage.

Dans l'enquête sur les « *Conditions de Vie et les Aspirations des Français* », nous disposons de quatre aspects du réseau social d'un individu ; ils permettent de qualifier la densité de ce réseau - c'est-à-dire le nombre moyen de relations par individu (cf. ci-dessus) - :

- ✓ Quelle est la taille du ménage ?
- ✓ L'enquêté rencontre-t-il des membres de sa famille de façon régulière ?
- ✓ Lui arrive-t-il de recevoir régulièrement chez lui des amis ou des relations ?

⁶⁰ F. HERAN, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistiques*, n°216, 1988, p. 3-21.

- ✓ Participe-t-il aux activités d'une association (sportive, culturelle, politique, etc.) ?

Nous proposons donc de mesurer la densité du réseau par un indicateur synthétique de ces quatre aspects. Afin de tenir compte de la *force du lien*⁶¹, on a donné une importance significative à la taille du ménage : en effet, les individus partageant le même logement se voient très fréquemment, et ils sont impliqués ensemble dans de nombreux problèmes quotidiens⁶².

La densité du réseau est finalement mesurée par un score variant de 0 à 6 :

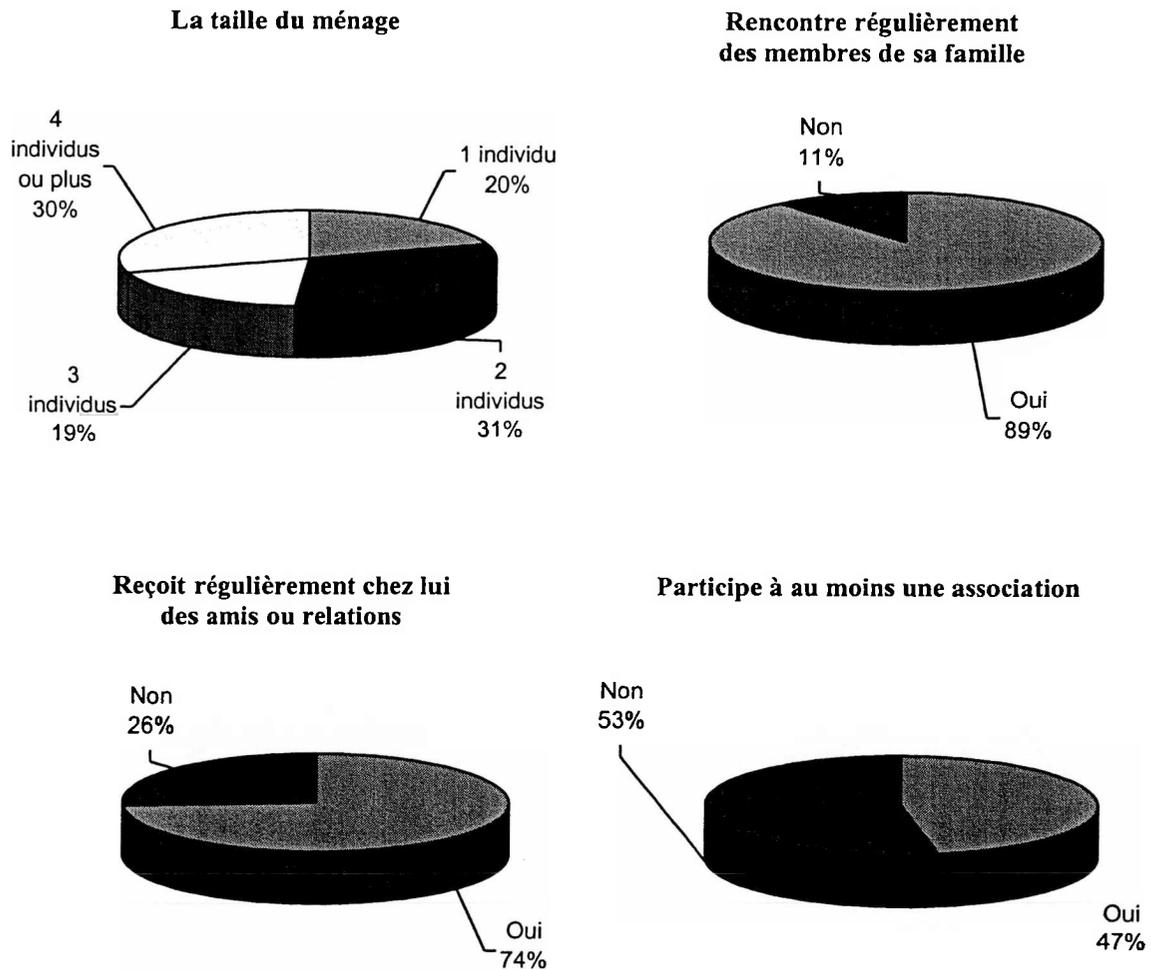
- L'enquêté vit seul 0 point
- Le ménage comporte deux individus 1 point
- Le ménage comporte trois individus 2 points
- Le ménage comporte quatre individus ou plus 3 points
- L'enquêté rencontre régulièrement des membres de sa famille 1 point
- L'enquêté reçoit régulièrement chez lui des amis ou des relations 1 point
- L'enquêté participe au moins à une association 1 point

⁶¹ M. Granovetter, « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol 78, 1973.

⁶² Voir l'annexe V pour le détail des questions posées aux enquêtés, ainsi que pour le choix des modalités retenues pour la construction de l'indicateur synthétique.

Pour les années 1998-99, ces éléments se distribuent de la manière suivante :

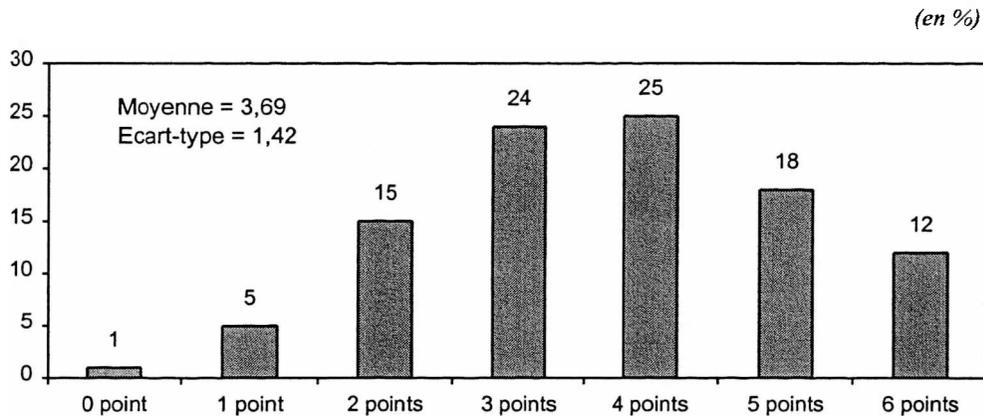
Graphique 26



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

L'indicateur de densité du réseau, indicateur du degré de sociabilité, est presque distribué *normalement* : en 1998-1999, le réseau social des Français est égal à 3,69.

Graphique 27
L'indicateur de densité du réseau social des Français



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

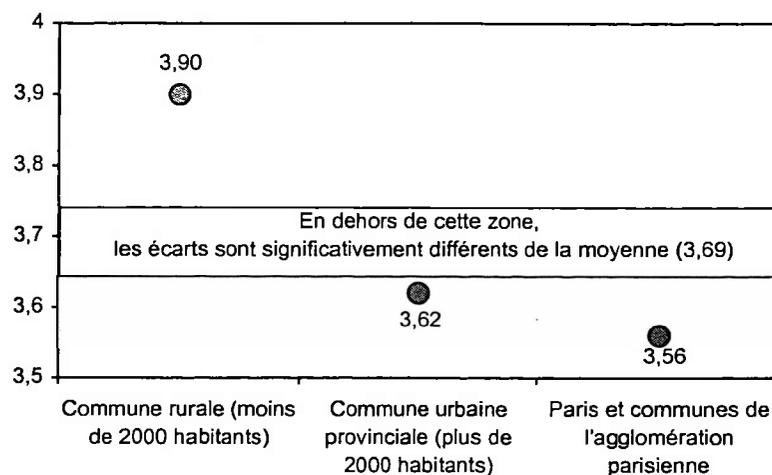
2. Le réseau social est plus dense dans les communes rurales

Examinons maintenant comment « la densité du réseau social » varie en fonction de la taille d'agglomération de résidence, comme en fonction d'autres critères socio-démographiques.

Premier constat, qui pourra surprendre : **la densité du réseau social est plus élevée dans les communes rurales que dans les communes urbaines** (provinciales ou parisiennes). En effet, alors que la densité moyenne du réseau social en France est de 3,69, elle est de 3,90 dans les communes rurales, 3,62 dans les communes urbaines provinciales et 3,56 dans les communes franciliennes (Graphique 28). Rappelons que les différences sont significativement différentes de la moyenne en dehors de l'intervalle [3,64 – 3,73].

Graphique 28

La densité moyenne des réseaux, selon la taille d'agglomération de résidence



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

D'autre part, la densité du réseau social s'accroît lorsque le niveau de diplôme s'élève ; elle s'accroît aussi quand on est jeune et qu'on dispose de revenus confortables (Tableau 19). Inversement, les personnes âgées, peu diplômées et disposant de ressources faibles ont un réseau relativement plus restreint. Ce sont pourtant ces personnes qui sont sur-représentées dans les communes rurales. **C'est donc en dépit des effets de structure que le réseau social est plus développé dans les communes rurales.**

Tableau 19

Densité moyenne du réseau social, selon les groupes socio-démographiques

	<i>(en points)</i>
	<i>Moyenne</i>
Sexe	
• Homme.....	3,76
• Femme	3,62
Age	
• Moins de 25 ans	4,02
• 25-39 ans.....	4,14
• 40-59 ans.....	3,89
• 60-69 ans.....	2,86
• 70 ans et plus.....	2,53
Diplôme	
• Aucun diplôme (ou Cep).....	3,09
• Bepc, technique (inf. au Bac)....	3,84
• Bac, niveau Bac	3,96
• Diplôme du supérieur.....	3,98
Profession	
• Indépendant.....	4,10
• Cadre supérieur	4,07
• Profession intermédiaire	4,10
• Employé.....	3,93
• Ouvrier.....	3,86
• Reste au foyer	3,75
• Retraité.....	2,75
• Autre inactif (étudiant princip.)	4,15
Revenu mensuel du foyer	
• Moins de 6 000 Francs.....	2,86
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	3,29
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	3,92
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	4,21
• Plus de 20 000 Francs	4,60
Ensemble	3,69

Source : CREDOC – Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Ces résultats corroborent ceux de M. Forsé⁶³, qui a montré que les relations de voisinages sont plus nombreuses (d'environ 30%) dans les communes rurales qu'en zone urbaine. Travaillant à partir du nombre d'adhésions, F. Héran⁶⁴ montre également que la pratique associative est relativement plus faible à Paris qu'en Province⁶⁵.

Finalement, le Tableau 20 mesure l'influence de la taille d'agglomération de résidence sur chacune des différentes composantes entrant dans la définition du réseau social, toutes choses égales par ailleurs⁶⁶. On y vérifie que **chacune de ces composantes sont liées de la même manière à la densité urbaine** : plus la taille d'agglomération est réduite, plus le réseau social – sous ses différents aspects – est dense.

Tableau 20
Influence de la taille d'agglomération sur chacune des composantes du réseau social

- Résultats d'une régression logistique -

	Taille du ménage supérieure à 3 personnes		Rencontre régulièrement des membres de sa famille		Reçoit régulièrement chez lui des amis ou des relations		Participe au moins à une association		Forte densité du réseau (supérieure à 3)	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
Taille d'agglomération										
• Commune rurale	2,4	***	1,6	**	1,3	*	1,8	***	2,5	***
• Commune urbaine provinciale.....	1,4	***	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,5	***	1,5	***
• Paris et communes de l'agglomération parisienne....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
<i>Lecture : Les ruraux ont 1,6 fois plus de chances que les Parisiens, de rencontrer régulièrement des membres de leur famille. Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.</i>										

Source : CREDOC, « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

⁶³ M. FORSE, « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », *L'année sociologique*, n°43, 1993, p. 189-212.

⁶⁴ *Op. cit.*

⁶⁵ Rappelons pourtant que la question de la sociabilité en ville est très controversée. Ainsi, M. YOUNG et P. WILLMOTT (1957) montrent, dans un travail devenu célèbre, que les réseaux de sociabilité sont encore vivaces en ville. C'est également la conclusion d'O. SCHWARTZ (*op. cit.*) dans son ouvrage *Le monde privé des ouvriers*.

⁶⁶ On a estimé des modèles de régression logistique intégrant les variables socio-démographiques, afin de neutraliser les éventuels effets de structure. Seuls les *odds ratios* relatifs à la taille d'agglomération sont présentés ici.

Le résultat obtenu ne va cependant pas sans poser problème : comment expliquer, en effet, que les disparités géographiques d'opinion - et notamment les spécificités d'opinions en milieu rural - se soient maintenues ces 16 dernières années, alors que précisément la densité du réseau social est plus élevée dans les communes de moins de 2 000 habitants ?

Cela voudrait-il dire que **la densité du réseau social pourrait, dans certains cas – i.e. pour certaines opinions - contribuer à la convergence des attitudes, mais dans d'autres, au maintien des disparités ?** C'est à la résolution de cette question que des travaux ultérieurs devront s'atteler. Deux types d'éléments méritent cependant d'ores et déjà d'être avancés :

- * D'abord, depuis 16 ans, la densité des réseaux sociaux s'est accrue, notamment dans le monde rural. Il est vrai qu'elle a augmenté encore plus vite dans l'agglomération parisienne ; il reste qu'en 1982-1983, comme aujourd'hui, c'est toujours dans les communes rurales que la densité du réseau est la plus forte (Tableau 21).

Tableau 21

Evolution de la densité du réseau social, suivant la taille d'agglomération de résidence

	1982-1983	1998-1999	Taux d'accroissement 1982-1998
• Commune rurale (moins de 2 000 habitants).....	3,65	3,90	+ 6,8 %
• Commune urbaine provinciale (plus de 2 000 habitants)	3,55	3,62	+ 2,0 %
• Paris et communes de l'agglomération parisienne.....	3,13	3,56	+ 13,7 %
Moyenne	3,52	3,69	+ 4,8 %

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

- * Ensuite, quand on réalise des régressions logistiques identiques à celles présentées au chapitre 2, mais en rajoutant aux critères socio-démographiques « classiques », la variable « densité du réseau social de l'individu », on observe qu'effectivement l'introduction de ce déterminant contribue à modifier l'impact propre de la localisation géographique sur les opinions. Il modifie également l'impact d'autres critères classiques. Il y aurait donc là le signe que **l'étendue du réseau social joue effectivement sur les attitudes et les opinions**. Néanmoins, les variations dues à l'introduction de cette variable jouent très différemment selon les domaines d'opinions.

C'est donc à une analyse détaillée de ces mouvements que des travaux ultérieurs devront être consacrés.

* * *
*

Bibliographie



- BAECHLER J., « Groupes et sociabilité », in R. BOUDON (éd.), *Traité de sociologie*, Paris, P.U.F, 1992.
- BERTHUIT F., HATCHUEL G., LOISEL J.-P., *Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996*, Cahiers de recherche n° 107, CREDOC, octobre 1997.
- BIGOT R., « Les réseaux de consommation », Communication aux *Journées de la Proximité*, Université de Toulouse, 19-20 mai 1999.
- BIGOT R., *L'insuffisance de la consommation à l'origine du chômage technologique*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2000.
- BONVALET C., « La famille et le marché du logement : une logique cachée », in SEGALEN (éd.), *Jeux de familles*, Paris, Presse du CNRS, 1991.
- BONVALET C., MAISON D., ORTALDA L., « La place des univers familiaux, résidentiels et professionnels dans la structure du discours », in BONVALET, GOTMAN, GRAFMEYER (éds.), *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, Travaux et documents n°143, 1999.
- BOUBA-OLGA O., « La diversité des dynamiques spatiales », *Economie appliquée*, tome LIII, n°1, mars 2000.
- CHAMPAGNE P., PAGES J.-P., « Environnement, espace public et représentation », *Espace et sociétés*, n°77, 1994.
- CHOQUET O., « Les sorties : une occasion de contacts », *Economie et statistiques*, n°214, octobre 1988.
- COLLERIE DE BORELY A., « L'innovation technologique commence à séduire les seniors », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n° 124, 28 février 1998.
- DANDURAND R., QUELETTE R., « Le quartier comme espace de vie des familles en milieu populaire », in B. BAWIN-LEGROS, R. DANDURAND, J. KELLERHALS, F. de SINGLY (éds), Actes du Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, *Les espaces de la famille*, Liège, 5 et 6 mai 1994.

- DEGENNE A., FORSE M., *Les réseaux sociaux (une analyse structurale en sociologie)*, Armand Colin, Paris, 1994.
- DOGAN M., « La transmission héréditaire des tendances politiques », in R. BOUDON *et al.* (éds), *Science et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, 1981.
- DUFOUR A., VOLATIER J.-L., *L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques (une tentative de synthèse)*, Cahier de recherche n°41, CREDOC, février 1993.
- FORSE M., « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », *L'année sociologique*, n°43, 1993.
- GRANOVETTER M., « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol 78, 1973.
- GROSSETTI M., « Réseaux sociaux et territoire », *Pour*, n°144, juin 1992.
- HATCHUEL G., *Les grands courants d'opinions et de perceptions en France (de la fin des années 70 au début des années 90)*, Collection des rapports, n°116, CREDOC, mars 1992.
- HERAN F., « Comment les Français voisinent ? », *Economie et statistiques*, n°195, janvier 1987.
- HERAN F., « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistiques*, n°216, décembre 1988.
- JAYET H., PUIG J.-P., THISSE J.-F., « Enjeux économiques de l'organisation du territoire », *Revue d'Economie Politique*, n°106, juin 1996.
- LE BRAS H., TODD E., *L'invention de la France*, Paris, Le livre de Poche, 1981.
- LOISEL J.-P., (sous la direction de G. HATCHUEL), *L'espace des opinions des Français (19 ans d'observations)*, Cahiers de recherche n° 122, CREDOC, octobre 1998.
- MAISON D., ORTALDA L., « Morphologie spatiale de la parenté. Proximités géographiques au sein de la famille étendue selon l'enquête Proches et parents », in GRAFMEYER Y., DANSEREAU F. (éds.), *Trajectoires familiales et espace de vie en milieu urbain*, Lyon, P.U.L., 1998.

- MARPSAT M., VERGER D., « L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en œuvre de modèles de modèles de régression qualitatifs. Notes 1 : les modèles à résidus logistiques ou normaux (LOGIT, PROBIT) », *Document de travail INSEE*, 1991, n°F9110.
- MORIN E., *La rumeur d'Orléans*, Paris, Le seuil, 1982 [1969].
- Observation du Changement Social et Culturel, *L'esprit des lieux*, Paris, Editions du CNRS, 1986.
- PITROU A., *Les solidarités familiales : vivre sans famille*, Toulouse, Privat, 1992 [1978].
- POURCHER G., *Le peuplement de Paris. Origines régionales — composition sociale, attitudes et motivations*, Paris, INED-PUF, 1964.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., « Fonctions et hiérarchies des villes françaises », *Annales de Géographie*, n°470, juillet-août 1976.
- RALLET A., « Communication à distance : au-delà des mythes », *Sciences humaines*, n°104, avril 2000.
- SAUVY A., *L'opinion publique*, Paris, P.U.F, 1971.
- SCHWARTZ O., *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, Paris, P.U.F, 1990.
- STOETZEL J., GIRARD A., *Les sondages d'opinion publique*, Paris, P.U.F, 1973.
- TABARD N. (1985), « Structure économique des communes, reproduction, consommation », *Consommation*, CREDOC, n°1, 1985, p. 61-83.
- TARDE G., *Les lois de l'imitation*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 [1895].
- YOUNG M., WILLMOTT P., *Le village dans la ville*, Paris, Centre George Pompidou, Centre de création industrielle, 1983 [1957].

Annexes

- Annexe 1 : Les caractéristiques socio-démographiques structurant l'espace résidentiel français**
- Annexe 2 : Les principales caractéristiques socio-démographiques des habitants de chaque région française**
- Annexe 3 : Les régressions logistiques concernant le début de la période d'observation (1982-1983)**
- Annexe 4 : L'évolution (1982-1998) de la structure sociale de la population résidant dans les communes rurales**
- Annexe 5 : Création de la variable « densité du réseau social »**

Annexe I

**Les caractéristiques socio-démographiques
structurant l'espace résidentiel français**

Le premier chapitre met en évidence l'existence d'une certaine composition sociale de l'espace, sans se préoccuper d'éventuels « effets de structure » (par exemple : le fait qu'on retrouve de nombreux diplômés du supérieur à Paris est-il imputable à l'agglomération en elle-même, ou bien à la sur-représentation de cadres supérieurs ?).

Nous allons maintenant déterminer si les facteurs socio-démographiques agissent sur les dynamiques de localisation spatiale, tout en éliminant ces effets de structure. Pour ce faire, nous utilisons des modèles de régression logistique, afin de mesurer les effets d'une caractéristique – toutes choses égales par ailleurs – sur une situation donnée.

1. Habiter la Région parisienne

La Région parisienne occupe dans l'espace résidentiel français une place singulière. Mais quelles sont les caractéristiques socio-démographiques favorisant, toutes choses égales par ailleurs, l'implantation dans cette région ?

La réponse est fournie au Tableau A1. Première observation : le sexe n'est pas une variable discriminante ; les hommes et les femmes habitent aussi fréquemment la région parisienne. De même, l'âge de l'enquêté influe peu : seules les personnes de 40 à 59 ans habitent significativement moins fréquemment dans cette région.

Mais ce sont essentiellement les caractéristiques sociales qui influent sur la présence en Ile-de-France : **les cadres supérieurs habitent, toutes choses égales par ailleurs, 2,1 fois plus souvent l'agglomération parisienne que les employés.** En tout état de cause, si les cadres supérieurs sont davantage présents à Paris et dans ses environs, c'est essentiellement à cause de la structure du marché de l'emploi (présence de nombreux sièges sociaux, administrations, hôpitaux, universités, etc.).

A l'inverse, les personnes de condition plus modeste sont plus rarement présentes dans la capitale et dans ses environs. Le Tableau A1 nous indique que l'*odds ratio* mesuré pour les ouvriers est de 0,5. Cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, **les ouvriers habitent deux fois moins les communes de l'agglomération parisienne que les employés.** C'est également le cas des femmes au foyer.

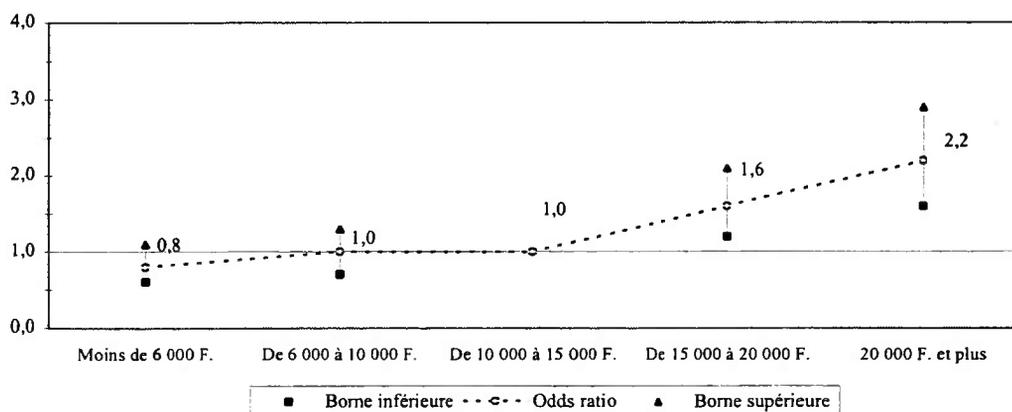
De même, les chances d'être Francilien s'accroissent régulièrement avec le diplôme et le revenu. Comme l'illustre le Graphique B1, les ménages disposant d'un revenu

mensuel supérieur à 20 000 F ont deux (2,2 pour être exact) fois plus de chances de vivre à Paris que les individus dotés d'un revenu compris entre 10 000 et 15 000 francs.

Graphique B1

Habiter dans la Région parisienne, selon le revenu mensuel du foyer

(odds ratios issus de la régression logistique présentée au Tableau A1)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les ménages dont les revenus excèdent 20 000 Francs/mois habitent 2,2 fois plus souvent la Région parisienne que ceux dont les revenus mensuels sont compris entre 10 000 et 15 000 Francs.

En définitive, les milieux favorisés ont beaucoup plus de chances de résider à Paris et dans son agglomération.

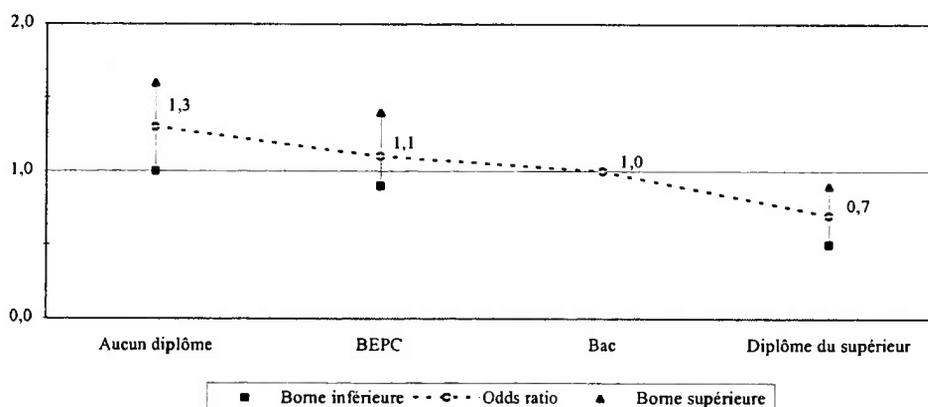
2. Habiter une commune rurale

Le sexe ou l'âge ne sont pas déterminants. En revanche, on constate un effet assez linéaire du diplôme (Graphique B2). Ainsi, les diplômés de l'enseignement supérieur habitent 1,4 plus rarement une commune rurale que les titulaires du Bac, tandis que les non diplômés y habitent 1,3 plus fréquemment.

Graphique B2

Vivre dans une commune rurale, selon le niveau de diplôme obtenu

(odds ratios issus de la régression logistique présentée au Tableau A1)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les diplômés de l'enseignement supérieur habitent 1,4 plus rarement (0,7 fois plus souvent) une commune rurale que les titulaires du Bac.

Mais par-dessus tout, ce sont **les indépendants qui apparaissent comme les résidents emblématiques de la ruralité.**

3. L'habitat groupé ou dispersé

Le sexe et l'âge n'ont aucune influence sur le fait de résider en habitat groupé ou dispersé. Les variations constatées sont avant tout sociales.

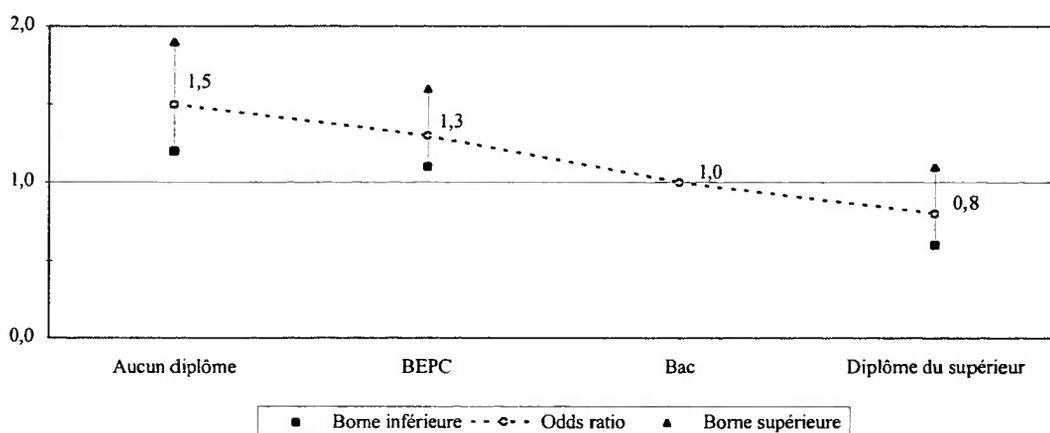
- ✓ Les indépendants, les femmes au foyer et les ouvriers habitent plus fréquemment en habitat dispersé (entre 2,6 fois et 1,4 fois plus fréquemment que les employés). Inversement, les cadres supérieurs habitent plutôt un habitat dense.
- ✓ Les personnes gagnant moins de 10 000 F/mois habitent plutôt dans un habitat dense.

- ✓ Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de résider en habitat dispersé s'amenuisent : l'*odds ratio* passe de 1,5 à 0,8 (Graphique B3). En d'autres termes, les diplômés résident plus couramment en habitat dense.

Graphique B3

Résider en habitat dispersé, selon le niveau de diplôme obtenu

(*odds ratios* issus de la régression logistique présentée au Tableau A1)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

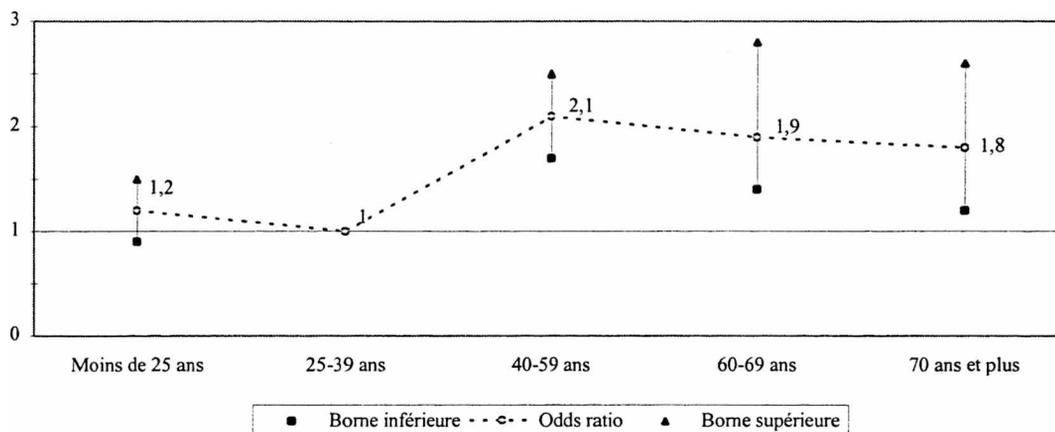
Lecture : Les non diplômés habitent 1,5 fois plus souvent un habitat dispersé que les titulaires du Bac.

4. Habiter un logement individuel

L'âge joue fortement ici : **les plus de 40 ans ont une probabilité deux fois plus forte d'habiter en pavillon que les 25-39 ans** (Graphique B4). Nos concitoyens associent souvent à ce type d'habitat un certain confort de vie (nuisances moindres qu'en copropriété, possibilité d'avoir des activités à l'extérieur du logement, etc.). Ces avantages prennent encore plus de sens lorsque l'enquêté a des enfants, ce qui se produit plutôt en milieu de cycle de vie.

Graphique B4

Habiter un logement individuel, selon l'âge
(odds ratios issus de la régression logistique présentée au Tableau A1)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

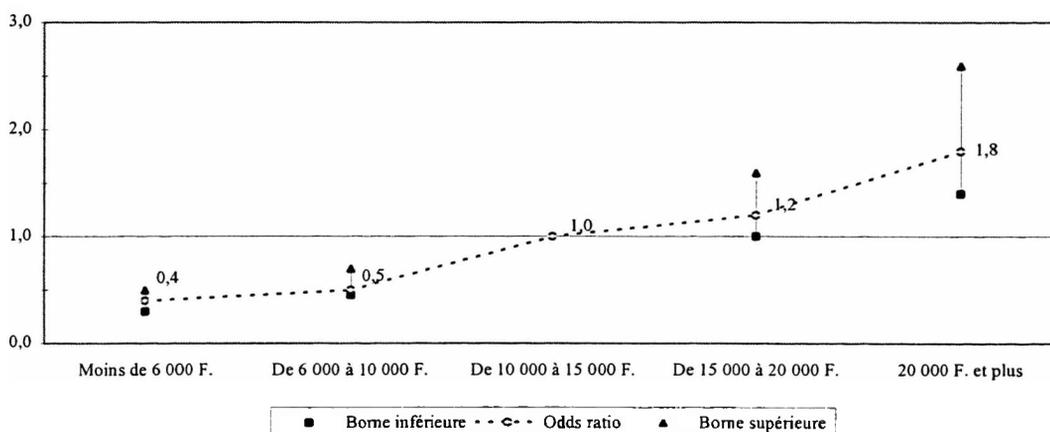
Lecture : Les personnes de 40-59 ans vivent 2,1 fois plus souvent en pavillon que les 25-39 ans.

Sans surprise, le niveau de revenus joue un rôle déterminant dans le fait de résider dans un pavillon : les chances de vivre dans un logement individuel s'accroissent régulièrement avec le revenu ; l'odds ratio passe ainsi de 0,4 pour les ménages disposant de revenus inférieurs à 6 000 F/mois à 1,8 pour ceux dont les ressources excèdent 20 000 F.

Graphique B5

Habiter un logement individuel, selon le revenu mensuel du foyer

(odds ratios issus de la régression logistique présentée au Tableau A1)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1998 et début 1999.

Lecture : Les titulaires de revenus supérieurs à 20 000 Francs/mois habitent 1,8 fois plus souvent un logement individuel que ceux dont les revenus sont compris entre 10 000 et 15 000 Francs mensuels.

Abstraction faite du revenu, on constate que les cadres supérieurs ne se distinguent pas de ce point de vue des ouvriers et des employés : toutes choses égales par ailleurs, ils n'habitent pas plus souvent un logement individuel. En revanche, les femmes au foyer et les personnes exerçant une profession intermédiaire habitent plus fréquemment un pavillon. On trouve une explication dans les travaux de C. Bonvalet *et al.* : chez les cadres moyens, l'investissement symbolique dans le logement est plus important que chez les cadres supérieurs⁶⁷ ; les cadres supérieurs préfèrent habiter en centre ville dans un immeuble, plutôt qu'une maison individuelle en périphérie.

⁶⁷ C. BONVALET, D. MAISON, L. ORTALDA : « La place des univers familiaux, résidentiels et professionnels dans la structure du discours », in BONVALET, GOTMAN, GRAFMEYER (éds.), *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, Travaux et documents n°143, 1999.

Tableau A1
Habiter telle ou telle zone géographique, selon quelques variables socio-démographiques
 - Résultats de la régression logistique -

	Région parisienne/ Province		Commune provinciale rurale		Habitat dispersé/ Habitat groupé		Maison/ appartement	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante	0,2	***	0,5	***	0,4	***	0,9	n.s.
Sexe								
• Homme	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	1,0	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.	1,2	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	0,7	**	0,9	n.s.	1,0	n.s.	2,1	***
• 60-69 ans	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,9	***
• 70 ans et plus	1,1	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,8	***
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep)	0,7	*	1,3	n.s.	1,5	***	1,1	n.s.
• Bepc, technique (inf. au bac)	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,3	*	1,0	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	1,1	n.s.	0,7	*	0,8	n.s.	0,7	*
Profession								
• Indépendant	0,8	n.s.	2,8	***	2,6	***	3,3	***
• Cadre supérieur	2,1	***	1,1	n.s.	0,6	*	1,0	n.s.
• Profession intermédiaire	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,2	n.s.	1,2	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	0,5	***	1,3	n.s.	1,4	**	1,3	n.s.
• Reste au foyer	0,7	**	1,2	n.s.	1,4	*	1,5	**
• Retraité	0,9	n.s.	1,6	*	1,4	*	1,6	*
• Autre inactif (étudiant)	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,3	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs	0,8	n.s.	0,6	***	0,7	***	0,4	***
• De 6 000 à 1 000 Francs	1,0	n.s.	0,7	***	0,7	***	0,5	***
• De 10 000 à 15 000 Francs	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs	1,6	***	0,8	n.s.	0,9	n.s.	1,2	n.s.
• 20 000 Francs et plus	2,2	***	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,8	***

Lecture :

- Toutes choses égales par ailleurs, **les cadres supérieurs habitent 2,1 fois plus souvent la Région parisienne** que les employés, pris ici comme modalité de référence.
- Toutes choses égales par ailleurs, **les indépendants résident 2,6 fois plus souvent dans un habitat dispersé que les employés**, pris ici comme modalité de référence.
- Toutes choses égales par ailleurs, **les personnes de 70 ans ou plus habitent 1,8 fois plus dans une maison individuelle** que les personnes de 25 à 39 ans, prises ici comme modalité de référence.

Seuil de significativité ; khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Annexe II

**Les principales caractéristiques socio-démographiques des habitants
de chaque région française**

Tableau A2 – Les caractéristiques socio-démographiques des habitants de chaque région française

(en %)

	<i>Région parisienne</i>	<i>Nord</i>	<i>Est</i>	<i>Bassin parisien</i>	<i>Ouest</i>	<i>Sud-Ouest</i>	<i>Centre-Est</i>	<i>Méditerranée</i>	<i>Ensemble</i>
Sexe									
• Homme.....	47	48	47	47	49	46	48	47	47
• Femme.....	53	52	53	53	51	54	52	53	53
Age									
• Moins de 25 ans.....	12	16	11	13	10	15	10	14	13
• 25-39 ans.....	34	28	31	33	30	35	32	29	32
• 40-59 ans.....	28	35	31	29	31	26	31	30	30
• 60-69 ans.....	14	14	17	10	16	12	12	14	13
• 70 ans et plus.....	11	7	9	14	12	13	14	12	12
Diplôme									
• Aucun diplôme (ou Cep).....	18	31	33	28	30	25	32	28	27
• Bepc, technique (inf. au Bac).....	35	33	37	43	37	38	39	34	37
• Bac, niveau Bac.....	17	20	14	17	16	17	11	20	16
• Diplôme du supérieur.....	30	16	16	12	16	20	18	18	19
Profession									
• Indépendant.....	7	5	5	4	9	8	8	7	7
• Cadre supérieur.....	16	7	7	4	4	5	5	4	6
• Profession intermédiaire.....	13	10	10	11	9	11	12	13	11
• Employé.....	17	13	13	20	18	15	10	18	16
• Ouvrier.....	9	18	18	22	16	18	21	12	16
• Reste au foyer.....	9	19	19	12	15	12	16	18	14
• Retraité.....	22	22	22	22	24	24	23	22	22
• Autre inactif (étudiant princip.).....	7	6	6	6	5	8	5	6	6
Revenu mensuel du foyer									
• Moins de 6 000 Francs.....	9	12	12	19	12	17	15	17	15
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	19	27	27	25	24	26	30	29	25
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	21	20	20	23	28	27	24	23	24
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	17	15	15	12	17	14	12	10	14
• Plus de 20 000 Francs.....	29	16	16	11	9	9	13	8	14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Annexe III

**Les régressions logistiques concernant le début de la période
d'observation (1982-1983)**

Tableau A3
Effets de différentes variables sur les opinions concernant
le fonctionnement de la société (1982-1983)
 - Résultats de régressions logistiques -

	Estime que la société française doit se transformer profondément		Considère que ces réformes doivent être progressives		Considère que la justice fonctionne plutôt bien en France		Considère que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante	5,8	***	1,4	***	0,2	***	0,9	n.s.
Sexe								
• Homme	1,1	n.s.	0,9	n.s.	1,3	***	1,4	*
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,7	*	0,8	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	0,8	n.s.	1,3	***	1,4	*	0,9	n.s.
• 60-69 ans	0,5	***	1,8	***	1,4	*	1,1	n.s.
• 70 ans et plus	0,4	***	1,9	n.s.	1,5	*	1,0	n.s.
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep)	0,9	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,5	***
• Bepc, technique (inf. au bac)	1,0	n.s.	1,3	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	1,1	n.s.	1,5	n.s.	1,1	n.s.	1,0	n.s.
Profession								
• Indépendant	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.	0,7	n.s.
• Cadre supérieur	0,9	n.s.	1,2	n.s.	0,9	n.s.	1,3	n.s.
• Profession intermédiaire	1,1	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	1,0	n.s.	0,9	n.s.	1,3	n.s.	0,8	n.s.
• Reste au foyer	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,3	n.s.	1,1	n.s.
• Retraité	1,1	n.s.	0,8	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.
• Autre inactif (étudiant)	0,8	n.s.	1,3	n.s.	1,1	n.s.	1,4	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,7	*
• De 6 000 à 10 000 Francs	1,0	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs	0,7	***	1,0	n.s.	1,2	n.s.	0,7	n.s.
• 20 000 Francs et plus	0,5	***	1,1	n.s.	1,5	*	1,1	n.s.
Taille d'agglomération								
• Commune rurale	0,7	**	1,5	***	1,0	n.s.	0,8	n.s.
• Commune urbaine provinciale	0,8	n.s.	1,2	n.s.	1,1	n.s.	0,6	**
• Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Tableau A4

Effets de différentes variables sur les opinions concernant l'évolution, passée et à venir,
des conditions de vie (1982-1983)
- Résultats de régressions logistiques -

	S'est imposé, au cours de l'année, des restrictions régulières sur certains postes budgétaires		Estime que son niveau de vie personnel a évolué positivement ces 10 dernières années		Estime que le niveau de vie des Français a évolué positivement ces 10 dernières années		Considère que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.
• Constante.....	2,7	***	0,7	*	0,5	*	0,6	**
Sexe								
• Homme.....	0,7	***	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,8	*	0,9	n.s.	0,8	n.s.	1,6	***
• 25-39 ans.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans.....	1,0	n.s.	0,7	***	0,8	n.s.	0,5	***
• 60-69 ans.....	0,5	***	0,7	*	0,7	*	0,2	***
• 70 ans et plus.....	0,3	***	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,3	***
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep).....	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.
• Bepc, technique (inf. au bac)	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur.....	1,0	n.s.	0,9	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.
Profession								
• Indépendant.....	0,9	n.s.	0,8	n.s.	1,4	*	1,0	n.s.
• Cadre supérieur.....	0,8	n.s.	1,4	n.s.	1,5	n.s.	0,7	n.s.
• Profession intermédiaire	0,8	n.s.	1,5	*	1,5	*	1,1	n.s.
• Employé.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier.....	1,3	*	0,9	n.s.	0,8	n.s.	1,2	n.s.
• Reste au foyer	1,1	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
• Retraité.....	0,8	n.s.	0,9	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.
• Autre inactif (étudiant).....	0,7	n.s.	1,0	n.s.	1,7	*	0,9	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs.....	2,6	***	0,5	***	0,7	***	1,2	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs.	1,9	***	0,7	***	0,8	**	1,2	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	0,8	n.s.	1,4	***	1,0	n.s.	1,1	n.s.
• 20 000 Francs et plus	0,7	*	1,4	*	1,2	n.s.	1,0	n.s.
Taille d'agglomération								
• Commune rurale.....	0,7	*	1,1	n.s.	1,1	n.s.	0,7	**
• Commune urbaine provinciale	0,8	*	1,2	n.s.	1,1	n.s.	0,9	n.s.
• Paris et communes de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1% : ** ; khi2 significatif au seuil de 5% : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1982 et début 1983.

Tableau A5

**Effets de différentes variables sur les opinions concernant le cadre de vie
et l'environnement (1982-1983)***

- Résultats de régressions logistiques -

	Opinion positive sur le cadre de vie quotidien		Pense que l'état de l'environnement dans sa région est bon*		Pense que l'état de l'environnement en France est bon*		Pense que l'état de l'environnement dans le monde est bon*	
	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif	Odds ratio	Signif
• Constante.....	1,8	**	0,2	***	0,3	***	0,4	***
Sexe								
• Homme.....	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,3	*	1,0	n.s.
• Femme.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age								
• Moins de 25 ans	0,9	n.s.	1,1	n.s.	0,9	n.s.	1,5	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	1,7	***	1,3	n.s.	1,2	n.s.	0,8	n.s.
• 60-69 ans	1,9	***	1,2	n.s.	1,4	n.s.	0,5	*
• 70 ans et plus.....	2,0	***	1,5	*	1,6	*	1,0	n.s.
Diplôme								
• Aucun diplôme (ou Cep).....	1,0	n.s.	1,4	n.s.	1,1	n.s.	2,0	*
• Bepc, technique (inf. au bac).....	1,4	*	1,1	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur.....	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,0	n.s.	0,7	n.s.
Profession								
• Indépendant.....	0,7	n.s.	1,2	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.
• Cadre supérieur	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,2	n.s.	0,6	n.s.
• Profession intermédiaire.....	1,4	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	0,8	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	0,8	*	1,1	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.
• Reste au foyer.....	1,1	n.s.	1,0	n.s.	1,3	n.s.	1,4	n.s.
• Retraité	0,9	n.s.	1,3	n.s.	1,1	n.s.	1,2	n.s.
• Autre inactif (étudiant).....	1,2	n.s.	1,0	n.s.	1,3	n.s.	0,6	n.s.
Revenu mensuel du foyer								
• Moins de 6 000 Francs.....	0,8	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.	1,2	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,7	**	0,9	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	1,5	*	1,0	n.s.	0,9	*	0,9	n.s.
• 20 000 Francs et plus.....	2,8	***	1,4	**	1,3	n.s.	1,8	*
Taille d'agglomération								
• Commune rurale.....	2,9	***	2,9	***	0,5	***	0,6	n.s.
• Commune urbaine provinciale	1,4	**	1,8	***	0,7	***	1,0	n.s.
• Paris et agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. *Modalité de référence* : Ref.

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », début 1982 et début 1983.

* Pour les trois questions sur l'état de l'environnement, les données se réfèrent aux années 1992-1993. Ces questions n'étaient pas posées antérieurement.

Tableau A6

Effets de différentes variables sur quelques opinions et attitudes individuelles (1982-1983)

- Résultats de régressions logistiques -

	Estime que, par rapport aux personnes de son âge, son état de santé est plutôt satisfaisant		Traditionaliste en matière de moeurs		Plutôt inquiet	
	Odds ratio	Signif.	Odds ratio	Signif.	Odds ratio ratio	Signif.
• Constante	7,6	***	0,0	***	0,1	***
Sexe						
• Homme	1,7	***	1,4	*	0,8	*
• Femme	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
Age						
• Moins de 25 ans	1,2	n.s.	0,6	n.s.	1,3	n.s.
• 25-39 ans	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• 40-59 ans	0,7	*	2,9	***	1,0	n.s.
• 60-69 ans	0,8	n.s.	4,1	***	2,0	***
• 70 ans et plus	1,2	n.s.	5,3	***	1,5	n.s.
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep)	0,8	n.s.	1,9	*	1,5	*
• Bepc, technique (inf. au bac)	0,9	n.s.	1,4	n.s.	1,3	n.s.
• Bac, niveau bac	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	1,3	n.s.	0,9	n.s.	0,5	*
Profession						
• Indépendant	1,0	n.s.	1,0	n.s.	0,7	n.s.
• Cadre supérieur	2,7	n.s.	0,5	n.s.	0,5	n.s.
• Profession intermédiaire	1,1	n.s.	0,5	n.s.	0,9	n.s.
• Employé	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• Ouvrier	0,9	n.s.	1,2	n.s.	1,2	n.s.
• Reste au foyer	0,8	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.
• Retraité	0,4	***	1,0	n.s.	1,0	n.s.
• Autre inactif (étudiant)	1,1	n.s.	0,2	n.s.	0,8	n.s.
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs.	0,6	***	1,2	n.s.	1,3	n.s.
• De 6 000 à 10 000 Francs.	0,9	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.
• De 10 000 à 15 000 Francs.	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 Francs.	1,1	n.s.	1,4	n.s.	1,0	n.s.
• 20 000 Francs et plus	1,6	n.s.	1,0	n.s.	1,2	n.s.
Taille d'agglomération						
• Commune rurale	1,2	n.s.	3,9	***	0,7	*
• Commune urbaine provinciale ..	1,2	n.s.	3,4	***	1,0	n.s.
• Paris et commune de l'agglomération parisienne	1,0	Ref.	1,0	Ref.	1,0	Ref.

*Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 p.1000 : *** ; khi2 significatif au seuil de 1 % : ** ; khi2 significatif au seuil de 5 % : * ; non significatif : n.s. Modalité de référence : Ref.*

Sources : CREDOC - Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français », phases de début 1982 et début 1983.

Annexe IV

**L'évolution 1982-1998 de la structure sociale de la population
résidant dans les communes rurales**

Tableau A7
Evolution de la stratification sociale des communes rurales

	1982-1983	1998-1999	Evolution (en %)
Sexe			
• Homme.....	49	49	0
• Femme.....	51	51	0
Age			
• Moins de 25 ans.....	11	10	- 1
• 25-39 ans.....	31	30	- 1
• 40-59 ans.....	29	31	+ 2
• 60-69 ans.....	13	16	+ 3
• 70 ans et plus.....	16	13	- 3
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	59	32	- 27
• Bepc, technique (inf. au bac).....	30	41	+ 11
• Bac, niveau bac.....	7	15	+ 7
• Diplôme du supérieur.....	4	12	+ 8
Profession			
• Indépendant.....	17	11	- 6
• Cadre supérieur.....	1	3	+ 2
• Profession intermédiaire.....	6	9	+ 3
• Employé.....	8	14	+ 6
• Ouvrier.....	21	18	- 3
• Reste au foyer.....	18	14	- 4
• Retraité.....	26	26	0
• Autre inactif (étudiant).....	2	5	+ 3
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.....	23	15	- 8
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	25	21	- 4
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	17	28	+ 11
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	9	13	+ 4
• 20 000 Francs et plus.....	5	11	+ 6
Total	100	100	

Sources : CREDOC – Enquêtes « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

Annexe V

Création de la variable « densité du réseau social »

La variable « densité du réseau social » est composée à partir des quatre questions suivantes. Pour la question Q3, seules les modalités 1, 2 et 3 sont prises en compte pour la création de la variable.

Q1 - Combien de personnes au total vivent normalement dans votre logement, y compris vous-même ?

Comptez les absents de courte durée, les enfants placés dans un internat-pensionnat, les militaires du contingent et les malades hospitalisés.

Q2 - Rencontrez-vous de façon régulière des membres de votre famille proche ?

- . Oui 1
 . Non 2

Q3 - Vous arrive-t-il d'inviter ou de recevoir, chez vous, des amis, des relations ... ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Tous les jours ou presque 1
 . En moyenne, une fois par semaine 2
 . En moyenne, une fois par mois 3
 . Plus rarement 4
 . Jamais 5
 . Ne sait pas 6

Q4 - Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe) ?

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Sportive
 . Culturelle, de loisirs
 . Confessionnelle
 . De jeunes, d'étudiants
 . Syndicale
 . De défense de l'environnement
 . De parents d'élèves
 . De consommateurs
 . Parti politique
 . Autre, précisez / _____ /

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2

* * *
 *

Dépôt légal : Décembre 2000

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-168-9

CAHIER DE RECHERCHE

Récemment parus :

Quelle place pour le commerce électronique ?

Philippe MOATI - n°142 (2000)

La consommation à la fin 1999

Agathe COUVREUR, Jean-Pierre LOISEL - n°143 (2000)

La perception de la pauvreté en Europe

Christine OLM, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON
- n°144 (2000)

De l'anomie à la déviance

Véronique AILLET, Pierre LE QUÉAU, Christine OLM
- n°145 (2000)

Articles d'étude et de recherche

Philippe MOATI, Annie PERRAUD, Laurent POUQUET
- n°146 (2000)

"L'autre peine" - Enquête exploratoire sur les conditions de vie des familles de détenus

Pierre LE QUÉAU, Véronique AILLET, Patrick DUBÉCHOT,
Anne FRONTEAU, Christine OLM - n°147 (2000)

Évaluer les performances d'un secteur d'activité

Philippe MOATI - n°148 (2000)

Exploration au pays de la mobilité : les entreprises et les déplacements vers le travail

I. Van de Walle - n°149 (2000)

Peut-on prévoir la fréquentation des établissements culturels ?

B. Maresca, G. Arban, J. Courel - n°150 (2000)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-168-9

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie